N° 7032

IJ
INFORMATEUR JUDICIAIRE

À LA UNE
Convention 21 : les entreprises s'engagent contre le réchauffement climatique

ACTUALITÉ
Une banque judiciaire pour les entreprises

Pascal
ROGER
Président de CSI Thermoformage

"LE BON PLASTIQUE A DE L'AVENIR"

Le média des affaires en Loire-Atlantique • informateurjudiciaire.fr

Vendredi 26 février 2021 - 1,60€

BRITISH AMERICAN INSTITUTE NANTES

LEARN ENGLISH WITH US !*

*Apprenez l'Anglais avec nous !

Formations en Anglais

100% PERSONNALISÉES

Cours individuels ou en groupes de niveau

+

E-learning

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation

3 RUE CONTRESCARPE
44000 NANTES

02 40 73 06 60

contact@british-american-institute.com

www.british-american-institute.com

SOMMAIRE
N°7032

04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE
À la Une
Actualités
Agenda
Vie des entreprises
Zapping

14 ENTRETIEN
Pascal ROGER, Président de CSI Thermoformage

20 LE CERCLE DES EXPERTS
Financements et crédits : 2020, année record pour Bpifrance
Les petites entreprises, principales bénéficiaires des aides de Bercy
Contrefaçon de brevet : comment agir et réagir ?
L'immobilier au service des entreprises
...

35 ENVIES TABLES CULTURE (ETC)
Pour l'amour de l'art
Le phénomène Videoclub

36 VENTES AUX ENCHÈRES

37 ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

IJ Informateur Judiciaire N°7032 - Édité par « Informateur Judiciaire »- Siège social : 15 quai Ernest Renaud CS 60514- 44105 NANTES Cedex 4 - SAS - au capital de 155 000 € - Tél : 02 40 47 00 28 - www.informateurjudiciaire.fr - E-mail : contact@informateurjudiciaire.fr - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Laëtitia **BLANCHARD** - Rédactrice en chef : Nelly **LAMBERT** - Journalistes : Julie **CATEAU** - Dominique **PEREZ** - Direction Artistique : David **PEYS** - Maquettiste : Catherine **CERCLÉ** - Photo de couverture : Benjamin **LACHENAL** - Annonces Légales : Isabelle **OLIVIER** - annonces-legales@informateurjudiciaire.fr - Abonnement : Rozanne **GENDRON** - abonnement@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP 0925 I 79873 - ISSN0755768X - RCS Nantes B 348 327 891 CCP Nantes 11 53 M Impression : Rotimpres - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire - Parution le vendredi - Membre inscrit à : OJD - Prix de vente : 1,60 € - Abonnement 1 an couplage magazine + site Internet : 49 € TTC.

CONVENTION 21 : LES ENT CONTRE LE RÉCHAUFFEM

150 ENTREPRISES TIRÉES AU SORT VONT ÊTRE INVITÉES À PLANCHER SUR DES **SOLUTIONS POUR LE CLIMAT** DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN. L'OBJECTIF DE LA CONVENTION 21 EST CLAIR : I**MPLIQUER LE MONDE ÉCONOMIQUE DANS L'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE** VENUS DU TERRAIN. ET APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE EN VUE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLE EN 2022.

Par Dominique **PEREZ**

Après le temps de la consultation citoyenne, voici venu le tour des entreprises de phosphorer pour le climat et la biodiversité. Une démarche annoncée le 23 décembre dernier dans une tribune signée par Virginie Raisson-Victor, co-fondatrice du Lepac (Laboratoire d'études prospectives et d'analyses cartographiques), et présidente du Giec Pays de La Loire réunissant vingt chercheurs chargés d'évaluer les conséquences du réchauffement climatique et d'émettre des propositions.

La Convention 21 a tenu sa première réunion d'information ouverte en visio sur le réseau LinkedIn le 18 février, en présence de nombreux représentants d'entreprises. Présentés par Jérôme Cohen, président d'Engage[1] qui co-pilote la Convention 21 avec Virginie Raisson-Victor, les enjeux de cette initiative ne sont pas minces. « L'idée fondamentale est de partir du postulat qu'on accuse souvent, parfois à juste titre, les entreprises de ne pas en faire assez pour le climat, précise Jérôme Cohen. Or, elles peuvent jouer un rôle prépondérant pour lutter contre le dérèglement climatique, et représenter même aujourd'hui une partie de la solution. »

DES NANTAIS IMPLIQUÉS DANS LA DÉMARCHE

Tirées au sort par la Convention 21, 150 entreprises situées en France vont ainsi plancher pendant six mois pour faire émerger des solutions et établir une feuille de route pour leur mise en œuvre. Trois collèges ont été définis, pour ne pas réserver ce travail aux chefs d'entreprise, mais l'étendre à toutes les parties prenantes. « Nous souhaitions faire participer tout ce qui " fait l'entreprise ", précise Jérôme Cohen. Les chefs d'entreprise, les salariés avec leurs représentants (syndicats notamment), les actionnaires et investisseurs. » Avec un agenda qui dépendra de l'évolution de la crise sanitaire, mais dont les travaux « devraient commencer juste avant l'été, ou juste après, en fonction ».

Présentes à ce premier « live », des entreprises nantaises notamment sont intéressées par la démarche. Et pour cause, sourit Lionel Fournier, président de l association DRO (Dirigeants responsables de l'Ouest), qui n'est pas pour rien dans cette initiative. « Finalement, nous avons déjà, en quelque sorte, expérimenté la convention citoyenne », indique-t-il. En lançant onze chantiers avec l'objectif de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, DRO a en effet déjà fait émerger des propositions venues du terrain. « Virginie Raisson avait participé à notre Université de l'économie responsable, se souvient-il. Elle avait été très intéressée par notre approche et nous avait dit : c'est cela qu'il faudrait faire ! Avec Jérôme Cohen, ils sont revenus nous voir en novembre 2020 et nous ont annoncé que leur projet de convention était élaboré. » Aujourd'hui, DRO fait partie du comité consultatif de la Convention 21, qui travaille à l'initiation et à la préfiguration du programme. Un autre comité, à vocation de conseil scientifique et éthique, est « garant du process, ainsi que du fond, précise Jérôme Cohen. Nous sommes particulièrement vigilants sur l'indépendance du comité. »

Tout au long des six mois à venir, les entreprises trouveront les moyens de s'informer et d'affiner leurs connaissances sur les enjeux climatiques, grâce à des interventions d'experts sur différents sujets. « Il manquait un dialogue de toutes les parties prenantes pour faire émerger un cadre et permettre aux entreprises d'aller beaucoup plus vite dans leur transformation. Nous viendrons les nourrir en connaissances et expertises, avec des live d'experts, des kits pédagogiques, qui leur permettront de s'approprier les sujets », détaille Jérôme Cohen.

REPRISES S'ENGAGENT
ENT CLIMATIQUE

© Istock

VEILLER À L'INDÉPENDANCE

Éviter l'influence de lobbys ou de toute autre instance politique ou économique est un des points de vigilance affiché. « Nous sommes sensibles à la pluralité des acteurs qui doivent représenter l'ensemble du tissu économique français. Pour le financement (dont le montant n'est pas encore communiqué) le comité ne fera pas appel au sponsoring mais sollicitera d'une part les partenaires institutionnels (conseils régionaux, métropoles…) et d'autre part l'ensemble des citoyens ou entreprises par le biais d'un crowdfunding. » Avec des dons anonymes.

Indépendance et pluralité d'acteurs, voilà qui convient à Lionel Fournier, également en phase avec le principe du tirage au sort. « C'est essentiel de partir d'entreprises non volontaires a priori qui seront amenées à trouver des solutions après avoir été informées et formées. » D'autant que, comme le reprend Jérôme Cohen, le tirage au sort fera que « ces entreprises pourront être aussi bien climato-sceptiques, convaincues ou déjà sur le chemin de la transformation. »

La représentativité des entreprises est un thème auquel Khadija Nemri, qui pilote le développement d'activité de Toovalu et qui a assisté au premier live, est particulièrement attentive. Cette start-up nantaise propose une solution logicielle pour permettre aux entreprises d'évaluer leur bilan carbone et les accompagne vers une transition bas-carbone. « Il faudra que les secteurs les plus pollueurs, comme le transport ou l'énergie soient représentés, ainsi que des entrepreneurs faisant en quelque sorte partie du " nouveau monde ", comme ceux des quartiers prioritaires de la ville ou qui exercent dans de nouveaux secteurs d'activité, comme le numérique. Mais ce qui me semble intéressant c'est que la démarche concerne bien l'entreprise en tant que collectivité, pas uniquement les dirigeantes ou dirigeants… » Lancé dans les prochaines semaines, le crowdfunding devrait donner un premier aperçu de l'intérêt pour cette initiative. L'objectif clairement affiché étant d'être prêt pour les échéances électorales, législatives et présidentielle, afin d'inciter les candidats à porter des solutions dans le cadre de leur campagne.

1 Engage est une association qui s'est donnée pour mission « d'accompagner les acteurs privés, publics et les citoyens à relever les grands défis de notre siècle »

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS

INITIÉ EN 2007 PAR LA CCI PAYS DE LA LOIRE, **DINAMIC** ENTREPRISES A ACCOMPAGNÉ PLUS DE **1500 ENTREPRISES LIGÉRIENNES** DANS UN PARCOURS VISANT **À L'ACCÉLÉRATION DE LEUR DÉVELOPPEMENT.** ENTRETIEN AVEC **GAËLLE SAINT-DRENANT,** RESPONSABLE DU PROGRAMME.

Par Dominique **PEREZ**

Gaëlle SAINT-DRENANT

© D.R.

Le programme Dinamic affiche 1500 entreprises accompagnées depuis 14 ans. Avez-vous constaté des évolutions ?

En fait, on peut même parler de 1850 parcours Dinamic réalisés, parce que certaines entreprises suivent successivement plusieurs parcours parmi ceux proposés par notre programme. Entre autres évolutions, on constate une plus grande diversité des secteurs d'activité des entreprises. Dinamic est né d'une démarche de progrès et d'amélioration continue qui concernait plus à ses débuts les entreprises industrielles, déjà initiées à la méthodologie du Lean. Mais depuis deux ou trois ans, nous observons une présence accrue d'autres secteurs, comme les services aux entreprises et à la personne, les commerces, le numérique… Cette approche est adaptée à tous les secteurs.

Quelle est la taille moyenne des entreprises qui se sont engagées dans Dinamic ?

Si le programme est ouvert aux PME comptant jusqu'à 250 salariés, nous constatons que les entreprises comprennent en moyenne de 50 à 100 salariés. Nous avons également des entreprises plus petites, mais le plus important reste la volonté du dirigeant de porter un projet de transformation de son entreprise, avec un accompagnement de ses équipes, ce qui arrive le plus souvent à partir d'un certain nombre de collaborateurs. Depuis juin dernier, nous proposons une nouvelle offre qui peut correspondre aux plus petites entreprises. Il s'agit de Dinamic Rebond, qui comprend cinq jours de conseil et dix jours de formation, sur trois à six mois, avec une mise en œuvre rapide, sous quinze jours. C'est un format qui est beaucoup utilisé dans une perspective de redémarrage de l'activité après le premier confinement, mais beaucoup de TPE sont intéressées.

EN CHIFFRES

Le programme Dinamic + a bénéficié de 181 636 € de la Région, pour « accompagner la relance et la croissance des PME en Pays de la Loire ». Le programme, cofinancé par les fonds de la Région, du Feder (Fonds européen de développement régional) de l'État et de la CCI Pays de la Loire, prévoit un reste à charge pour les entreprises de 7500 €. Il se décline en deux formats de douze et six mois, incluant conseils et formations et permet de choisir différents parcours parmi des thématiques (performance interne, développement commercial, design et marketing de l'offre, industrie du futur, performance interne qualité, booster et transmission).

Justement, en quoi la crise sanitaire fait-elle évoluer les besoins d'accompagnement des entreprises ?

Les retours de nos clients traduisent des changements, la crise fait bouger les lignes et percute de front les organisations. Certaines PME ont besoin d'aide au redémarrage d'activité, d'approfondir leurs réflexions sur le positionnement de leur offre quand elles ont été impactées par la crise. D'où le succès de Dinamic Rebond, qui a accompagné 25 entreprises entre juin et décembre derniers, pour 122 accompagnées en tout en 2020.

En lien avec la crise, nous constatons une cristallisation, pour les dirigeants, autour des sujets liés à la RSE, avec des questions comme « comment remettre du sens quand on travaille en distanciel ? Comment faire évoluer ses modes de management ? » Les entreprises sont dans des problématiques de transformation, dans lesquelles doivent s'engager les dirigeants et les salariés, ce qui explique le succès de Dinamic.

Mais les évolutions ne sont pas seulement liées à la crise. Nous adaptons nos offres en prenant en compte des demandes nouvelles, comme le besoin de digitalisation. C'est un sujet fort des trois dernières années, plus prégnant encore dans le contexte actuel. Le programme Dinamic Industrie du futur, lancé avec le Cetim (Centre technique des industries mécaniques) depuis deux ans, répond à cette demande, avec un parcours de neuf à douze mois. Il concerne plus particulièrement les entreprises industrielles, mais toutes sont concernées. C'est un levier de performance de leur force de vente, mais également de leur organisation.

La CCI vient d'annoncer le lancement de Dinamic + dont la première promotion sera inaugurée le 9 mars. En quoi consiste-t-il ?

Depuis un an, nous travaillons avec les équipes de Bpifrance. Dinamic + est le résultat d'une alliance entre nos deux réseaux. Il cible un segment de PME ligériennes ayant un chiffre d'affaires de moins de 8 M€, pour accompagner leur croissance et leur transformation, qui seront ainsi amenées à intégrer un réseau d'excellence. Nous allons en effet compléter l'offre de Dinamic avec une forte digitalisation grâce à une chaîne e-learning dédiée aux dirigeants engagés dans le programme et la mise en place d'un réseau social intitulé Tribu, qui permettra de renforcer l'esprit « promo ». Nous avons déjà quatorze entreprises inscrites, il reste quelques places.

TÉMOIGNAGE

ALSIM : QUATRE ANS DE DINAMIC

C'est en 2017 que Jean-Paul Monnin, dirigeant d'Alsim, entreprise du Loroux-Bottereau spécialisée dans les simulateurs de vol, s'est engagé dans un premier programme Dinamic. « J'ai pris les rênes de l'entreprise en 2015 et j'ai souhaité la restructurer, en élargissant notamment la gamme de produits, explique-t-il. La première nécessité était de faire évoluer notre offre commerciale pour qu'elle change de dimension, en devenant manager de la force de vente. »

Dans la foulée, la production augmentant, il s'engage avec le responsable de la production dans un deuxième programme, de performance interne cette fois. Enfin, il poursuit avec « Qualité et marketing de l'offre », puis enchaîne avec deux Dinamic Rebond… En quatre ans, avec ses équipes, impliquées à chaque étape, il a ainsi été accompagné dans la croissance de son entreprise : « C'est très stimulant pour tous, observe le dirigeant. Et cela m'a permis de gérer la croissance de l'entreprise. En 2015, le chiffre d'affaires était de 4 M€, et nous étions 25. Nous avons été ralentis par le Covid, mais nous comptons passer en 2021 à 15 M€ et nous sommes aujourd'hui 70… »

UNE BANQUE JUDICIAIRE POUR LES ENTREPRISES

ENTITÉ DE LA CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE (CEBPL), **LA BANQUE DE L'ORME** VISE À **ACCOMPAGNER** LES ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS PLACÉS EN **PROCÉDURE COLLECTIVE**. EXPLICATIONS.

Par Nelly **LAMBERT**

La Banque de l'Orme a été créée à Nantes fin 2019 par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire (CEBPL). Son concept est issu d'une démarche initiée par la région Rhône-Alpes il y a cinq ans. Constatant que ce modèle répond à un vrai besoin, le réseau bancaire le duplique petit à petit sur ses différents territoires.

Se définissant comme une banque judiciaire, la Banque de l'Orme intervient sur un périmètre très précis : l'accompagnement des entreprises en procédures collectives. « L'entreprise entre alors dans un monde qu'elle ne connaît pas bien et le dirigeant est en situation de stress », décrit Olivier Chassé, responsable de la Banque de l'Orme. La structure propose dans ce cadre d'épauler les entreprises. Son action couvre toute la période difficile de l'entreprise : sauvegarde et redressement judiciaire, plan de continuation, liquidation judiciaire avec poursuite d'activité. « On les accompagne dans le temps, ça peut être rapide ou plus long », poursuit Olivier Chassé.

Outre son responsable, l'équipe, pluridisciplinaire, est composée de deux experts, Frédérique Delhumeau-Hamard et Philippe Metelli. Ces professionnels promettent à la fois un circuit de décision court et rapide ainsi qu'une relation de confiance tissée avec les professionnels du monde judiciaire (administrateurs et mandataires judiciaires, avocats, experts-comptables). « On parle le même langage », précise Olivier Chassé.

UN SERVICE POUR LES TPE ET PME

La Banque de l'Orme propose également une offre de services bancaires sur-mesure et des financements courts termes - essentiels durant cette période délicate pour la poursuite et le redressement de l'activité - ainsi qu'un accompagnement durable, au-delà de la période de redressement. « L'idée est qu'une fois le plan de continuation en place,

qu'on aura vu le plan de redressement se faire et conclu que l'entreprise est totalement sortie d'affaire, on puisse conserver ces clients en ayant une relation normalisée. Ils repasseront alors sur le réseau », précise Olivier Chassé.

Toutes les entreprises sont concernées, qu'elles soient clientes ou non de la CEBPL. D'ailleurs, à ce jour, seuls 20% des comptes ouverts concernent des clients de la banque mutualiste. Le portefeuille clients de la Banque de l'Orme compte par ailleurs des entreprises et professionnels de tous secteurs d'activité (artisans, commerçants, professions libérales) et de formes juridiques diverses. En revanche, l'établissement cible les TPE et PME, les ETI disposant pour leur part des ressources nécessaires pour faire face à une procédure collective.

Son activité dépendant de l'ouverture de procédures collectives, la Banque de l'Orme ne voit pas pour le moment son activité croître de manière importante. À ce jour, 110 comptes ont été ouverts. Comme les autres acteurs intervenant auprès des entreprises en difficulté (tribunaux de commerce, mandataires judiciaires), Olivier Chassé constate plutôt une sous-activité qu'il explique par une économie sous perfusion du fait des aides accordées par l'État.

Plus d'infos : banquedelorme@cebpl.caisse-epargne.fr

UN DUO ENTREPRENEURS ARTISTES INÉDIT

DANS UN **OUVRAGE COLLECTIF**, SOUS LA HOULETTE D'UN JOURNALISTE NANTAIS, **CHEFS D'ENTREPRISE ET ARTISTES LIGÉRIENS** DONNENT LEUR **LECTURE** DE LA **CRISE** SANITAIRE.

Par Nelly **LAMBERT**

Des chefs d'entreprise qui se livrent… Non pas à la va-vite, sur les réseaux sociaux, entre deux activités d'un quotidien très rythmé, mais posément, en pleine conscience, ce n'est pas si courant. Les inviter à poser des mots traduisant les effets intimes de la crise sanitaire et faire répondre à ces témoignages le ressenti d'artistes, c'est l'idée originale du journaliste économique Clément Lesort, à la fois éditeur et chef d'orchestre de cet ouvrage collectif, intitulé *Entre le trait et la plume*.

Sous-titré « Dialogues de porteurs d'espoirs », ce recueil de témoignages illustrés présente une autre particularité : il sert un projet altruiste. La totalité des bénéfices issus de ses ventes sera ainsi versée à 60 000 Rebonds. Un choix tout sauf anecdotique puisque cette association aide les entrepreneurs qui ont connu l'échec à rebondir professionnellement. « Je voulais un projet qui serve à quelque chose », explique Clément Lesort, qui précise que l'idée de cet ouvrage a germée durant le premier confinement.

« UN ACTE POLITIQUE »

Les 26 cheffes et chefs d'entreprise ligériens qui ont accepté de relever le défi, ont dû respecter le cadre éditorial donné par le journaliste, c'est-à-dire « accepter de mettre leurs tripes sur la table pour raconter comment cette crise impacte leur relation à l'acte d'entreprendre, au territoire, à l'autre et au temps », sans avoir la possibilité ni de citer leur entreprise ni de savoir qui d'autre participait à ce projet. De la même manière, les artistes ont réalisé leur illustration à partir d'un texte anonyme, sans influence possible.

Malgré la diversité des secteurs d'activité, des implantations géographiques et des parcours de ces dirigeants, l'ouvrage laisse transparaître des points communs, lui donnant ainsi une colonne vertébrale. « D'une part, on sort des discours testostéronés pour découvrir des témoignages plus authentiques, qui laissent s'exprimer la part de vulnérabilité, de fragilité, de doutes, mais aussi de sidération. Et d'autre part, il y a un acte politique dans ce livre », souligne Clément Lesort. De fait, peut-on lire dans la tribune de François Guérin, DG de Cetih, « face à toutes les incertitudes de notre monde, je vois un espace formidable pour inventer le nouveau modèle qui pourrait non seulement réconcilier entreprise et société, mais également rendre sa noblesse à l'acte d'entreprendre, en y associant la notion incontournable d'utile. » Certains allant même jusqu'à formuler des propositions, à l'instar du cofondateur et dirigeant de l'Atelier Rosemood, Grégoire Monconduit, qui estime que, face à la crise « qui va faire disparaître nombre d'entreprises et d'emplois (…) nous devrons surtout accepter de partager plus pour soutenir plus. » Ou d'autres, comme Sandrine Charpentier, dirigeante de Mixity, qui invite à « s'ouvrir à d'autres profils, prendre le risque de donner plus de pouvoir à la jeunesse dans nos entreprises ».

© D.R.

Clément LESORT, journaliste et éditeur, Philippe FOURQUET, président de 60 000 Rebonds grand Ouest et Élise PAROIS, coordinatrice 60 000 Rebonds antenne 44.

© D.R.

Entre le trait et la plume, ouvrage collectif, 25 €, aux éditions Noctividus. Disponible auprès de 60 000 Rebonds grand Ouest.

LE CONSEIL RÉGIONAL S'ENGAGE POUR LES STAGES

DIFFICILE AUJOURD'HUI POUR LES ÉTUDIANTS **DE TROUVER UN STAGE**. POUR **CONVAINCRE LES ENTREPRISES** DE NE PAS LEUR FERMER LA PORTE, **UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION** VIENT D'ÊTRE LANCÉE.

Par Dominique **PEREZ**

(De gauche à droite) Carine CHESNEAU (Lambert Manufil), Christelle MORANÇAIS (Conseil régional), Yann TRICHARD (groupe Syd – CCI Nantes St-Nazaire), Candice LAMBERT (stagiaire chez Syd)

©IJ

« Derrière chaque jeune qui cherche un stage, il y un futur salarié, ou un futur chef d'entreprise de la région. » Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, s'est engagée personnellement dans un travail mené dans chaque département, accompagnée de chefs d'entreprise et de stagiaires du cru, têtes de pont et ambassadeurs d'une campagne de communication. Une implication qui a commencé en septembre dernier, avec le lancement de la plateforme *Choisirmonstage-paysdelaloire.fr*, qui compte actuellement 500 offres de stages. Face à une salle comble le 18 février au Conseil régional à Nantes, elle lance un défi. « Nous avons l'objectif, avec cette nouvelle campagne, de passer à 1000 offres. On aimerait que tous les chefs d'entreprise prennent un stagiaire… »

UN GESTE DE SOLIDARITÉ

Six ambassadeurs chefs d'entreprise, deux par département, sont ainsi chargés de porter cette parole. Chambres consulaires, organisations patronales et branches sont invitées à relayer la campagne, présente sous forme d'affiches et de messages sur les réseaux sociaux. En Loire-Atlantique, les deux ambassadeurs sont Carine Chesneau, présidente du groupe Lambert Manufil, et Yann Trichard, dirigeant du groupe Syd et président de la CCI Nantes St-Nazaire, venu avec deux de ses stagiaires. « Les stages ont été fondamentaux dans mon cursus, témoigne de son côté Carine Chesneau. Maintenant, dès que j'en ai la possibilité, à chaque fois qu'un jeune me sollicite je dis oui, qu'il s'agisse d'un stage de troisième ou d'un stage de BTS, ou des niveaux supérieurs. C'est intéressant pour eux, mais aussi pour nous. C'est un moyen de valoriser nos collaborateurs, qui montrent leurs savoir-faire. Certaines entreprises sont éprouvées aujourd'hui, mais d'autres vont bien, cela fait partie de notre rôle, de notre esprit de solidarité d'accueillir ces jeunes. C'est peu d'efforts pour nous, c'est énorme pour eux, pour leur avenir, et donc le nôtre. »

Le Conseil régional va lui-même prendre 50 stagiaires pour montrer l'exemple.

INDICES JANVIER

SMIC AU 1ER JANVIER 2021

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,25 €	**1 554,62 €**

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

	DÉC.(1) 2020	DÉC. 2019	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,96	104,98	0,0 %
INDICE HORS TABAC	104,09	104,12	- 0,3 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX-ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES-ILAT
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2e TRIMESTRE 2020	114,33	- 0,12 %
3e TRIMESTRE 2020	115,70	- 0,54 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2e TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(TOUS CORPS D'ÉTAT)

SEPT.	OCT	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
112,9	112,9	0,0 %	1,35 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	**0,00 %**

PROFESSIONNELS

AGENDA MARS 2021

• **Jours ouvrables** :	26 jours
• **Jours ouvrés** :	
Fermeture samedi et dimanche :	22 jours
Fermeture dimanche et lundi :	21 jours

• **Emploi d'handicapés** : À compter de 2021, la déclaration relative à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, relative à l'activité de 2020, doit être effectuée sur la déclaration sociale nominative (DSN) de mai 2021 à déposer en juin 2021 (décret n° 2020-1350 du 5 novembre 2020).
Jusqu'à présent, cette déclaration devait être effectuée le 1er mars au plus tard à la Direction départementale du travail.
Tous les employeurs, quel que soit leur effectif, doivent déclarer chaque année le nombre de travailleurs handicapés employés.
Les entreprises d'au moins 20 salariés doivent employer personnes handicapées à hauteur d'au moins 6% de leur effectif. À défaut, elles doivent verser une contribution à l'AGEFIPH. Le montant maximum de la contribution (entreprises de moins de 200 salariés) est égal à 400 fois le smic horaire (au 1er janvier 2020) par personne handicapée non embauchée (soit 4 100 €) et peut atteindre 1 500 fois le smic (15 375 €) pour les entreprises qui se sont contentées de payer la contribution pendant plus de trois ans. À défaut de paiement, la pénalité est égale à 25% du montant de la contribution qui aurait dû être versée.

LUNDI 15 MARS

• **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés.
• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site *net-entreprises.fr* et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

JEUDI 25 MARS

• **Employeurs** : versement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco, sur les salaires de février 2021 (employeurs de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus au paiement mensuel).

DIMANCHE 28 MARS

• Passage à l'**heure d'été** : à 2 heures du matin, ajouter une heure.

MERCREDI 31 MARS

• Créanciers d'un entrepreneur individuel : obligation d'information des créanciers (établissements de crédits) en faveur des personnes qui se portent caution d'un entrepreneur individuel pour une durée indéterminée. L'information porte sur le montant de la dette en principal, intérêts, frais et accessoires restant à courir au 31 décembre de l'année précédente, et sur les conditions de révocation de la caution. En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

DATES VARIABLES

• Téléréglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.
• **TVA** au régime des **acomptes provisionnels** : télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février.

© Shutterstock

01

©Istock

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DEUX TONNES DE DÉCHETS RÉCOLTÉS

Les **déchets électriques et électroniques** sont soumis à une **obligation de traitement** qui a un **coût financier** important pour les entreprises. Le 18 février, l'Association syndicale libre (ASL), avec le soutien de la CCI Nantes St-Nazaire et de l'Ademe, a pris l'initiative de **collecter ces déchets** auprès des entreprises de **Vigneux-de-Bretagne**. Deux tonnes ont ainsi été transportés vers un centre de traitement situé dans le Maine-et-Loire et spécialisé dans le traitement et recyclage des composants et matières.

INNOVATION

KID'ABORD ET LE SAC À DOS RÉVOLUTIONNAIRE

02

© D.R

Le sac à dos Gravipack® allège la charge de 92 % sur les épaules de ses utilisateurs, grâce à des inserts révolutionnaires placés dans les bretelles. **Moult fois primée,** d'une médaille d'argent au **concours Lépine** en 2018 à la première place au concours Talents des Cités en 2020, cette invention vient d'intégrer le giron de la société Kid' abord, située à Pornichet et spécialisée dans la maroquinerie. « Nous avons signé fin janvier le contrat exclusif d'exploitation de la marque, signale **Eric Mercantini**, co-dirigeant de Kid'abord. La commercialisation des produits déjà existants commencera à la fin du premier semestre. Nos stylistes travaillent sur les nouveautés, qui seront disponibles au second semestre 2021. » Une partie de la production sera effectuée dans des **ESAT** (Établissements et services d'aide par le travail) de Loire-Atlantique.

03

© D.R.

EN VUE

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR FDO

Lors de l'assemblée générale de l'association **Femmes du digital Ouest** (FDO) qui agit pour plus de mixité dans les métiers du numérique, Aurélie Beaupel a quitté la présidence. Elle est remplacée par **Soufia Habbita**, consultante en business intelligence chez CGI. À son palmarès notamment, le podcast **#WeCanBeHer**, qui met en avant le parcours de femmes et d'hommes de la tech et du numérique en Pays de la Loire. « Je suis fière de reprendre le flambeau à 35 ans », commente-t-elle.

1

TRISTE ANNIVERSAIRE

Il est des anniversaires qu'on aimerait ne pas avoir à vivre. Cette semaine, le DG d'Exponantes a beau s'exprimer à titre « perso » sur les réseaux sociaux, ses propos n'en traduisent pas moins l'état d'esprit de toute une filière.

2

« Il paraît qu'avoir la foi c'est monter la première marche même quand on ne voit pas tout l'escalier (...). Alors ne regardons pas la longueur du chemin qu'il reste à parcourir avant de pouvoir rouvrir, mais plutôt la distance que nous avons déjà réalisée ».

RESTAURANT MARIUS à Pornic

3

f EN MODE DÉGRADÉ

« Comment appeler " festival " un événement sans échange et partage, avec si peu d'interactions entre le public et les artistes, sans possibilité de danser, sans moyen de se restaurer ou de se désaltérer ? », s'interroge l'association La Nuit de l'Erdre en réagissant aux décisions gouvernementales.

in ÉLOGE DE L'HUMILITÉ

Le fondateur de l'incubateur de start-up Imagination Machine démonte tranquillement le mythe du « visionnaire têtu » qui veut que « les personnes qui ont les visions les plus fortes, les personnes les plus têtues et les plus motivées sont celles qui réussissent. »
La suite est à découvrir sur son profil...

4

Pascal ROGER

Président de CSI Thermoformage

© Benjamin Lachenal

"LE BON PLASTIQUE A DE L'AVENIR"

SPÉCIALISTE DE **L'EMBALLAGE THERMOFORMÉ** SUR-MESURE, **CSI THERMOFORMAGE** EST UNE PMI INSTALLÉE DEPUIS VINGT ANS À SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (6 M€ DE CA POUR UNE TRENTAINE DE COLLABORATEURS). REPRENEUR DE L'ENTREPRISE IL Y A CINQ ANS, **PASCAL ROGER** RÉAGIT AU « **PLASTIQUE BASHING** ». LE DIRIGEANT, QUI A ENGAGÉ CSI DANS UNE **DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE**, ENJOINT À DÉBATTRE SUIVANT UNE LOGIQUE RATIONNELLE, BASÉE SUR L'ANALYSE DU **CYCLE DE VIE** DES PRODUITS.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Vous avez repris CSI il y a cinq ans. Quel a été votre parcours avant cela ?

J'ai eu une carrière de dirigeant salarié, presque tout le temps dans l'industrie et avec pas mal d'années en Allemagne. Mon expérience m'a amené à penser que la France avait besoin de personnes qui retroussent les manches, prennent des risques, pour redonner des couleurs à son industrie. J'ai donc fait le choix à un moment donné d'abandonner une carrière où j'étais très bien payé pour me mettre dans la position d'un repreneur d'entreprise industrielle. J'ai parcouru 85 000 kilomètres pendant deux ans et travaillé sur une bonne cinquantaine de dossiers approfondis.

Qu'est-ce qui vous a amené à reprendre cette entreprise ?

CSI a beau être une PMI, ce que j'adore ici, c'est que toutes les compétences que j'ai pu accumuler au cours de mes expériences précédentes, je les valorise et peux les mettre à disposition de l'entreprise.

Quels étaient vos critères ?

Je voulais une entreprise de l'industrie manufacturière, déjà structurée, un des principaux pièges étant de reprendre une entreprise qui aurait de bons résultats, mais où le dirigeant ferait l'homme-orchestre et non le chef d'orchestre.

Il fallait bien sûr aussi un potentiel de croissance, une cohérence avec mes points forts sur le plan managérial, des leviers d'innovation et une compatibilité avec l'approche de progrès continu, que l'on appelle aussi Lean et qui comprend le management visuel, le Smed[1], le 5S[2], l'implication des collaborateurs... C'est, à la base, le système de production de Toyota qui a eu un rôle majeur dans le développement de ces approches. Il est basé sur l'implication des collaborateurs. On considère qu'un des principaux gaspillages, c'est celle de l'intelligence des gens que l'on ne capture pas dans le monde du travail.

Après la phase de recherche, puis de négociation avec le cédant, sans transition vous vous retrouvez dans l'arène. Il y a des dirigeants repreneurs qui tombent dans l'écueil de

s'enfermer pendant des semaines pour regarder des chiffres auxquels ils n'ont pas encore eu accès. Alors qu'il est important d'être complètement disponible pour le personnel en front office et de communiquer sur des logiques managériales pour que les gens comprennent où va le paquebot.

Quelle a été votre stratégie de développement ?

Une démarche de prospection beaucoup plus proactive, l'entreprise ayant été plutôt portée par un marché favorable et ses talents propres. J'ai voulu apporter mon expérience du progrès continu, de l'innovation. Développer aussi la capacité d'export qui était déjà en partie là.

Et il y avait aussi l'enjeu de l'écoresponsabilité : dans la matrice SWOT incluse dans mon business plan de reprise, j'avais identifié la pression environnementale parmi les menaces potentielles, la contre-mesure étant d'obtenir rapidement la certification Iso 14001[3].

C'est un sujet que j'ai mis à l'ordre du jour dès les premiers mois de mon arrivée. J'ai tenu aussi à embarquer les équipes et le feedback que j'ai eu en interne c'était qu'il fallait le faire. Sauf qu'entre le moment où vous prenez la décision et le moment où vous obtenez la certification, il a fallu un an, en mettant sur pied un plan d'action collectif assez joufflu. Avec un investissement en temps très significatif de l'équipe et l'aide d'un cabinet de consultants spécialisés. Mais l'Iso 14001 est encore une démarche assez rare et elle nous permet de nous distinguer, notamment de nos concurrents les plus directs. Elle a aussi permis de faire progresser l'entreprise sur le plan managérial, car elle implique de déléguer.

On a obtenu la certification en 2017 et on vient d'obtenir le renouvellement pour trois ans. Pour nous, c'est un élément de socle. Du point de vue des processus, elle implique de s'engager dans une démarche de progrès continu environnemental. Cela nous impose aussi de nous mailler avec notre environnement, les décisionnaires locaux. On n'est pas juste une entreprise en apesanteur.

© Benjamin Lachenal

> « Quand on crée un emballage, est-ce qu'il vaut mieux qu'il soit en plastique recyclé, éventuellement biosourcé, ou dans sa variante cartonnée ? »
>
> Pascal **ROGER**

Quelles autres démarches avez-vous entrepris pour cet enjeu d'écoresponsabilité ?

On utilise chez nous essentiellement deux matières : l'APET et le polystyrène (PS). Elles représentent 90% des matières que l'on utilise pour nos trois pôles marchés : les produits de prestige, l'industrie et la distribution grand public (blister, présentoirs).

Ce que l'on maîtrise en tant que transformateur de plastiques, c'est la matière entrante. L'étage deux de la fusée, c'est que notre production est réalisée à hauteur de 80% de matières recyclées. Par opposition à la matière vierge, cette matière recyclée n'est pas issue de la pétrochimie, elle a déjà eu une vie. Et notre objectif, c'est de continuer à augmenter ce pourcentage. Nous avons déjà des applications avec du 100% recyclé, dans l'automobile par exemple. Pour d'autres, il y a encore des verrous techniques à faire sauter. Et il y a aussi parfois une question d'acceptabilité de certains clients. Le recyclé, par nature, est susceptible de générer des défauts d'aspects dont certains ne s'accommodent pas encore, mais au fil des années, il est de plus en plus proche de la matière vierge.

On travaille aussi sur les chutes de process, au bout des lignes de production. Désormais, 99% sont recyclées et 1% incinérées. Il y a donc zéro mise en décharge. Et parmi les 99% qui sont recyclés, 93% reviennent dans l'industrie du thermoformage. On est dans l'économie circulaire avec une boucle déjà relativement fermée et on travaille essentiellement avec un opérateur, Global Recov, situé à 80 km, dans le Maine-et-Loire.

Quant au troisième étage de la fusée, on ne le maîtrise pas : c'est la fin de vie des produits, côté consommateurs pour l'essentiel. Mais on commence, y compris pour la cosmétique, à utiliser de la matière PCR[4] qui vient de cette fin de vie côté consommateurs. Par ailleurs, depuis le 1er janvier, tous les emballages plastiques de Nantes métropole vont dans le bac jaune, c'est-à-dire qu'ils ont vocation à être triés et recyclés. Ces consignes de tri élargi existent en Allemagne depuis des lustres et c'est pour cela qu'ils n'ont pas de problème de plastique bashing comme on en a en France. Et, en bout de circuit, il y a une demande croissante de matière recyclée.

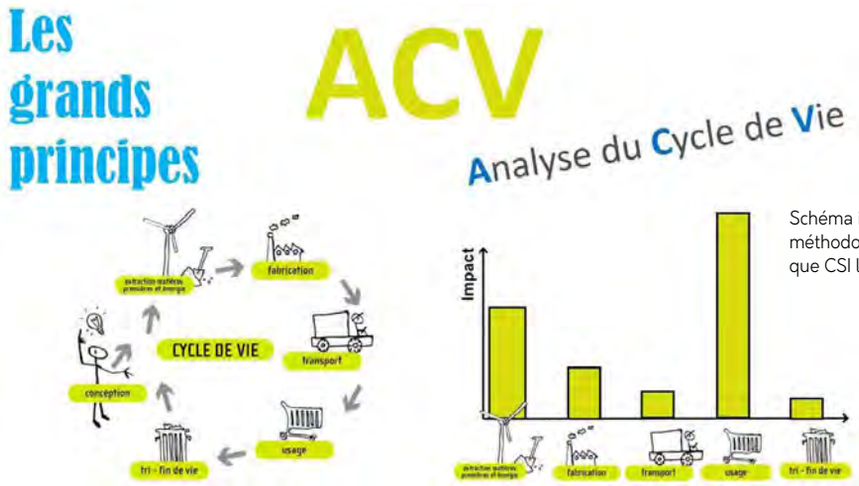

Schéma illustrant l'approche méthodologique du cycle de vie telle que CSI l'a utilisée.

Nous en sommes d'ailleurs une illustration assez emblématique avec nos 80% en entrée de tuyau… Avec le plan de relance il y a aussi clairement des capitaux pour soutenir les recycleurs. Et, sur le plan technique, des évolutions arrivent. Autre axe potentiellement prometteur : tout ce qui est plastique biosourcé, fabriqué à partir de sources végétales. Ça existe déjà depuis un moment, avec la limite qu'il n'y a pas encore de filière de recyclage.

Vous évoquez le « plastique bashing » : comment le vivez-vous ?

Par défaut, on est dans le box des accusés. Sauf que, quand on met un peu de rigueur dans les comparaisons, on a des atouts importants à faire valoir vis-à-vis de nos clients.

La pollution plastique frappe les esprits, en particulier des plus jeunes, et c'est normal. Le fait que la plasturgie ait historiquement pollué, ce n'est pas douteux. Mais la question qui se pose au point de l'Histoire où l'on se trouve est la suivante : quand on crée un emballage, est-ce qu'il vaut mieux qu'il soit en plastique recyclé, éventuellement biosourcé, ou dans sa variante cartonnée ? C'est là que la donne change radicalement et c'est à analyser application par application. On n'est pas dans une guerre matériau A contre matériau B, il peut y avoir des choix justifiés sur une déclinaison d'emballages et pas sur une autre. Sauf qu'aujourd'hui, on est encore dans la perception d'une partie du grand public. Alors qu'à côté, on a des industriels bien conscients, pour une grande proportion, qu'il n'y a pas lieu d'être binaire. Ceux qui sont dans l'industrie automobile, électronique, par exemple, sont en capacité de faire des analyses rationnelles. Par contre, au niveau de ceux qui vendent au grand public, il y a la tentation de faire ce qui va plaire aux clients.

Ma conviction et mon pari personnel c'est que, sous peu d'années, les analyses de cycle de vie (ACV) vont avoir droit de cité, voire vont s'imposer. Je ne vois pas comment des décideurs publics, à un moment donné, vont pouvoir assumer le fait qu'on ferme des usines sur des critères complètement irrationnels. Il y a déjà un travail mené au niveau des ACV et donc le grand public, qui est aujourd'hui très peu éduqué sur ces sujets-là, va le devenir. En attendant, comme le disait Churchill, je n'ai pas peur de l'Histoire car je vais l'écrire moi-même ! Je ne suis pas un spectateur passif et je pense qu'on a un besoin assez urgent de communiquer sur les résultats de cycle de vie.

Vous avez vous-même effectué des analyses de cycle de vie pour vos produits. Pour quels résultats ?

L'évaluation sur la base du cycle de vie c'est une manière de passer du délit de faciès à quelque chose de plus objectif. Ma démarche a aussi été de dire : « N'attendons pas le grand soir, soyons exemplaires, investissons ». À notre échelle, c'est un investissement de 23 000 €. Ce n'est pas rien pour une PMI, même si une partie va être prise en charge par l'Ademe.

Notre approche a été de choisir quatre lignes de produits

représentatives de 90% de notre chiffre d'affaires : une cale cosmétique, deux plateaux automobiles, l'un à usage unique et l'autre réutilisable et, enfin, un blister pour cartouches d'imprimante. Le principe a été de regarder les impacts à tous les niveaux de la vie de ces produits : depuis la matière première jusqu'à la fin de vie, en passant par la transformation, la distribution et la vie en œuvre.

On a huit valeurs de critères (changement climatique, épuisement de la couche d'ozone, acidification de l'air, épuisement des ressources minérales, consommation d'eau...) et ce qui ressort, à ce stade, c'est qu'utiliser de la matière recyclée est très vertueux. Par exemple, avec du PS recyclé issu de collecte industrielle, on divise l'impact par vingt-cinq par rapport à du PS vierge. Et sur le PET granulé issu là encore de collectes industrielles, on va diviser l'impact par sept entre du vierge et du RPET[5]. Ce ne sont donc pas des micro-impacts ! Et comme c'est du BtoB industriel, ça veut dire aussi que les transports sont optimisés : on transporte très peu de vide.

Quand on fait ces analyses, on valide donc le fait que la matière plastique recyclée issue de collecte industrielle est bien meilleure que la référence plastique vierge. Et, pour les applications que l'on maîtrise sur nos métiers, elle n'a absolument pas à rougir de la comparaison avec des matériaux concurrents pour ces applications.

Avez-vous eu des surprises par rapport à ces résultats ?

On pensait qu'on aurait plus d'enjeux au niveau de notre process de transformation, mais on a beaucoup plus d'impacts sur la matière. D'où l'intérêt d'utiliser de la matière recyclée. Ce résultat n'était pas intuitif et c'est là qu'il faut qu'on mette le paquet.

Depuis votre arrivée, avez-vous le sentiment qu'il y a eu une vraie prise de conscience chez vos clients ? Est-ce que l'écoresponsabilité devient un critère décisif ?

Il y a une certaine hétérogénéité, mais oui, ça devient un critère décisionnel. On n'est plus dans la cerise sur le gâteau.

Et au niveau de la filière, quel est votre sentiment ?

Le bon plastique a de l'avenir, à condition qu'il soit écoresponsable. Ceux qui ne perçoivent pas l'importance et la légitimité de ces évolutions-là sont en danger. Il y a aujourd'hui une strate d'entreprises qui subit, qui se trouve à des années-lumière d'intégrer les implications de transformations pour leur business. Nous-mêmes, en quelques années on a fait beaucoup de chemin là-dessus. C'est une démarche qui exige beaucoup de ressources, de temps, d'énergie. Pour quelqu'un qui n'a pas la conviction de l'importance de ces sujets, c'est très facile de passer à côté.

[1] Norme de certification environnementale internationale, la norme Iso 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'entreprise.

[2] Le SMED ou Single Minute Exchange of Die est une méthode d'organisation qui cherche à réduire de façon systématique le temps de changement de série, avec un objectif quantifié.

[3] Les 5S font partie des outils les plus utiles de la philosophie Lean et font référence à cinq termes japonais. Ils permettent de mettre de l'ordre et d'entretenir les zones de travail des employés afin d'assurer un cadre de travail favorable au succès et à l'efficacité de l'entreprise.

[4] Post-Consumer Recycle (plastique recyclé)

[5] PET recyclé

> "L'évaluation sur la base du cycle de vie, c'est une manière de passer du délit de faciès à quelque chose de plus objectif."
> Pascal **ROGER**

© Benjamin Lacheral

INFORMATEUR JUDICIAIRE

LE MÉDIA DES AFFAIRES

informateurjudiciaire.fr

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
CONFIDENCES DE DIRIGEANTS • DÉCRYPTAGES JURIDIQUES
ANNONCES LÉGALES • VENTES AUX ENCHÈRES

Abonnez-vous !

À Chacun sa formule...

« Découverte »
29 € TTC
6 mois | 26 numéros

« Classique »
49 € TTC
1 an | 52 numéros

« Confort »
89 € TTC
2 ans | 104 numéros

couplage magazine + site internet

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
sur informateurjudiciaire.fr

Et recevez la newsletter chaque semaine

Paiement sécurisé

PAIEMENT SÉCURISÉ

FINANCEMENTS ET CRÉDITS : 2020, ANNÉE RECORD POUR BPIFRANCE

DANS LA CRISE, BPIFRANCE, LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT, A ÉTÉ EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA **MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS D'AIDE** MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT. ET ELLE A JOUÉ **UN RÔLE CONTRACYCLIQUE,** PAR SES INVESTISSEMENTS. **PLUS DE 20 MD€** ONT ÉTÉ INJECTÉS DANS LES ENTREPRISES FRANÇAISES.

Par Anne **DAUBREE**

2020, une « année mémorable », d'après Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, la banque publique d'investissement. Le 4 février, lors d'une conférence de presse en ligne, il présentait le bilan d'activité de l'établissement, qui assure une pluralité de missions parmi lesquelles le financement des entreprises, l'investissement et la garantie de prêts. L'ensemble de ces activités a été reconfiguré par la pandémie. Tout d'abord, Bpifrance a été « orchestrateur de la garantie de l'État », dans le cadre des PGE, rappelle Nicolas Dufourcq. Au total, la garantie du PGE s'élève à 110,6 Md€, correspondant aux prêts attribués à 634 720 entreprises. À ces chiffres, il faut ajouter ceux du PGE Saison, destiné au secteur du tourisme (664 M€ au bénéfice de 4 424 entreprises).

Aujourd'hui encore, les demandes de PGE continuent d'arriver, mais à un rythme peu soutenu. Et sur l'évolution possible du dispositif, l'établissement affiche une analyse nuancée : environ la moitié des entreprises pourraient décider de le conserver, pour faire face aux investissements nécessaires à une reprise de l'activité. En revanche, « les PGE ne vont pas être convertis en fonds propres (...), cette piste n'existe pas », tranche Nicolas Dufourcq. Pour autant, le banquier se veut relativement rassurant. « Après la parenthèse enchantée du PGE, il faut s'attendre à une augmentation des défaillances (...), peut-être de l'ordre de 60 000, mais il n'y aura pas de mur. » Corollaire du recours massif des entreprises au PGE, l'activité classique de garantie de Bpifrance a baissé, passant de 8,5 milliards de prêts bancaires garantis, en 2019 à 6,2 en 2020.

DES PRÊTS SANS GARANTIE

Deuxième activité de la banque, celle des crédits en direct aux entreprises. Leur montant a dépassé les 4 Md€ en 2020, en croissance par rapport à l'année précédente. Là aussi, la pandémie a bouleversé la donne. « La forte croissance est entièrement concentrée sur l'activité de prêt sans garantie », pointe Nicolas Dufourcq. Pour l'essentiel, il s'agit des prêts Atout et Rebond, tous deux, sur le long terme, destinés à pallier les problèmes de trésorerie. Le prêt Atout a été accordé

© Stock

à hauteur de 2,4 Md€, en direction des PME et ETI. Il a été lancé par Bpifrance, rapidement après l'annonce du confinement, le 16 mars 2020, et avant la mise en place du PGE. De 50 000 à 5 M€ pour les PME, et jusqu'à 30M€ pour les ETI, il est octroyé sur une durée de trois à cinq ans, avec un différé d'amortissement en capital jusqu'à douze mois. Deuxième produit, le prêt Rebond a été distribué à hauteur de 800 M€, dont 275 octroyés via une procédure 100% digitale. « Il a été très populaire », constate Nicolas Dufourq. Ce prêt sur sept ans, avec un différé d'amortissement en capital de deux ans, permet d'obtenir de 10 000 à 300 000 €, selon les Régions (qui le financent).

Troisième prêt sans garantie, enfin, celui spécifiquement consacré aux entreprises du secteur du tourisme. À ce jour, 260 M€ ont été décaissés sur le milliard que la Caisse des dépôts et consignations a confié à Bpifrance. Mais la moitié de la somme est déjà accordée et les décaissements devraient advenir rapidement, promet l'établissement. Par ailleurs, Bpifrance a accordé des PGE à ses propres clients (800 M€). Les autres activités de crédit de l'établissement ont baissé cette année.

UN MILLIARD POUR LES START-UP

Le financement de l'innovation constitue une autre des missions de Bpifrance, pour un montant de 20,5 Md€ en 2020. L'essentiel provient de la mission d'opérateur de l'État dans différents programmes, traditionnels ou liés à la crise : le PIA, Programme d'investissement d'avenir, et aussi, des dispositifs nés du plan de relance (appels à projet automobile, aéronautique, territoires d'industries ...). À lui seul, le plan Batterie pèse 701 M€.

Concernant les activités spécifiquement développées par Bpifrance, elles ont crû de 138% l'an dernier, pour atteindre un total de 3 Md€. Mais là aussi, la pandémie a changé la donne. Bpifrance a accordé 460 M€ de Prêts soutien innovation, déclinaison du PGE pour les entreprises innovantes. L'établissement est également venu en soutien aux start-up en mettant sur pied un « French bridge », produit dédié à celles qui s'apprêtaient à lever des fonds quand est survenue la pandémie. « Au total, cela fait presque 1Md€ accordé aux start-up », souligne Nicolas Dufourq.

Autre activité encore, celle de la filiale Bpifrance investissements, dédiée aux investissements en fonds propres, en direct ou via des fonds d'investissement. Elle a permis la mobilisation de 3,6 Md€. « Nous avons joué notre rôle contracyclique », analyse Nicolas Dufourcq. Concrètement, l'établissement est intervenu pour se substituer à des investisseurs étrangers qui faisaient défaut dans des fonds d'investissements, ce qui explique l'augmentation de son activité.

LE CLIMAT, « FIL ROUGE » DE 2021

Quant à l'activité de conseil et d'accompagnement de Bpifrance, ses « incubateurs » destinés à booster la stratégie de croissance des entreprises, n'ont pas pu accueillir normalement les chefs d'entreprise. Mais des échanges numériques ont été maintenus pour les soutenir dans la crise et préparer leur rebond. L'accompagnement dit « ponctuel », a permis de toucher près de 30 000 dirigeants, via le e-learning (+74%) et près de 2 000 par la mise en place d'autodiagnostics digitaux (+216%).

Au total, durant l'année, l'essentiel des dispositifs et des capitaux se sont donc concentrés autour de la gestion de la crise. Toutefois, Bpifrance a aussi distribué 1,7 Md€ de financements de la transition énergétique et écologique, et lancé un prêt vert en partenariat avec l'Ademe. Et, pour 2021, le climat sera « le fil rouge », annonce Nicolas Dufourcq.

LES PETITES ENTREPRI BÉNÉFICIAIRES DES

POUR L'ESSENTIEL, LES **163 MD€ DES DISPOSITIFS** DE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT ONT BÉNÉFICIÉ AUX **PETITES ENTREPRISES**, D'APRÈS LE **COMITÉ OFFICIEL** CHARGÉ D'ÉVALUER L'IMPACT DE CES MESURES.

Par Anne **DAUBREE**

Dans l'hébergement et la restauration, secteur particulièrement touché, 76% des TPE (5 à 10 salariés) ont cumulé au moins trois dispositifs d'aide.

©JI

SES, PRINCIPALES AIDES DE BERCY

L'avantage de la démarche d'évaluation, c'est de couper court à des perceptions faussées qui peuvent se développer, en particulier en temps de crise. Pour l'essentiel, ce sont les petites entreprises qui ont bénéficié des dispositifs d'aide mis en place par l'État dans le cadre de la pandémie, et ce, en nombre et en montant. Telles sont les conclusions du rapport d'étape du « Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien aux entreprises face à l'épidémie de Covid-19 », publié début février. Le comité est organisé sous l'égide de France Stratégie, organe de veille et d'évaluation des politiques publiques, rattaché au Premier ministre.

Les chiffres publiés rappellent tout d'abord l'ampleur des dispositifs : fin septembre 2020, 3,7 millions d'entreprises (soit 17 millions de salariés) avaient bénéficié d'au moins une des quatre mesures de soutien financier d'urgence mises en place par les autorités. Et le montant total des aides apportés s'élève à 163 Md€ répartis entre des prêts (136 Md€) et des subventions (26 Md€). Pour l'essentiel, donc, les petites entreprises en ont été les premières bénéficiaires, révèle l'étude. Plus de 80% des entreprises aidées comptent moins de 250 salariés, pour chacun des dispositifs d'aide, activité partielle, report de cotisations sociales et PGE. Et ces mêmes entreprises concentrent plus de 80 % du montant total des aides. C'est particulièrement le cas du Fonds de solidarité qui était, jusqu'en septembre 2020, principalement destiné aux TPE.

Pour les autres dispositifs, les taux sont moins élevés. Les TPE (moins de 10 salariés) concentrent 55 % du montant total des contributions sociales reportées. Pour les indépendants, le cas est particulier, puisque la procédure a été automatique. Mais les TPE ne représentent que 27% du montant total de l'activité partielle et un peu moins de 32 % du volume des PGE. Par ailleurs, « pour chaque dispositif, les montants médians reçus par salarié diminuent avec la taille des entreprises recourantes », note l'étude. Ainsi, le montant d'activité partielle médian par salarié est deux fois et demi plus élevé pour les PME que pour les entreprises de plus de 250 salariés.

LES ENTREPRISES « ZOMBIES », DES FANTÔMES ?

Autre constat, les entreprises se sont tournées de manière différente vers les divers dispositifs, en fonction de leur taille. En particulier, plus les entreprises sont petites, plus elles ont cumulé les dispositifs. Parmi les entreprises qui ont eu recours à au moins l'un d'entre eux, 38% des entreprises de 5 à 10 salariés en ont cumulé trois. Et 29% n'ont eu recours qu'à un seul d'entre eux. Au niveau au-dessus, 26% des entreprises de 10 à 250 salariés ont eu recours aux trois dispositifs et 36% à un seul. Et enfin, 52% des entreprises de plus de 250 salariés se sont limitées à un seul dispositif, seules 9% d'entre elles ont cumulé les trois. Partant, les « types » de dispositifs privilégiés diffèrent aussi en fonction de la taille. Toutes les entreprises ont sollicité chacun des dispositifs auxquels elles avaient droit. Mais dans des proportions diverses. Par exemple, 21% des entreprises de 5 à 10 salariés qui ont sollicité un seul dispositif ont choisi l'activité partielle. Cette proportion s'élève à 31% pour les entreprises de 10 à 250 salariés, et 46%, pour les plus de 250.

L'étude du comité s'attache également à évaluer le recours aux aides des entreprises, en fonction de leur solvabilité, en se basant sur la cote de crédit attribuée par la Banque de France. Un élément de réponse à une inquiétude qui croit dans le débat public : l'argent public a-t-il été dépensé en pure perte, injecté dans des entreprises qui étaient de toute façon destinées à disparaître, celles qualifiées de « zombies » ? L'examen de la répartition des aides montre que le taux de recours à l'activité partielle est beaucoup plus important (75 %) pour les entreprises dont la cote est comprise entre correcte et excellente. Il chute entre 40 et 45 % pour les entreprises dont la cote est faible ou compromise. En revanche, pour les reports de charges ou les PGE, le recours est maximal pour les entreprises dont la cote de crédit est correcte ou assez faible. Il décroît au fur et à mesure que celle-ci s'améliore. L'octroi du PGE, qui représente une partie très importante des aides, étant soumis à l'accord des banques, le risque de dispersion d'argent public semble limité.

MALGRÉ LA **CRISE**, L'**ENTREPRENEURIAT**

EN DÉPIT DU CONTEXTE ACTUEL, LE NOMBRE DES ENTREPRISES CRÉÉES A PROGRESSÉ DE **4% EN 2020**, PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2019, SELON LES DONNÉES DE L'**INSEE**, PUBLIÉES MI-JANVIER. LA CRISE A ACCENTUÉ LA **DYNAMIQUE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES**, BOOSTÉE PAR LES LIVRAISONS À DOMICILE.

Jihane **MANDLI** et **B.L**

La dynamique des créations d'entreprise ne semble pas s'enrayer, ni l'envie d'entreprendre s'émousser. Un Français sur cinq envisage de créer son entreprise, en reprendre une ou de travailler à son propre compte (en recul de 8 points, toutefois), selon le baromètre annuel Opinion Way, publié le 14 janvier, pour le salon Go entrepreneurs, qui doit se tenir en juin prochain. Et avec quelque 850 000 entreprises créées, soit presque 33 000 de plus qu'en 2019 (données brutes), l'entreprenariat français établit un nouveau record, en hausse de 4%. Cette dynamique est portée par les entreprises individuelles dont les créations progressent de 5,6% (+ 630 000), quand celles de sociétés reculent légèrement, de 0,2%.

LA LIVRAISON À DOMICILE COMME BOOSTER

Le dernier trimestre de 2020 a été particulièrement porteur, selon l'institut de statistique : le nombre cumulé d'entreprises créées a fortement augmenté (+16,3%, en données brutes) par rapport à la même période de l'année 2019. Le secteur qui contribue le plus à cet essor est celui des « transports et entreposage » (+6,1 points), détaille l'Insee. Entre octobre et décembre 2020, il a enregistré 13 100 entreprises nouvelles par rapport à la même période de 2019. Dans ce même secteur, ce sont les « autres activités de poste et de courrier » qui ont boosté les créations d'entreprises au cours des trois derniers mois de 2020 (soit +13 600 par rapport à 2019), explique l'Insee. La tendance,

RÉSISTE

LE TOP 3 DES RÉGIONS, SELON LES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

En termes d'immatriculations, trois régions se distinguent par leur dynamisme entrepreneurial, au-dessus de la moyenne nationale (**+2,1%**, par rapport à 2019), selon le bilan national 2020 des entreprises du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, réalisé en partenariat avec l'institut Xerfi : l'Ile-de-France (**+7,5%** par rapport à 2019), les Hauts-de-France (**+4,1%**) et, dans une moindre mesure, **les Pays de la Loire** (**+2,3%**). La tendance favorable s'explique par l'essor des livraisons à domicile dans les deux premières régions (près de **+70%** en Ile-de-France, contre **+38%** au niveau national), alors que c'est le e-commerce qui dope les créations d'entreprises en Pays de la Loire. À l'inverse, six régions enregistrent un repli des immatriculations : Provence-Alpes-Côte d'Azur (**-0,7%**), Auvergne Rhône-Alpes (**-0,8%**), la Bretagne (**-1,1%**), l'Occitanie (**-1,2%**), le grand Est (**-2,9%**) et, nettement plus marqué, la Corse (**-12,8%**).

déjà observée ces dernières années, qui s'est accélérée avec les restrictions liées à la pandémie, est portée par la progression des services de livraison à domicile, de la foodtech, notamment. « À elle seule, cette activité de livraison à domicile représente, désormais, près d'une inscription au RCS sur dix sur l'ensemble de l'année (9% en 2020, contre 6,5% en 2019) », selon le bilan national 2020 des entreprises du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, réalisé en partenariat avec l'institut Xerfi.

BAISSE EN DÉCEMBRE 2020

Toutefois, le deuxième confinement a ralenti le mouvement. Selon l'Insee, les créations, tous types d'entreprises confondus, ont régressé de 4,2% en décembre 2020 (-3 542, en données corrigées des variations saisonnières, après +0,5% au mois de novembre 2020). Sur ce mois, les créations d'entreprise sont en net repli dans le secteur des transports et entreposage (-10,7%) ainsi que dans la construction (-10,2%). Elles ont progressé dans le secteur industriel (+13%), tirée par l'industrie manufacturière.

2021, RECRUTEMENT DES CADRES UNE ANNÉE DIFFICILE

INTERROGÉS EN DÉCEMBRE 2020, DANS LE CADRE DU **BAROMÈTRE DE L'APEC**, PUBLIÉ DÉBUT FÉVRIER, LES ENTREPRISES, CRISE OBLIGE, SE MONTRENT **PRUDENTES EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT DES CADRES** ET LES INTÉRESSÉS **CRAIGNENT POUR LA PRÉSERVATION DE LEUR EMPLOI**.

Par Jihane **MANDLI** et **B.L**

© Shutterstock

Pour l'emploi cadre, 2020 restera une année sinistrée : quatre entreprises sur dix ont annulé ou reporté un recrutement prévu, et jusqu'à une TPE sur deux. Selon les estimations de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les embauches de cadres ont connu une chute vertigineuse de 40 % en 2020, par rapport à l'année précédente. Les offres d'emploi publiées sur son site ont diminué de 29 %, avec de fortes disparités selon les secteurs : la baisse est beaucoup plus marquée, notamment, dans l'automobile et l'aéronautique.

Pour cette année, Gilles Gateau, directeur général de l'Apec ne s'attend « ni à un rebond, ni à un plongeon ». Ce premier trimestre 2021, 11% des entreprises interrogées[1] envisagent de recruter au moins un cadre (+1 point, par rapport au dernier trimestre de 2020), un niveau très en deçà des intentions mesurées l'an passé. Exemple, 41 % des entreprises de plus de 100 salariés prévoient de recruter au moins un cadre ce premier trimestre, contre 60 % un an auparavant. « Avant tout préoccupées par le retour de la croissance et l'évolution de leur niveau d'activité, les entreprises ne font pas du recrutement de cadres une priorité pour le début d'année 2021 (8 %), et encore moins les TPE (4%) », analyse l'Apec.

L'INDUSTRIE RETROUVE DES COULEURS

Les intentions de recrutement restent ainsi limitées. Elles se stabilisent par rapport à la fin d'année 2020. Les entreprises industrielles, dont les embauches ont beaucoup baissé l'an passé, comptent, elles, renforcer leurs effectifs : le secteur enregistre la hausse la plus significative, soit 16 % ces trois premiers mois, contre 8 % au quatrième trimestre 2020.

LES INFORMATICIENS ET LES COMMERCIAUX RECHERCHÉS

Les intentions d'embauche se concentrent principalement sur les secteurs traditionnellement moteurs de l'emploi cadre : les métiers de l'informatique (20 %), le commercial (17%), les études et R&D (16 %) ainsi que la production industrielle, travaux et chantiers (14 %). Ces fonctions représentent les deux tiers des recrutements prévus ces trois premiers mois, selon l'Apec.

D'autre part, les profils présentant une expérience professionnelle de un à cinq ans restent privilégiés, par 58 % des entreprises. Ceux disposant d'une expérience oscillant entre six et dix ans, par 52 % d'entre elles. Ce premier trimestre, 28 % des entrepreneurs anticipent également de recruter un jeune cadre diplômé, contre 25 %, en fin d'année.

LES CADRES S'INQUIÈTENT, LEUR CONFIANCE S'ÉRODE

De leur côté, compte tenu du manque de visibilité des entreprises, les cadres anticipent une situation difficile. Et certains la vivent déjà : fin 2020, 25 % d'entre eux indiquent qu'ils ont été concernés par une restructuration de leur entreprise, rapporte l'Apec, et 23 % qu'ils ont travaillé dans des structures enregistrant ou annonçant un certain nombre de licenciements depuis le début de la crise sanitaire, soit 4 points de plus qu'en septembre 2020, en particulier dans le secteur industriel.

> Les entreprises ne font pas du recrutement de cadres une priorité pour le début d'année 2021, et encore moins les TPE.

Corollaire de ce climat anxiogène, près d'un quart des cadres redoutent de perdre leur poste (+5 points, par rapport à septembre 2020). Cette inquiétude grandit de façon plus marquée chez les jeunes (moins de 35 ans) et les seniors (55 ans et plus), respectivement 28 et 25 %, contre 16 et 19 %, en septembre dernier. Et l'écart se creuse entre les cadres travaillant dans des TPE, plus nombreux à se sentir menacés par un licenciement (29 %), et ceux employés dans les PME (27 %) et en ETI et grandes entreprises (21 %).

PRÊTS À ENTAMER UNE NOUVELLE AVENTURE PROFESSIONNELLE

Autre constat, dans ce contexte incertain, une majorité de cadres (63 %) estiment qu'il leur serait difficile de trouver un emploi équivalent. Cette proportion grimpe à 84% chez les seniors, précise l'Apec. Mais, en cas de perte d'emploi, les cadres seraient prêts à rebondir, prendre un nouvel élan. Dans ce sens, 75 % d'entre eux affirment être en mesure de changer complètement de secteur d'activité, 69 % pensent reprendre une formation et 65 % prévoient de changer de métier.

[1] Enquête en ligne auprès d'un échantillon de 2 000 cadres, enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 1 000 entreprises.

CONTREFAÇON DE

L'INTÉRÊT PRINCIPAL D'ÊTRE TITULAIRE D'UN BREVET EST DE **BÉNÉFICIER D'UN MONOPOLE** POUR EXPLOITER L'INVENTION BREVETÉE. TOUT TIERS QUI UTILISERAIT L'INVENTION EST AINSI SUSCEPTIBLE D'ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN CONTREFACTEUR. DISPOSER D'UN BREVET N'EST NÉANMOINS **PAS UNE ARME ABSOLUE**, ET IL CONVIENT EN PRÉSENCE D'UNE **ACTION EN CONTREFAÇON** – À VOTRE INITIATIVE OU À VOTRE ENCONTRE – DE BIEN RÉFLÉCHIR À LA **MARCHE À SUIVRE**.

Par Pierre **LANGLAIS**, avocat et Jonathan **GUILLOUX**, élève-avocat au cabinet Langlais Avocats

Qu'est-ce qu'un brevet ?

Un brevet est un titre de propriété industrielle qui protège la solution à un problème technique. Pour être brevetable, l'invention concernée doit être nouvelle et impliquer une activité inventive. Un brevet protège l'invention pendant une durée de vingt ans, sous réserve du paiement d'annuités.

Vous estimez qu'on contrefait votre brevet : que faire ?

Vous soupçonnez une contrefaçon de votre brevet. Voici la marche à suivre. Il convient d'abord de s'assurer du bien-fondé d'une éventuelle atteinte à votre brevet en confrontant le produit ou procédé au texte des revendications délivrées. Il est pour cela recommandé de se faire accompagner par un professionnel en droit des brevets pour avoir une vision juste du périmètre de protection de son titre.

Il est ensuite vivement recommandé de se réserver la preuve certaine de la contrefaçon. Vous pourrez donc faire procéder à l'achat du produit concerné par l'intermédiaire d'un huissier (auprès d'un vendeur physique ou sur internet), pour l'analyser et vérifier si les caractéristiques de l'invention brevetée sont contrefaites. Le constat d'huissier vous permettra de prouver la contrefaçon si celle-ci semble avérée.

Si l'achat d'un produit de cette manière semble difficile, il est possible de demander au juge, par requête, l'autorisation de faire mener une saisie-contrefaçon. Cette saisie permettra à un huissier, éventuellement accompagné d'experts, de pénétrer dans les locaux du potentiel contrefacteur, sans avertir préalablement ce dernier, afin de récolter des preuves de la réalité et de l'ampleur de la contrefaçon alléguée.

Si la contrefaçon semble avérée, et que des preuves suffisantes de celle-ci ont pu être récoltées, il conviendra dans un premier temps d'adresser un courrier au contrefacteur, le mettant en demeure de cesser ses agissements. Ce courrier est particulièrement important si le contrefacteur n'est pas le fabricant, car il est nécessaire pour agir à l'encontre d'un autre maillon de la chaîne commerciale (revendeur, utilisateur…) de démontrer qu'il avait connaissance de la contrefaçon.

Faute de réaction positive, il sera ensuite possible d'exercer l'action judiciaire en contrefaçon. En matière de brevet, cette action se fera nécessairement devant le tribunal judiciaire de Paris. La prescription applicable est de cinq ans. En cas d'urgence particulière, il existe des procédures plus rapides, notamment le référé (pour demander l'interdiction provisoire de continuer la commercialisation de produits contrefaisants, par exemple) ou la procédure à jour fixe accordée sur ordonnance préalable du juge.

Si vous n'êtes pas titulaire du brevet, mais disposez d'une licence sur celui-ci, vous ne pourrez agir vous-même qu'à deux conditions : avoir une licence exclusive, et que cette licence ne vous interdise pas de mener l'action. À défaut, il faudra convaincre le titulaire du brevet d'agir lui-même, puis vous joindre à son action.

BREVET : COMMENT AGIR ET RÉAGIR ?

On vous reproche de contrefaire une invention brevetée : comment réagir ?

La complexité du monde industriel fait que l'on peut, sans en avoir conscience, concevoir un nouveau produit ou procédé qui constituerait une contrefaçon du brevet d'un tiers. Toutefois, avant de céder aux demandes d'un concurrent de cesser la fabrication d'un produit prétendument contrefaisant et de l'indemniser, il convient de s'assurer de la solidité des prétentions adverses.

Et ce, que l'on ait simplement reçu un courrier de mise en demeure ou que l'on soit déjà poursuivi en justice. Voici quelques conseils :

Tout d'abord, vérifiez que vos produits ou procédés reprennent bien l'invention protégée par le brevet invoqué à votre encontre. Tous les brevets étant consultables sur le site de l'INPI, il suffira donc de rechercher le numéro du brevet. Il faudra alors lire la partie « Revendications », qui constitue la seule partie protégée du brevet.

Il convient également de consulter le rapport de recherche émis suite au dépôt de la demande de brevet, lui aussi accessible sur le site de l'INPI. En effet, tous les brevets ne se valent pas ! Dans ce rapport, qui a été rédigé par un examinateur de l'INPI au moment de la demande d'enregistrement, peuvent bien souvent être trouvés des éléments permettant de démontrer que l'invention n'était pas totalement nouvelle au moment du dépôt et/ou qu'elle résultait d'une activité inventive plutôt faible.

Ces arguments peuvent permettre de remettre en cause la validité du brevet opposé devant le juge. Or, si le brevet est nul, vous ne pouvez plus en être contrefacteur ! Le point est d'autant plus important qu'avant l'année dernière l'INPI ne procédait pas à un examen de fond de la brevetabilité des brevets déposés, et qu'en conséquence de très nombreux titres ont été délivrés alors qu'ils ne valent pas grand-chose.

Autres points importants : il peut aussi être utile de regarder si celui qui vous assigne en justice est bien le titulaire inscrit au registre du brevet. Si tel n'est pas le cas, un problème de qualité à agir pourrait se présenter, ce qui mettrait un terme à la procédure. Pensez de même à vérifier si le titulaire du brevet a bien payé ses annuités car, à défaut vous pouvez demander à ce que soit prononcée la déchéance de ses droits, qui l'empêchera de se prévaloir de son brevet.

© Shutterstock

Enfin, il peut arriver que vous réalisiez que le brevet a été déposé après que vous ayez commencé à fabriquer vos produits ou à utiliser vos procédés. Si vous pouvez apporter la preuve que vous étiez en possession de l'invention avant la délivrance du brevet (registres internes, dépôt Soleau…), le titulaire du brevet ne pourra pas vous empêcher de continuer à l'exploiter personnellement.

En résumé, en attaque ou en défense, rien n'est jamais perdu !

Le cabinet Langlais Avocats est exclusivement dédié à la propriété intellectuelle, à l'informatique et à l'internet. *www.langlais-avocats.com*. et *www.yoonozelo.com*

L'IMMOBILIER AU SERVICE DES ENTREPRISES

© HLP Audit

AFIN DE **RENFORCER LES CAPITAUX PROPRES** DES ENTREPRISES ET LE **REFINANCEMENT** DES SOCIÉTÉS AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE, LA LOI DE FINANCES 2021 EST VENU INSTAURER **DES RÉGIMES TEMPORAIRES** POUR FACILITER LE **RECOURS À LA RÉÉVALUATION LIBRE DES ACTIFS** ET AUX OPÉRATIONS DE **LEASE-BACK**.

Par Vincent **GOLDIE**, associé HLP AUDIT

En dehors de toute communication financière, la solidité d'une entreprise s'apprécie souvent à partir de ses comptes annuels. Alors que plusieurs entreprises ont à constater des résultats dégradés, cette situation risque d'impacter certaines relations commerciales, la signature d'un nouveau bail, ou encore l'obtention d'un financement. Les dispositifs mis en place par le législateur sont à explorer avec intérêt, tout spécialement pour les entreprises détentrices de leurs actifs immobiliers.

LA RÉÉVALUATION LIBRE DES ACTIFS

La loi de finances 2021 assouplit les modalités fiscales attachées au mécanisme de réévaluation libre des actifs réalisées à compter du 31 décembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2022. Cette opération permet de revaloriser les capitaux propres de l'entreprise et contribue ainsi à donner une image plus fidèle de sa solidité financière.

La réglementation comptable encadre strictement ce mécanisme. En pratique, sa mise en œuvre devrait se concentrer principalement sur les actifs immobiliers et les titres de participations. Aussi, la détention d'actifs immobiliers par une société d'exploitation, ou par une SCI détenue par un groupe, offre un levier intéressant pour revaloriser ses capitaux propres.

Concrètement, l'écart constaté entre la valeur vénale et la valeur comptable vient augmenter l'actif immobilisé et les capitaux propres, rehaussant ainsi les bases d'amortissements et donc les charges d'amortissements futures. Le produit issu de cette réévaluation est immédiatement imposable, mais la loi de finances a autorisé l'étalement de cette plus-value sur quinze ans pour les constructions et cinq ans pour les autres biens amortissables.

LE LEASE-BACK

Ce mécanisme permet aux sociétés propriétaires de leurs actifs immobiliers de vendre leur actif à une société de crédit-bail et simultanément de le prendre en crédit-bail immobilier en devenant locataire. La mise en œuvre d'un lease-back permet de générer ainsi rapidement de la trésorerie, tout en dégageant le plus souvent un résultat comptable positif significatif et donc un renforcement de ses capitaux propres.

Fiscalement, la loi de finances 2021 autorise l'étalement fiscal de cette plus-value sur la durée du contrat de crédit-bail sans pouvoir excéder quinze ans pour les opérations réalisées entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2023.

UN COÛT FISCAL GLOBALEMENT NEUTRE

Avec ces deux mesures, l'impact fiscal est donc globalement neutre pour l'entreprise, comme pour l'État, sur la durée. Pour autant, la mise en œuvre de cette opportunité devra s'apprécier en fonction de la situation de chaque entreprise et de ses choix patrimoniaux.

Découvrez notre pôle Patrimoine dédié aux spécificités des métiers de l'immobilier

Une équipe experte et engagée

12 professionnels dédiés aux enjeux du patrimoine pour vous accompagner au quotidien.
Des missions réalisées en lien avec les notaires, les avocats, les CGP & Banques privées (pacte Dutreil, donation/succession, placements).

Nos domaines d'expertises :

- **Fiscalité immobilière** – VIR/VEFA, terrain à bâtir, TVA immobilière
- **Report ou Sursis d'imposition** – maitrise des mécanismes fiscaux attachés aux PV d'apport, de filialisation, holding
- **Comptes consolidés**, prévisions de trésorerie
- **Accompagnement financier :** relations bancaires, cotation Banque de France, financements complexes
- **Evaluation** pour transmission, restructuration, IFI
- **Ingénierie financière & fiscale** sur opérations complexes

Les secteurs d'activités accompagnés :

- Promotion immobilière
- Marchands de biens
- Foncières – club deal
- Holdings patrimoniales
- Syndic & Gestion immobilière
- Notaires, architectes, maîtres d'œuvre…

HLP AUDIT est un cabinet indépendant d'expertise comptable, d'audit et de conseil aux entreprises situé à Nantes. Les 100 collaborateurs vous accompagnent au quotidien sur vos enjeux d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de paie/ RH.

Contactez nos experts du pôle PATRIMOINE Vincent GOLDIE • Florent MARECHAL • Marc-Antoine DE JESSEY
www.hlp-audit.fr • 02 40 37 00 34 • contact@hlp-audit.fr

QUID DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN 2021 ?

À COMPTER DE **MARS**, LE RÉGIME DÉROGATOIRE EST **RECENTRÉ SUR LES ENTREPRISES DES SECTEURS PROTÉGÉS** SUBISSANT DE TRÈS FORTES PERTES.

À compter du 1er mars 2021, le régime dérogatoire de l'activité partielle est recentré sur les entreprises des seuls secteurs protégés subissant de très fortes pertes de chiffre d'affaires en 2021.

Les autres entreprises bénéficient d'un sursis, la baisse d'indemnisation étant reportée au 1er mars 2021. À cette date, l'allocation versée à l'employeur est réduite à 36 % du salaire brut et l'indemnité versée au salarié à 60 % de la rémunération brute.

Les règles dérogatoires décidées dans le cadre de la crise sanitaire demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 (notamment pour les salariés vulnérables ou tenus de garder leur enfant).

BAISSE DE L'ALLOCATION EN AVRIL

À compter du 1er mars 2021, et jusqu'au 31 décembre 2021, les entreprises des secteurs protégés peuvent bénéficier de l'allocation d'activité partielle majorée, à condition de subir en 2021 une « très forte baisse de chiffre d'affaires ». Un décret devra préciser le niveau de perte de chiffre d'affaires et ses modalités.

Les secteurs protégés comprennent les entreprises des secteurs prioritaires (hôtellerie, restauration, sport, évènementiel, culture, etc.) et les entreprises des secteurs d'activité qui en dépendent et ayant subi, entre le 15 mars et le 15 mai 2020, une perte de chiffre d'affaires d'au moins 80 %. Il s'agit aussi des entreprises ayant subi une fermeture administrative totale ou partielle ainsi que les commerces des stations de ski.

L'allocation majorée versée à l'employeur est égale à 70 % du salaire brut, avec un minimum de 8,11 €/heure et un maximum de 32,29 €/heure (4,5 smic x 70 %). L'indemnité versée au salarié est égale à 70 % de sa rémunération brute.

Faute de subir une « très forte baisse de chiffre d'affaires » en 2021, l'allocation versée aux entreprises des secteurs protégés sera, à compter du 1er mars 2021, réduite à 60 % de la rémunération brute (8,11 €/heure minimum, 27,68 €/heure maximum ou 4,5 smic x 60 %). À partir du 1er avril 2021, l'allocation sera encore réduite à 36 % du salaire brut (7,30 €/heure minimum, 16,61 €/heure maximum ou 4,5 smic x 60 %).

Indemnisation de l'activité partielle		*Salarié*	*Employeur*
Février 2021	Tous secteurs protégés Entreprises fermées Stations de ski	70 %	70 %
	Autres entreprises	70 %	60 %
Mars 2021	Secteurs protégés : perte de CA d'au moins 80 % en 2021 Entreprises fermées Stations de ski	70 %	70 %
	Secteurs protégés : perte de CA inférieure à 80 % en 2021	70 %	60 %
	Salariés vulnérables ou tenus de garder leur enfant	70 %	60 %
	Autres situations	60 %	36 %
Avril /juin 2021	Secteurs protégés : perte de CA d'au moins 80 % en 2021 Entreprises fermées Stations de ski	70 %	70 %
	Secteurs protégés : perte de CA inférieure à 80 % en 2021 Autres entreprises	70 %	60 %
	Salariés vulnérables ou tenus de garder leur enfant	60 %	36 %

Références : Ordonnances du 10 février 2021, 2021-135 et 2021-136.

FACTURATION OBLIGATOIRE EN 2025

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE VA DEVENIR **PROGRESSIVEMENT OBLIGATOIRE** POUR TOUTES LES ENTREPRISES. LA DÉMATÉRIALISATION PERMETTRA À L'ADMINISTRATION FISCALE DE **MIEUX CONTRÔLER LES TRANSACTIONS ENTRE LES ENTREPRISES**, PARTICULIÈREMENT EN MATIÈRE DE **TVA**.

À l'horizon 2025, toutes les entreprises devront émettre et recevoir des factures sous format électronique.

Jusqu'à présent, la facturation électronique n'est obligatoire qu'avec les personnes publiques (État, collectivités locales, entreprises publiques), particulièrement pour les marchés de travaux. Elle peut aussi être mise en œuvre volontairement avec l'accord du destinataire. Depuis 2020, l'obligation s'applique également aux entreprises de moins de dix salariés. La généralisation de la dématérialisation des factures sera mise en place progressivement.

Dès 2023, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, devront accepter de recevoir des factures électroniques. À terme, en 2025, toutes devront émettre et recevoir leurs factures sous forme électronique. L'échéance est avancée en 2023 pour les grandes entreprises et en 2024 pour les entreprises de taille intermédiaire.

Ces obligations s'appliquent à toutes les sociétés établies en France et disposant d'un numéro SIREN, assujetties à la TVA, y compris les entreprises bénéficiant de la franchise en base.

La dématérialisation des factures nécessite de recourir à l'intermédiaire d'un service en ligne, plateforme privée certifiée ou plateforme publique centralisatrice (Chorus Pro). C'est l'occasion pour l'administration fiscale de collecter des informations permettant de lutter contre la fraude fiscale.

© Shutterstock

ÉLECTRONIQUE

CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

L'obligation de facturation électronique s'accompagne de l'obligation de transmettre à l'administration fiscale les données de facturation, notamment des informations qui ne figurent pas sur les factures (statut et date de paiement).

Les données collectées devraient permettre le recoupement automatisé entre factures émises et factures reçues, la vérification de la date et du statut de paiement des factures (déterminant la date d'exigibilité de la TVA pour les prestations de services ou les travaux immobiliers), le contrôle des transactions réalisées par les entreprises. La transmission obligatoire des données de facturation concernera aussi les opérations non soumises à une obligation de facturation électronique (ventes réalisées avec des personnes physiques et des opérateurs étrangers).

L'administration fiscale fait valoir que la dématérialisation permettra de pré-remplir automatiquement les déclarations de TVA mais aussi d'alléger la gestion des factures et de sécuriser les délais de paiement.

La collecte d'informations devrait enfin permettre de suivre l'activité des secteurs économiques en temps réel et de mieux piloter la politique économique.

PLATEFORME EN LIGNE

L'entreprise émettrice transmet ses factures à la plateforme en ligne sous un format électronique. La plateforme envoie les factures électroniques directement à l'acheteur ou à une autre plateforme privée certifiée mandatée par l'acheteur qui lui transmet à son tour la facture. La plateforme vérifie et collecte les données et les transmet à l'administration fiscale (via Chorus Pro).

La plateforme publique Chorus Pro, qui peut être utilisée gratuitement, rassemble un million d'usagers. Son interface et ses fonctionnalités ont été rénovées (organisation du travail, gestion des factures, communication entre fournisseurs et clients...).

FORMAT DE FICHIER

Les entreprises peuvent adopter le format du fichier électronique de leur choix à condition qu'il permette d'en extraire les données par un processus informatique. Le simple scan d'une facture papier ne suffit pas.

Le format du fichier électronique devra être nativement structuré, c'est-à-dire respecter un modèle informatique hiérarchisé permettant d'en extraire les données.

Les formats autorisés sont les formats structurés (XML, EDI...) et les formats non structurés natifs. Les factures scannées peuvent également être utilisées à condition qu'elles s'accompagnent d'un fichier structuré (PDF/XML, factur-X).

Référence : Loi de finances pour 2021, 2020-1721 du 29 décembre 2020.

Envies Tables Culture

par Nelly **LAMBERT**

© DR

EXPOSITION
POUR L'AMOUR DE L'ART

Depuis quelques jours, Nantes est devenue une galerie d'art à ciel ouvert. Une cinquantaine d'artistes ont collé sur des murs, mobiliers urbains, affichages libres quelque 200 œuvres. Un moyen d'expression pour des artistes privés de projets et de visibilité, une façon de rappeler que l'art est essentiel… et de protester contre une fermeture des lieux culturels qui dure. Une carte interactive permet de localiser les œuvres. Du fait du caractère sauvage de cette expo, certaines œuvres n'ont eu qu'une durée éphémère, mais on peut les retrouver sur le compte Instagram Pour_lamour_de_lart_nantes.

Carte interactive sur Mapstr.com, compte @pourlamourdelartnantes

2

© DR

MUSIQUE
LE PHÉNOMÈNE VIDEOCLUB

Ils s'appellent Adèle Castillon et Matthieu Reynaud, n'ont pas tout à fait vingt ans et ont monté leur groupe, Videoclub, il y a deux ans. Ils se sont faits connaître avec le titre « Amour plastique » qui cartonne sur YouTube (plus de 60 millions de vues à ce jour !). Le jeune groupe électro-pop nantais a sorti fin janvier son premier album avec treize titres aux sonorités très 80's : Euphories. Et, depuis, le phénomène continue de grossir.

Disponible sur toutes les plateformes de streaming ainsi qu'en CD et vinyle chez les disquaires, 14€99.

VISITE
LE MUSEUM, AUTREMENT

La collection de météorites ou celle des oiseaux du Museum d'histoire naturelle de Nantes vous manquent ? En cette période de fermeture imposée, le muséum propose sur son site internet de redécouvrir autrement ses espaces, au travers de visites virtuelles. L'une parcourt le musée vide de toute présence humaine en drone, quand l'autre retrace le spectacle féérique donné durant Noël 2018 par l'artiste Alain Thomas sur la façade du bâtiment.

Museum.nantesmetropole.fr, rubrique Expositions

© DR

VENTES AUX ENCHÈRES

RÉSULTATS AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 19 FÉVRIER

Nature et Désignation	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques 2 avenue du Général de Gaulle GRANDCHAMP DES FONTAINES **Maison d'habitation de plain-pied** (134 m²)	237 600 €	321 000 €	**SELARL CVS** Me LARONZE B. Tél. 02 40 44 70 70
Vente aux enchères publiques 7 impasse de l'Orangeraie SAINT MARS DU DÉSERT **Maison d'habitation mitoyenne d'un étage** (100,15 m²)	30 000 €	143 000 €	**SCP CADORET TOUSSAINT DENIS** Tél. 02 40 20 34 58

VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 12 MARS

Nature et Désignation	Heure	Mise à Prix	Avocat
Vente aux enchères publiques 20 rue du Château LA CHAPELLE GLAIN **Maison d'habitation** (145,19 m²)	10 h	45 000 €	**CABINET RACINE** Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 16 rue de la Verrière NORT SUR ERDRE **Maison d'habitation** (96 m²)	10 h	68 000 €	**CABINET RACINE** Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 32 Le Droyau ou lieudit ou voix - 32 La Croix Verte SAINT LUMINE DE CLISSON **Ensemble immobilier** (13 a 39 ca) *(Visite : le jeudi 4 mars 2021)*	10 h	50 000 €	**PARTHEMA AVOCATS** Me RIOU J.P. Tél. 02 44 76 13 67
Vente aux enchères publiques 59 Les Enfers SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU **Maison d'habitation** (315,62 m²) *(Visite : le vendredi 26 février 2021 de 14 h à 16h)*	10 h	270 000 €	**SELARL PALLIER BARDOUL** Tél. 02 51 72 72 60
Vente aux enchères publiques 26 rue du Bel Air LE CELLIER **Ensemble immobilier à usage d'habitation** (15 a 38 ca) *(Visite : le vendredi 5 mars 2021 de 14 h 30 à 15 h 30)*	10 h	110 000 €	**SCP ACTA JURIS** Tél. 02 40 69 25 00

LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales « INFORMATEUR JUDICIAIRE » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département de Loire-Atlantique pour l'année 2021 par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2020 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, l'annonce est facturée, de filet à filet, à 1,78 € mm/colonne (hors taxes) pour l'année2021 en Loire-Atlantique. À compter du 1er janvier 2021, selon L'Arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légale, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique.

NANTES - SAINT NAZAIRE

OFFRES D'EMPLOI

OFFICE NOTARIAL en Loire-Atlantique

recherche

NÉGOCIATEUR SPÉCIALISÉ
en fonds de commerce de boulangerie

expérience souhaitée.

Envoyer CV + lettre de motivation à :
marie-armelle.nicolas@notaires.fr

KACERTIS AVOCATS

KACERTIS AVOCATS (***www.kacertis-avocats.com***)
Cabinet d'Avocats en Droit des Affaires – NANTES CENTRE

RECHERCHE

Un(e) Assistant(e) dans le cadre d'un CDI à temps complet

Notre cabinet composé de 7 avocats intervient à la fois en conseil et en contentieux dans tous les domaines du droit des affaires (droit des sociétés, droit commercial, droit social, droit de la propriété intellectuelle…).

Nous recherchons un.e assistant.e doté.e d'un **excellent relationnel**, faisant preuve d'initiative et de rigueur.

Salaire selon expérience.

Poste à pourvoir immédiatement.

Une première expérience en cabinet d'avocats serait un atout.

Si vous avez envie de travailler dans un cabinet à taille humaine
dans le domaine du droit des affaires,
envoyez-nous **votre CV et lettre de motivation** par email à : ***contact@kacertis.com***

MARCHÉS PUBLICS

Montoir de Bretagne

MAIRIE DE MONTOIR DE BRETAGNE
M. Thierry NOGUET - Maire, 65 rue Jean Jaurès
44550 MONTOIR DE BRETAGNE.
Tél : 02 40 45 45 00
mèl : correspondre@aws-france.fr
web : http://montoirdebretagne.fr

AVIS SANS SUITE

Objet : prestation de blanchisserie
Référence acheteur : 2021-FCS-0002
Nature du marché : Services
Procédure adaptée

Attribution du marché
Cet avis a été déclaré SANS SUITE.

Envoi le 22/02/21 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur ***http://montoirdebretagne.fr***

21500290

COMMISSAIRES PRISEURS

Ouest Enchères Publiques – Nantes · Rennes

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
24 rue du Marché Commun 44300 NANTES
Tél. 02 40 49 97 97 - **www.oep.fr - info@oep.fr**
S.E.L.A.R.L. ANTONIETTI - JOURDAN - SARL OEP agrément 2002-220

Lundi 1er mars 2021

DRUGSTORE (à l'Étude)

Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Adresses des ventes sur **www.oep.fr**
Frais judiciaires 12 % HT -
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CPJ Commissaires Priseurs Judiciaires – Anjou-Bretagne

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

JURIPARTNER Société d'avocats

SELARL inter-barreaux **LRB AVOCATS CONSEILS – JURIPARTNER**,
Me Guillaume LENGLART, avocat au Barreau de Nantes
41 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES
Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de Nantes, Chambre des saisies immobilières
Juge de l'Exécution, Palais de Justice de Nantes, quai François Mitterrand 44200 NANTES

APPARTEMENT

NANTES (Loire-Atlantique - 44000) 55 rue des Olivettes - 57-58 quai Magellan

Mise à prix (frais outre) : 40 000 €.

LE VENDREDI 26 MARS 2021 à 10 h

Dans l'immeuble en copropriété cadastré section EI n°207, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 14 mars 1989, volume 1989 P n°7400, d'un PV de cadastre publié le 08 août 1994, volume 1994 P n°7296, d'un modificatif à l'état descriptif de division publié le 20 octobre 2014, volume 2014 P n°10450 :

Le lot numéro soixante-dix-huit (78) :

Dans le bâtiment C, au quatrième étage, ***UN APPARTEMENT*** numéro 50 du plan, et les 621 / 18.500es des parties communes générales des parties communes.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble est vendu inoccupé.

Mise à prix (frais outre) : 40.000 €.

Visite : le 11 mars 2021 de 14 h 30 à 16 h 00.

Aux requêtes poursuites et diligences de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07023954, et au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le n°440 242 469, dont le siège social est sis à NANTES, La Garde - route de Paris – 44949 NANTES CEDEX 9, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL INTER-BARREAUX LRB AVOCATS CONSEILS – JURIPARTNER, **Maître Guillaume LENGLART**, avocat au barreau de NANTES, y demeurant 41 rue de la Tour d'Auvergne.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°19/00082 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis
Guillaume LENGLART, avocat
21500282

SELARL BOUCHER NAUX & ASSOCIÉS, Me Bertrand NAUX
avocat au Barreau de Nantes, 54 rue de Bel Air 44016 NANTES Cedex 1
Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au Tribunal Judiciaire de Nantes, Chambre des Saisies immobilières,
Juge de l'Exécution, Palais de Justice de Nantes,
quai François Mitterrand 44200 NANTES

APPARTEMENT + EMPLACEMENT DE PARKING

COMMUNE DE NANTES (Loire-Atlantique - 44000) 63 rue d'Allonville

Mise à prix (frais outre) : 30 000 €

VENDREDI 26 MARS 2021 à 10 h

Dans l'immeuble en copropriété cadastré section CH n°179, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 29 juin 1989, volume 1989 P n°5749, d'un modificatif d'état descriptif de division publié le 08 septembre 2010, volume 2010 P n°9741, d'un modificatif d'état descriptif de division publié le 22 octobre 2015, volume 2015 P n°11498 :

Le lot numéro cent cinq (105) :

UN APPARTEMENT et les 1314/100000es des parties communes de l'immeuble,

Le lot numéro deux cents quatorze (214) :

UN EMPLACEMENT DE PARKING et les 1314/100000es des parties communes de l'immeuble.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

L'immeuble est vendu occupé par le propriétaire.

Mise à prix (frais outre) : 30.000 €.

Visite : le 10 mars 2021 de 14 h 30 à 15 h 30.

Aux requêtes poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE « RESIDENCE DARIUS MILHAUD », sis 63, rue d'Allonville à NANTES représenté par son syndic, le CABINET THIERRY, société par actions simplifiées inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 309 358 349, dont le siège social est situé 10, rue Sarrazin à NANTES (Loire-Atlantique – 44000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SELARL BOUCHER NAUX & ASSOCIES, **Maître Bertrand NAUX**, avocat au barreau de Nantes, y demeurant 54 rue de Bel Air 44016 NANTES CEDEX 1.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NANTES.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES où le cahier des conditions de vente n°20/00051 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis
Bertrand NAUX, avocat
21500275

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 24/01/2021, il a été constitué la SCI : **B AND B LA TURQUANTOISE**. Capital : 2880 €. Objet : La construction ou l'acquisition, ainsi que l'administration et la gestion civile d'un bien immobilier, en vue de sa jouissance à temps partagé par les Associés. Siège : 21 Rue du Clos Sablé 44470 Mauves-sur-Loire. Gérance : BREHIER REMY 21, rte de le Hillière 44470 Thouaré sur Loire. BREHIER ep. BOITEAU Gaëlle 21 Rue du Clos Sablé 44470 Mauves-sur-Loire. BOITEAU Arnaud 21 Rue du Clos Sablé 44470 Mauves-sur-Loire. Les cessions de parts sont toujours soumises à agrément. Durée: 99 ans. Au RCS de NANTES

21IJ01229

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **A Coeur d'Artichaut.** Capital : 1000 €. Siège social : 13 Rue des Alisiers 44300 NANTES. Objet : Livraison de plateaux repas au domicile des personnes âgées dépendantes, personnes en sortie d'hospitalisation et personnes en situation de handicap ; Accompagnement des personnes âgées aux démarches administratives ; Aide aux courses ; activité de conciergerie. Président : DUPAS Amélie 13 Rue des Alisiers 44300 NANTES. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANTES Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

21IJ01351

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **Détectivement Vôtre**. Capital : 1000 €. Siège social : 12 Avenue des Mouettes 44380 PORNICHET. Objet : Développement de jeux, notamment de parcours touristiques et éducatifs sous formes d'enquêtes à résoudre ; Vente de ces produits pour des acteurs touristiques (offices de tourisme, villes et collectivités, hébergements...) et éducatifs (écoles, centre de loisirs...). Gérant : CHUPIN Victor 12 Avenue des Mouettes 44380 PORNICHET. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS SAINT NAZAIRE.

21IJ01000

Par acte authentique reçu par Maître Vincent DELAFOND, Notaire Associé de la SARL, Christophe ROY, Vincent DELAFOND et Guislaine BELLION-LOUBOUTIN, notaires associés d'un office notarial, à TRELAZE (Maine-et-Loire), 220, avenue Pierre Mendès-France, du 12/02/2021 est constituée la **SCCV INTUITION**. Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Durée : 99 ans. Capital : 1500 €. Cession de parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Siège : 2 quai Hoche 44200 NANTES. Gérant : CHAIGNE BAKHTI IMMOBILIER, CBI, Société à responsabilité limitée, 2 QUAI HOCHE 44000 NANTES, 443 341 268 R.C.S. NANTES. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02405

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée **ABK SOLUTIONS**. Capital : 5000 €. Siège social : 9 Rue des Epis 44680 STE PAZANNE. Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion non réglementés (stratégie, marketing etc.), activités connexes ou liées. Président : BOURIAUD Kevin 9 Rue des Epis 44680 STE PAZANNE. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANTES. Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

21IJ01161

Par acte SSP du 18/02/2021 il a été constitué une **SASU** dénommée:

S5

Nom commercial: BROTHER'S

Siège social: 8 place de l'église 44115 HAUTE GOULAINE

Capital: 100 €

Objet: - Restauration rapide et vente de sandwichs sur place ou à emporter - Vente de boissons non alcoolisées - Vente de pizzas sur place ou à emporter - Salon de Thé (sans boissons alcoolisées)

Président: M. SAAD Abdessalem 19, rue des epinettes 44115 HAUTE GOULAINE

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02389

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guenaël BAUD, notaire à NANTES, le 19/02/2021, ont été établis les statuts d'un Groupement Foncier Rural dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION SOCIALE : KERCADIO / CAPITAL SOCIAL : 1.000,00€ en numéraire / SIEGE SOCIAL : NANTES (44000) 17, rue d'Alsace / OBJET : Rassembler et gérer des immeubles à usage agricole et forestier. Création ou conservation d'une ou plusieurs exploitations agricoles ; Interdiction est faite au groupement d'exploiter en faire-valoir direct les biens agricoles dépendant de son patrimoine qu'il est, par suite, obligé de donner à bail rural soumis au statut du fermage et du métayage, et régi soit par les dispositions des articles L. 416-1 et suivants du Code rural, relatives aux baux à long terme, soit par celles des articles L. 418-1 et suivants du même code, relatives aux baux cessibles hors du cadre familial ; La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, ainsi que de l'acquisition de bois et forêts ; / DUREE : 99 ans / CO-GERANTS : 1/ M. Jean-Luc CADIO, dmt à NANTES (44000) 17 rue d'Alsace ; 2/ M. Mikaël CADIO, dmt à NANTES (44100) 3 bis rue des roses ; 3/ M. Fabrice CADIO, dmt à NANTES (44000) 21 rue Félibien. / CESSIONS DE PARTS : Toutes les cessions de parts ne peuvent avoir lieu qu'avec l'agrément des associés donné à l'unanimité des associés / IMMATRICULATION : RCS NANTES. Pour insertion : Me Guenaël BAUD

21IJ02531

Par ASSP du 09/01/2021, il a été constitué une SAS dénommée **LE TRÉSOR**. Siège social : 18 avenue louis Lajarrige 44500 La baule. Capital : 100 €. Objet : vente de détail de boissons alcoolisées de toutes catégories (bières, vins, spiritueux.) vente alimentaire apéritif (fromage, saucisson, fois gras). Présidente : Mme Clara Moreau, 56 route de la corde 44119 Grandchamp des fontaines . DG : Mme Sabrina Moreau, 117 rue du chef de Ile 44720 Saint Joachim. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ01247

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 17 février 2021 à NANTES, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **333 Bis**.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 1.000 euros constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 14 boulevard Gabriel Guist'Hau 44000 NANTES.

Objet social : l'acquisition, la vente et la location de biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérants : Anne-Lise LE BRUN demeurant 60, rue Branly 44000 NANTES, Gaëlle LE NEEL demeurant 42, rue de la Gaudinière 44300 NANTES, Amel MAUGIN demeurant 9, cours des Automates 44100 NANTES, Antoine BARRIÈRE demeurant 9, cours des Automates 44100 NANTES et Stéphane VALLÉE demeurant 11, avenue Maurice Ravel 44200 NANTES, pour une durée indéterminée.

Cession de parts : soumise à agrément.

Immatriculation : RCS NANTES.

21IJ02408

Par ASSP en date du 18/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée **SEN TRAVEL SERVICES**. Sigle : S. T. S. Siège social : 7 rue Jean de la Bruyère 3ème étage, 44300 NANTES. Capital : 1000 €. Objet social : Voiture de transport avec chauffeur Président : M. BADIANE Ampa demeurant 7 rue Jean de la Bruyère 3ème étage 44300 NANTES élu pour une durée de 99 ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02532

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 23/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

YORDEX SAS

Siège social : 13 rue de la Perouse 44000 NANTES **Capital** : 1000 € **Objet social** : - La commercialisation de solutions techniques de communication entre les prestataires de services de paiement et/ou des émetteurs de monnaie électronique (ou des agents, distributeurs ou autres fournisseurs de service de paiement a des prestataires de services de paiement et/ou des émetteurs de monnaie électronique) et les titulaires de monnaie électronique et/ou utilisateurs de service de paiement, facilitant la commercialisation de ces services et applications mobile, - La fourniture de services et de contenus en ligne, mobile et hors ligne, sur tout support, de services internet et de télécommunications, de logiciels et d'espaces publicitaires, - La prestation de services de conseil et d'assistance se rapportant directement ou indirectement a l'objet social. - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; - Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. **Président** : la société de droit étranger Yordex Ltd située 51-52 St John's Square EC1V 4JL LONDRES, EC1V 4JL Royaume-Uni immatriculée au Registre de LONDRES 10648661. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02541

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Frédérique CIRMAN, notaire, en date du 18 février 2021, à Nantes.

Dénomination : **AVENIR**.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 680000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, au profit du ou des conjoints d'eux, ainsi qu'aux descendants en ligne directe des associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : 14 rue du Général Bedeau, 44000 Nantes.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Eric GOURIAUD, demeurant 14 rue du Général Bedeau, 44000 Nantes.

Gérante : Madame Stéphanie HEINTZ, demeurant 14 rue du Général Bedeau, 44000 Nantes.

Pour avis

21IJ02351

SCI CNPG

société civile immobilière
au capital de 300 euros
dont le siège social est à
MACHECOUL-ST MEME
10 Le Moulin Neuf, Saint Même Le Tenu
immatriculée au RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean BERTIN, notaire à MACHECOUL-ST MEME le 18/02/2021, il a été constitué la SCI dénommée SCI CNPG pour une durée de 99 ans, dont le siège social est à MACHECOUL-ST MEME, 10 Le Moulin Neuf, Saint Même Le Tenu, au capital de 300 euros apporté en numéraire.

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'exploitation, et exceptionnellement la vente de tout bien ou droit immobilier de la société, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Cession de parts: Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé ; toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément.

Gérants : Monsieur Nicolas LECAT et Madame Charlotte LECAT, 10 Le Moulin Neuf Saint Même Le Tenu 44270 MACHECOUL ST MEME.

Immatriculation : RCS de NANTES

21IJ02365

Par acte SSP du 17/02/2021 il a été constitué une **SAS** dénommée:

KONNECT HABITAT

Siège social: 2 rue crucy 44005 NANTES CEDEX 1

Capital: 15.000 €

Objet: Installations des équipements thermiques et climatisation

Président: M. VANG Cha 5 rue jules massenet 49300 CHOLET

Directeur Général: M. GUERROUMI Lotfi 15 rue de la planche au gue 44300 NANTES

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02367

CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination sociale : **AMBS PARTICIPATIONS**.

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères ; La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières appartenant à la Société ; L'acquisition, la propriété, en vue de leur exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers à usage commercial, d'habitation ou autre ; A titre occasionnel la cession d'un bien immobilier dont la Société est propriétaire.

Siège social : 2 Les Forges – 44190 GORGES.

Durée : 99 ans.

Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance,par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur David AMBS, demeurant 2 Beausoleil, 44190 GORGES, nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ02385

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **DIGISEC**. Capital : 1000 €. Siège social : 9 Rue du Fresche Blanc 44300 NANTES. Objet : Conseil en informatique et sécurité informatique, Audit de sécurité informatique, mise en place et gestion de systèmes informatiques ; Gestion de projets ; Formation non réglementée dans les domaines précités. Gérant : REPILLEZ Gaël 9 Rue du Fresche Blanc 44300 NANTES. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANTES.

21IJ00723

APROJURIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES (44) du 18 Février 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- dénomination sociale : BRISON - LEROY

- siège social : 1, rue Maryse Hiltz – ZAC MAISON NEUVE II - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

- capital social : 1 500 €

- objet social : la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ainsi que l'apport de toutes garanties, notamment hypothécaires, liées aux engagements financiers des associés destinés à permettre la réalisation de l'objet social

- durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NANTES (44)

- gérance : Monsieur Laurent BRISON demeurant 19, allée des Cèdres - 44700 ORVAULT est nommé gérant pour une durée illimitée

- cession de parts : toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

21IJ02387

---

neo law
LE JURIDIQUE AUTREMENT
Nouveau site internet !
RDV sur **www.neolaw.fr**

Par acte SSP du 21/01/2021 il a été constitué une SASU dénommée: ED AUTO Siège social: zi du bignon 44110 ERBRAY Capital: 1.000 € Objet: Entretien, achat, ventes, de toutes véhicules neuf, occasions importation exportation, et toutes activité s'y rapportant directement ou indirectement. Président: M. DEMIR Ekrem 10 rue jacquard 44110 CHATEAUBRIANT Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ01592

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/02/2021 à Saint-Nazaire, il a été décidé de constituer une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **IMSA LIMITED FRANCE**.

Siège social : 5 avenue Barbara, Immeuble le Saphir, BP 12 44570 Trignac.

Objet : Toute prestation en matière de nettoyage ou de préparation de surfaces et d'application de peintures ou autres produits notamment anticorrosifs …/…

Durée : 99 ans.

Capital : 410.000 euros.

Président : Eztzan NTAI demeurant 26 rue Marcel Sembat - Appt 505 - 44600 Saint-Nazaire

Transmission des actions : selon les dispositions statutaires.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ02404

ALLIANCE 23

Société civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de la Grande Bretagne
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un SSP à Nantes le 17/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente.

Dénomination sociale : **ALLIANCE 23**.

Siège social : 5, Rue de la Grande Bretagne, 44300 NANTES.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : SAS OR-SU domiciliée 19 La Pommeraie 44860 Pont St Martin.

Immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis, la gérance

21IJ02396

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, le 19/02/2021, de la Société Civile Immobilière « B.B.Box »

Siège : 11 rue de la Taille Motte – ARTHON EN RETZ 44320 CHAUMES EN RETZ

Objet principal : L'acquisition, la construction, la réparation, l'entretien, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers, et objets mobiliers s'y rattachant ou accessoire

Durée : 99 ans

Capital : 200 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Frédéric BROHAN et Madame Virginie BORDELOT demeurant ensemble 11 rue de la Taille Motte – ARTHON EN RETZ 44320 CHAUMES EN RETZ

Cession de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

La Gérance

21IJ02403

ALLIANCE 21

Société civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de la Grande Bretagne
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un SSP à Nantes le 17/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente

Dénomination sociale : **ALLIANCE 21**.

Siège social : 5, Rue de la Grande Bretagne, 44300 NANTES.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : SAS OR-SU domiciliée 19 La Pommeraie 44860 Pont St Martin.

Immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis, la gérance

21IJ02395

L'ATTESTATION DE PARUTION EST UN DOCUMENT OFFICIEL.
Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir vérifier
l'intégralité de ce document.

SARL Luc BEAUPERIN et Mickaël LAINE
notaires associés
6 avenue de la Morlière
44700 ORVAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Luc BEAUPERIN, Notaire de la société à responsabilité limitée « Luc BEAUPERIN et Mickaël LAINÉ, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), le 15 février 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI LYPEC**.

Le siège social est fixé à : COUERON (44220), 4 rue Molière.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR), divisé en 500 parts de 1 **€** chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Le gérant de la société est : Madame Emilie LASSALLE demeurant ST HERBLAIN (44800), 62 rue du Dr Boubée.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le notaire

21IJ02419

Par acte SSP du 19/02/2021, il a été crée une SCCV dénommée CE 92 Siège social: 49 quai Emile Cormerais 44800 SAINT HERBLAIN Capital social : variable, créé à 1.000 euros et min: 100 euros Objet: acquisition de terrain, construction de logements et vente par lots Gérant: OPUS PROMOTION représentée par Charlotte DREAN Cession de parts sociales: suivant agrément des associés Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02427

Par acte SSP du 19/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée **DPL TRANSPORT**. Siège social : 10 rue du Congo - 44800 SAINT-HERBLAIN. Capital : 20.000,00 **€**. Objet : Transport routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de PMA et messagerie (colis et courriers). Président : M. Prosper DESSEMEDO, 3 square Aristide Berges - 44300 NANTES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02460

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **C POP ARCHITECTE** ; Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ; Siège social : 33 avenue du Général de Gaulle Bâtiment Univers B 44380 PORNICHET ; Objet social : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre, d'architecte d'intérieur et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ; Toutes prestations de coaching immobilier à destination des particuliers ; Toutes prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; Toutes prestations de design de mobilier (réalisation de dessins sans fabrication) ; Durée : 99 ans ; Capital social :1.500 euros ; Gérance : Mme Charline BIGOT sise 33 Avenue du Général de Gaulle Bâtiment Univers B 44380 PORNICHET sans limitation de durée. RCS SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

21IJ02447

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18 février 2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SYNERPOD**.

Forme : société par actions simplifiée.

Capital : 20.000 euros.

Siège : 12 rue du Lieutenant Marty 44230 Saint Sébastien sur Loire.

Objet : La conception, le prototypage, la fabrication, l'assemblage, la vente, la distribution, exploitation et la location de solutions de confort thermique, énergétique et de ventilation. Toutes prestations de services et plus particulièrement celles à caractère administratif, financier, commercial, informatique et de gestion. La formation à l'assemblage des modules et le suivi de l'exploitation.

Durée : 99 ans.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer, par lui-même ou par représentation par un autre associé, aux assemblées dès lors que ses actions sont inscrites en compte. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Agrément : les valeurs mobilières ne peuvent faire l'objet d'une cession à un tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : La société Tech-Off, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 12 rue du Lieutenant Marty, 44230 Saint Sébastien sur Loire, 847 839 172 RCS Nantes, représentée par Monsieur Sébastien Fournier, agissant en qualité de Président,

Directeur Général : La société GDH, société à responsabilité limitée au capital de 158.000 euros ayant son siège social situé 7 rue Tristan Corbière, 29600 Morlaix, 788 927 291 RCS Brest, représentée par Monsieur Glen Desmousseaux, agissant en qualité de Gérant.

Immatriculation au RCS de Nantes

Pour avis

21IJ02426

ORATIO AVOCATS
5, rue Albert Londres
44300 NANTES

Par acte SSP du 04/02/2021, il a été constitué la société : **ESHOPCREATIVE** ; Forme : S.A.S ; Capital : 100 euros ; Siège : 13 rue de la Pérouse - 44000 NANTES ; Objet : L'activité de plateforme web de communication pour des opérations locales personnalisables et multicanaux, la gestion administrative, prestations de services, prestations de conseil et prestations commerciales pour le compte de professionnels; Durée : 99 ans ; Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception de celles intervenant entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Est nommé président pour une durée non limitée : M. Julien THUILLIER demeurant 5 impasse des Jardiniers - 85590 LES EPESSES. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ02487

Par acte SSP du 21/02/2021, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI AMS RER

Siège social : 8 impasse Alexandre Huchon, 44400 REZÉ. Capital : 1.000€. Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet. Gérance : M. Thibault GUILLOU, Van Ostadestraat 76-3, 1072TB Amsterdam - PAYS-BAS. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02492

IMMAC 25, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros. Siège social : 61 route de Clisson, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE. AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un ASSP du 5/02/2021 à ST SEBASTIEN SUR LOIRE, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS. Dénomination : **IMMAC 25**. Siège : 61 route de Clisson, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100 000 euros. Objet : L'acquisition, la construction, la rénovation, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens mobiliers et immobiliers, bâtis ou non bâtis, de tous droits immobiliers appartenant ou susceptibles d'appartenir à la Société, situés en France ou à l'étranger. Droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société MJF HOLDING, SARL au capital de 2 082 760 euros, dont le siège social est 61 route de Clisson, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, immatriculée au RCS sous le numéro 751472028 RCS NANTES représentée par gérant, M. Jean-François MACE. Directeur général : M. Christophe MACE, demeurant 3 rue du Zephir 25410 SAINT-VIT. La Société sera immatriculée au RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le président

21IJ02430

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

JMAC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 139 rue Bonne Garde
44200 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Le 15/02/2021, il a été constitué une société à responsabilité au capital de 1 500 euros, dénommée JMAC et dont le siège social est fixé 139 rue Bonne Garde, 44200 NANTES. L'objet de la société est : l'activité d'agent commercial dans le domaine du bâtiment. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Monsieur Jérôme MAILLET demeurant 139 rue Bonne Garde, 44200 NANTES exerce la gérance.

Pour avis,

La Gérance.

21IJ02440

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte du 08/02/2021, il a été constitué une société :

Dénomination : **MB DECOR**.

Objet social : travaux du bâtiment.

Forme : S.A.S.U.

Siège Social : 3 RUE CLAUDE LORRAIN 44100 NANTES.

Capital : 6 000 euros.

Durée : 99 ans.

Président : Monsieur BAAZAOUI Moez demeurant : 3 RUE CLAUDE LORRAIN 44100 NANTES.

Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02444

Par acte SSP du 06/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée : **IMPERIAL**. Siège social : 11 chaussée de la Madeleine, 44000 NANTES. Capital : 100 **€**. Objet : Commerce de détails d'alimentation générale et produits non alimentaires, épicerie. Président : Mme RAMZIJA TAGUIROVA AMIROV, 4 Bis route de l'Halbrandiere, 44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02457

KACERTIS AVOCATS
46 rue Félix Faure 44000 NANTES
Tél. 02 40 73 08 23

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité C2M ; capital : 10.000 **€** apportés en numéraire ; siège : GUERANDE (44350), 31 rue de Guaine; objet : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales dans toutes entités juridiques; co-Gérants : Mme Catherine MONTABELL-SAROTTE domiciliée à GUERANDE (44350), 31 rue de Guaine et M. Clément MONTABELL-SAROTTE domicilié à LA BAULE ESCOUBLAC (44500), 37 avenue du Parc Lasalle - durée : 99 ans ; RCS SAINT NAZAIRE.

Toute cession de parts sociales à quelque personne que ce soit doit être autorisée par la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

21IJ02449

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **SAS LETAGONIN**.

Forme : SAS.

Capital : 100 **€**.

Durée : 99 ans.

Objet : - la conciergerie privée (pressing et location de linge de maison, de bain et restauration etc.).

- l'achat et vente de produits alimentaires et non alimentaires, merchandising et animation.

- le transfert d'argent.

- l'isolation, bardage et pose de panneaux.

Siège social : 12 rue du Bas Matz 44260 SAVENAY.

Agrément préalable du ou des seuls actionnaires survivants statuant à la majorité des 2/3 requis pour toute transmission par décès.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

Président - Directeur Général : Madame LAURENCE Aïcha Nene Lou Ghon 12 rue du Bas Matz 44260 SAVENAY.

Immatriculation : RCS SAINT-NAZAIRE.

21IJ02454

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 01/02/2021, il a été constitué la **SASU DIGITALUSOR**. Capital : 30000 **€**. Objet : Conception, édition, développement, commercialisation et exploitation de logiciels, applications mobiles et réalité virtuelle. Conception, création et commercialisation d'objets connectés (IoT). Conseil technique et stratégique. Prise de participations diverses au Capital. Siège : 22 rue du Tillou 44550 Montoir-de-Bretagne. Prés.: GRIERE Alexandre 22 rue du Tillou 44550 Montoir-de-Bretagne. Durée : 99 ans. Au RCS de ST NAZAIRE.

21IJ01524

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44) en date du 18/02/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **DG IMMOBILIER**. SIEGE SOCIAL : 246 Avenue Mindin 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS. OBJET : L'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ; L'activité de location immobilière, de gérance immobilière. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE. CAPITAL : 1 000 €. PRESIDENT : Philippe DORGLER dmt 20 Avenue Clémenceau, 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS. AGREMENT : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, faites par l'associé unique sont libres. Pour avis, le Président

21IJ02456

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

BY'SO TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 21 rue Guillaume Apollinaire
44470 THOUARE-SUR-LOIRE
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 15 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : BY'SO TRANSPORTS Siège social : 21 rue Guillaume Apollinaire – 44470 THOUARE-SUR-LOIRE Objet social : Transporteur public routier de marchandises (et/ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur) au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de P. M.A. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 3 000 euros Gérance : Madame Ymen MANSAR et Monsieur Bastien GRALL PIERDON demeurant ensemble 21 rue Guillaume Apollinaire – 44470 THOUARE-SUR-LOIRE, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

21IJ02428

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, le 22/02/2021, de la Société Civile Immobilière « JEMATIX »

Siège : ZA de la Basse Musse – Route de Pornic 44770 LA PLAINE SUR MER

Objet principal : L'acquisition, la construction, la réparation, l'entretien, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers, et objets mobiliers s'y rattachant ou accessoire

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Thibault GAYET demeurant 21 La Gauvinière – SAINTE MARIE SUR MER 44210 PORNIC

Cession de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

La Gérance

21IJ02463

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 22 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : RECCHIONI SI

Siège social : 8 rue Rubens, 44000 NANTES

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Tous types de prestations informatiques tels que la conception, la réalisation, l'exploitation, l'installation, la programmation, la gestion, l'utilisation, l'amélioration de produits et systèmes informatiques et électroniques ; - La création, le référencement, la gestion, l'animation de sites web ; - La recherche, la formation, le conseil attaché à ces activités.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Fabien VILLECHAIZE, demeurant 8 rue Rubens – 44000 NANTES, a été nommé en qualité de gérant sans limitation de durée.

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

La Gérance

21IJ02461

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **SHINE ON WEB**. Capital : 1000 €. Siège social : 45 route des Puymains 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion non réglementés (stratégie, organisation, process etc.), apporteur d'affaires, activités connexes ou liées ; Conseils et services en informatique (systèmes, logiciels, programmation, formation, etc), achat/revente de matériel informatique, activités connexes ou liées; Développement de sites web. Président : POISSON Sandra 45 Route des Puymains 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS SAINT NAZAIRE. Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

21IJ01654

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP établi à REZÉ du 01.02.2021, il a été constitué une SARL. Dénomination : **EOS MEDIA**S. Siège social : 19 rue Raymond Soulas - 44400 REZÉ. Objet : Conseils et prestations de services dans le domaine de la publicité, production de contenus, événementiel, communication et management ; Organisation d'événements ; Gestion et location de bateaux. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation RCS. Capital : 100 €.Gérance : Madame Anne-Charlotte, Béatrice, Marie LEJEUNE, épouse MASSEAU demeurant au 19 rue Raymond Soulas - 44400 REZÉ. Immatriculation : RCS NANTES.

Pour avis, la gérante

21IJ01589

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée **SENSETIC**. Capital : 2000 €. Siège social : 7 Rue du Bon Bézier 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES. Objet : Conseil, développement et vente de produits pédagogiques; Formation non réglementée dans les domaines précités. Président : NOURRY Elodie 7 Rue du Bon Bézier 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES. Directeur Général : NASCIMENTO LOPES Sara Natal 21 Rue Lucien Aubert, Apt 68 44100 NANTES. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANTES Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

21IJ01024

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU. Dénomination : **Gestion Amaury Chardon**. Siège : 33D Rue De La Fontaine aux Bretons 44210 PORNIC. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE. Capital : 1500 euros. Objet : Conseil digital, toutes activités d'agence de communication, activité de conseil en communication et marketing digital au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif. Agence de publicité, promotion de vente. Création de site internet. La vente en ligne de tous types de produits non réglementés. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : M. Amaury CHARDON demeurant 33D Rue De La Fontaine Aux Bretons 44210 PORNIC.

21IJ01490

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP établi à TREILLIEES en date du 05/02/21, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **SCI BRAZ.** SIEGE SOCIAL : 54 rue de la levée des dons - 44119 TREILLIERES, OBJET : La propriété, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits immobiliers en ce compris les parts de société civile de placement immobilier dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, tant en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. L'aliénation de ceux des immeubles, biens et droits immobiliers devenus inutiles à la société. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1000€ (numéraire). GERANCE : Emmanuel CHANU, demeurant au 54 rue de la levée des dons - 44119 TREILLIERES. AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ainsi qu'au profit du conjoint des associés, et au profit des descendants des associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ01929

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP établi à SAVENAY en date du 31/01/2021, il a été constitué une SARL pluripersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **KAGE.SERVICES.ET.ENTRETIEN**. Siège social : 54 rue Guy Moquet 44260 SAVENAY. Objet : Entretien et nettoyage courant de tous locaux commerciaux, industriels et particuliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 3000 €. Gérant : Monsieur Amoita KOUASSI demeurant au 54 rue Guy Moquet 44260 SAVENAY. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

21IJ01765

Par ASSP en date du 10/02/2021 il a été constitué une SCI dénommée **SCI LA CABANE.** Siège social : 75 rue de Pornic 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ. Capital : 200 €. Objet social : La Société a pour objet social, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : 1. L'acquisition de tous immeubles et de tous terrains. 2. L'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de ces biens ; 3. L'entretien de ces biens, leur aménagement et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne dérogent pas au caractère essentiellement civil de la société. Gérance : M Huteau Etienne demeurant 75 rue de Pornic 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ ; M Padiou Olivier demeurant 6 rue Pierre Landais 44200 NANTES. Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux et librement cessibles entre associés, ou au profit de ses conjoint, ascendants et descendants. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ02305

ORATIO AVOCATS

Oratio Avocats
5 rue Albert Londres
44303 NANTES Cedex 3

Par acte SSP du 22/02/2021, il a été constitué la SARL **Léonie Fer et Métaux** ; Capital : 2 000 € ; Siège : ZA les Quatre Chemins - 44330 MOUZILLON ; Objet social : Acquisition, cession, gestion de parts, actions, valeurs mobilières ou obligations de toutes sociétés ; Réalisation de prestations de services au service de sociétés, exercice de tout mandat social ; Détermination, orientation, conduite de la politique générale, animation effective de toutes entités qu'elle contrôle ; Participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle ; Prise de participation financière dans toutes sociétés et gestion desdites participations ; Investissement dans tous produits bancaires, d'épargne et de placement ; Organisation du patrimoine familial des associés ; Durée : 99 ans ; Gérant pour une durée non limitée : M. Peter BOUYER, demeurant 1 La Blanche Noë - SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE - 49230 SEVREMOINE. Pour immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02637

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
Office notarial de l'Estuaire
1 mail du Front Populaire
CS 50007
44203 NANTES Cedex 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître BOUCHÉ, notaire à NANTES, en date du 17 février 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Les Chênes Verts**.

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1000 €.

Siège social : 8 rue de la Galissonnière, NANTES (44000).

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : M. Yves ROUSTEAU, né le 20 décembre 1959 à NANTES demeurant 8 rue de la Galissonnière à NANTES.

Clause d'agrément : Toutes les mutations entre vifs de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ02424

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

DD

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DD

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 32 bis rue Alfred Riom – 44100 NANTES

OBJET : L'activité de marchand de biens comprenant notamment l'achat, la vente, l'administration, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit en totalité ou par parties de tous terrains ou de tous immeubles, parts de sociétés immobilières et biens ou droits assimilés. La mise en valeur des biens de même nature par voie d'aménagement, viabilité, division, lotissement, construction, rénovation, agrandissement, transformation, mise en copropriété, … tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui. La revente des biens de même nature que ce soit en l'état, en cours de travaux, en l'état de futur achèvement ou après achèvement, et sans distinction de la destination des biens à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou administratif. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie. Toutes prestations de services se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 10 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire.

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT :

Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité requise pour les décisions collectives extraordinaires ; les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

PRESIDENT : Julien DABOUT demeurant 32 bis rue Alfred Riom – 44100 NANTES

DIRECTEUR GENERAL : Clément DUBOURG demeurant 17, Quai Victor Boquien – 44610 INDRE

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis

21IJ02489

Par acte SSP du 22/02/2021 il a été constitué une **SASU** dénommée:

M.B TRANSPORT

Siège social: 17 allée des deux fontaines 44170 NOZAY

Capital: 4.000 €

Objet: TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES (VEHICULES LEGERS)

Président: M. BOUHRIS Mohamed 17 allée des deux fontaines 44170 NOZAY

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02499

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **Inspiration Coaching & Sophrologie.** Capital : 1000€. Siège social : 20 Rue de la Grande Maison 44119 TREILLIERES. Objet : Coaching professionnel ainsi qu'en milieu scolaire; Activité de sophrologue ; Conseil dans le domaine des ressources humaines ; Formation non réglementée dans les domaines précités. Gérant : ANDRISSE Aurélie 20 Rue de la Grande Maison 44119 TREILLIERES. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS NANTES.

21IJ01330

KPMG Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 février 2021, à Ancenis.

Dénomination : **AQUATILE.**

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 152 rue du Bearn, 44150 ANCENIS.

Objet : Négoce et distribution de produits et d"articles de piscines, de spa. d'arrosage et d'équipement de loisirs pour le jardin et la maison à destination des particuliers et des entreprises.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 20000 euros

Gérant : Monsieur Nicolas HARDOU, demeurant 152 rue du Bearn, 44150 ANCENIS

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis.

Nicolas HARDOU

21IJ02505

ORATIO AVOCATS

Oratio Avocats
5 rue Albert Londres
BP 90310
44303 NANTES CEDEX 3

Par acte SSP du 22/02/2021, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes : dénomination : **TC DEV** ; Siège : 59 rue de la Poitevinière - 44980 STE LUCE SUR LOIRE ; Durée : 99 ans ; Capital : 1 500 euros Objet : Acquisition de terrains, immeubles, administration et exploitation par bail, location de terrains, immeubles dont elle deviendrait propriétaire par acquisition, échange, apport ; construction, transformation et aménagement d'immeubles ; acquisition, détention et jouissance de biens mobiliers ; prise à bail, location active et passive, sous-location d'immeubles et droits immobiliers ; emprunt de sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ; aliénation des immeubles devenus inutiles à la Société par vente, échange ou apport en société ; acquisition, détention de titres de sociétés, valeurs mobilières ; Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Président sans limitation de durée : M. Xavier LANDAIS demeurant 59 rue de la Poitevinière ; Directeur général : M. Christian BENOIT demeurant 36 La Haymionnière - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis

21IJ02516

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU.

Dénomination : **RS - Performance Consulting**. Siège : 12, CHEMIN DE LA PETORIE 44470 CARQUEFOU. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES. Capital : 500 euros.

Objet : Conseil informatique en intégration d'applications ainsi que la réalisation de tests de performances.Conseil en systèmes et logiciels informatiques.Développement informatique. Toutes prestations de services dans le domaine informatique.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Ruddy SILORET demeurant 12, Chemin De La Pétorie 44470 CARQUEFOU.

21IJ00287

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

EMN' COOK

Société à responsabilité limitée
à Associé Unique
au capital de 5.000 Euros
Siège Social :
12 allée de la Fresnaie
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
En cours d'immatriculation au RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 février 2021 à Nantes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **EMN' COOK**

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 12 allée de la Fresnaie 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : de réaliser des activités de restauration et de ventes à emporter

Durée de la société : est fixée à 99 années

Capital social : Le capital social d'origine est fixé à la somme de 5.000 Euros

Gérant : La gérante est : Madame Emma RIALLOT CERTAIN domiciliée au 12 allée de la Fresnaie à LA CHAPELLE SUR ERDRE (44240)

Immatriculation de la société : Au Registre du commerce et des sociétés de Nantes

Pour avis

21IJ02519

BO IMMO

Société civile immobilière
au capital de 600 euros
Siège social : 1 bis s rue Saint André
44470 CARQUEFOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à CARQUEFOU le 23 février 2021, il a été constitué une société :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : **BO IMMO**.

Siège social : 1 bis rue de Saint André 44470 CARQUEFOU.

Objet social : Achats de terrains ou d'immeuble.

Durée de la Société : 99 ans à l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 600 euros en numéraire

Gérance : Mr Omer BARLAK, 1 Bis Rue de Saint André 44470 CARQUEFOU.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ02529

VIITOR

SCI au capital de 1.000 euros
Siège social : 287 Route de Clisson
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution de la SCI VIITOR. Siège Social : 287 route de Clisson 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, Capital : 1.000 Euros. Durée : 99 ans Objet : Construction, acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles. Gérance : Mme LICA Alexandra demeurant 18 rue du Capitaine André David 44100 NANTES. RCS de NANTES. Pour avis.

21IJ02528

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LUCIE ROULAND

Forme sociale : SAS

Au capital de : 5 000 €.

Siège social : 39 rue de la Grand Haie - 44400 REZE

Objet : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Président : Madame Lucie ROULAND demeurant 39 rue de la Grand Haie - 44400 REZE

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ02527

BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 rue du Guesclin
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 8 février 2021, il a été constitué une société civile dénommée "**HOLDING FPF**" présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 5 Place de l'Eglise 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Objet social : La participation, directe ou indirecte, de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

La gestion, l'administration et l'animation du groupe et des filiales qu'elle pourrait être amenée à détenir ;

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE

Capital social : 10 100 euros.

Gérant : Monsieur Jonathan FURET, demeurant 304 Route de la Sicaudais 44320 CHAUMES EN RETZ.

Pour avis,

Le Gérant

21IJ02537

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/02/2021, il a été constitué une société Dénomination sociale : MH CONCEPT Siège social : Immeuble Skyline 22 mail Pablo Picasso 44000 Nantes Forme : SARL Capital : 500 € Objet social : Conception de projets de décoration et d'aménagement d'intérieur, y compris préparation de vitrines et d'étals, suivi commercial, technique et opérationnel des réalisations Gérante : Madame Morgane HAMELIN demeurant 4 allée Jean-Philippe RAMEAU 44800 SAINT HERBLAIN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes

21IJ02573

MAGS LES AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/02/2021, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **Umains**. Objet social : Développement, gestion et maintenance d'une solution informatique et logistique, inclusive et solidaire pour sauver les invendus alimentaires et non-alimentaires et les déchets. Siège social : 20 rue des Olivettes, 44000 Nantes. Capital minimum : 3800 €. Capital initial : 4000 €. Capital maximum : 5000 €. Durée : 99 ans. Président : Mme OZEN Elodie, demeurant 81 rue de Buzenval, 75020 Paris. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Les cessions sont soumises à des clauses de préemption et d'agrément. Immatriculation au RCS de Nantes

21IJ02557

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUERANDE du 23 février 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : TY KETAK

Siège : 2 rue Gustave Eiffel, Zone de Brais, 44600 SAINT NAZAIRE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation

Capital : 1 000 euros

Objet social principal : acquisition, construction, réparation, entretien, mise en valeur, transformation, aménagement, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que tous objets mobiliers s'y rattachant ;

Obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède.

Agrément : parts sociales librement cessibles entre associés, cédées avec agrément aux autres associés même conjoint ou ascendants ou descendants du cédant.

Gérants : Monsieur Hervé FAURITE, demeurant 13 allée du Taillandier, 44500 LA BAULE et Monsieur Yohann JOLY, demeurant La Ville Massonnet, 44500 LA BAULE.

La Société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE. Pour avis

21IJ02571

Par acte SSP du 16/01/2021 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SOLLORI

Siège social: 32 jules vallès 44340 BOUGUENAIS

Capital: 1.000 €

Objet: Acquisition et administration d'immeubles

Gérant: M. GARAUD Géric 32 Rue jules vallès 44340 BOUGUENAIS

Cession des parts sociales : Cession libre entre associés Cession hors associés avec agrément de 2/3 des associés

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02578

---

les avocats

FOUCHER-MIDIA AVOCAT
48, rue de l'Ouche Colin
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 23 février 2021, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.

DENOMINATION : DS&B.

CAPITAL : 45.000,00 euros correspondant à des apports en numéraire.

SIEGE : 17, rue des Bauches à BOUGUENAIS (44340).

OBJET : L'administration et la gestion de biens immobiliers.

DUREE : 99 années.

GERANCE : M. Sébastien LEPERT demeurant 2 bis, place François II à NANTES (44200) ; M. Ronan LE CORRE demeurant 11, rue Marc Vaubourgoin (Bât A) à NANTES (44200) ; M. Tristan CLAY demeurant 20, rue Gantois à LILLE (59000).

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées à quelque cessionnaire que ce soit qu'avec le consentement des associés donné dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

LA GERANCE

21IJ02576

INVENTUS
EXPERTISE COMPTABLE
1 rue du Meunier 44880 SAUTRON
12 avenue Jean de Neyman 44500 LA BAULE
02 40 40 41 41

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23/02/2021, à HERIC, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **TOMES**

Capital social : 1 000 €

Siège social : 3, Allée de la Paix 44810 HERIC

Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée : 99 années

Gérant : Madame CHARRIER Cécile, née le 18/10/1983 à LA ROCHE SUR YON, de nationalité française, demeurant 3 Allée de la Paix – 44810 HERIC

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Le gérant

21IJ02586

Par acte SSP du 23/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

LEONA BEAUTÉ

Siège social : 418 la Goulière, 44850SAINT-MARS-DU-DÉSERT

Capital : 100€

Objet : Exploitation d'un institut de beauté dans lequel est effectué toutes prestations esthétiques y compris l'activité de prothésiste ongulaire et maquillage permanent, ainsi que l'achat et la vente de tous produits de beauté et accessoires complémentaires ou accessoires à l'activité principale.

Président : Mme GWENDOLINE VADELORGE, 418 la Goulière, 44850 SAINT-MARS-DU-DÉSERT.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02610

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/02/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : BEN

Sigle : Chéri Chérie

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 21 rue du château, 44000 NANTES

Objet social : Vente au détail d'articles d'habillement

Président : Mme Raghda BENTAYEB demeurant 19 rue Crébillon, 44000 NANTES

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de actions.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02592

Par acte SSP du 22/02/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **BRELS**. Objet social : Gestion et exploitation de son patrimoine immobilier. Gestion de portefeuille de valeurs mobilières. Réalisation de toutes les prestations de consultant, conseil, audit et formation. Siège social : 374 Chemin de la Chaudronnière, 44240 Sucé-sur-Erdre. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. CHANFREAU Emmanuel, demeurant 374 Chemin de la Chaudronnière, 44240 Sucé-sur-Erdre. Immatriculation au RCS de Nantes

21IJ02597

BDO

7, allée Alphonse Fillion
44124 Vertou Cedex
www.bdo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Orvault du 24/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : ELCR IMMO

Siège social : 406 route de Vannes, 44700 ORVAULT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 000 euros

Objet social : la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : HOLDING L.I., Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 78 La Ficaudière, 44210 PORNIC, immatriculée sous le n° 798 580 080 RCS SAINT NAZAIRE, représentée par M. Emmanuel LEGER, gérant

Directeur Général : 3C RAVARY, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 10 Rue des Tilleuls, 49170 ST MARTIN DU FOUILLOUX, immatriculée sous le n° 832 850 317 RCS ANGERS, représentée par M. Cédric RAVARY, gérant

La Société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis.

21IJ02635

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/02/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MB IESS

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 7 avenue Eugene Sue, 44300 NANTES

Objet social : acquisition, propriété, gestion de biens immobiliers

Gérance : M... MB INVESTISSEMENT demeurant 7 AVENUE EUGENE SUE, 44300 NANTES

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ02588

OFFICE NOTARIAL
Maryvonne CHEVALIER, Joël PENET et Fanny NEVEU-BOURDEAU
Notaires associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Maryvonne CHEVALIER, notaire associé membre de la SELARL « Maryvonne CHEVALIER, Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire – Atlantique), 2 rue d'Ancenis, le VINGT-QUATRE FEVRIER DEUX MILLE VINGT-ET-UN, a été constitué la société suivante :

Dénomination : **THILL**

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Capital Social : DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (260.000,00 €)

Siège Social : NORT SUR ERDRE (44390)1 boulevard de Strasbourg

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation

Gérance : Madame Elisabeth THILL épouse de Monsieur Philippe Christophe Maurice MANGIN demeurant à LE CHESNAY (Yvelines) 3 rue Pottier

Madame Stéphanie THILL demeurant à ORLEANS (Loiret) 32 rue Royale

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis,

Maître Maryvonne CHEVALIER

21IJ02634

Par acte SSP du 22/02/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **44 CONNEXIONS**. Objet social : L'installation, la vente, la rénovation en électricité générale de bâtiments individuels ou collectifs. La conception et montage de dispositifs d'appareils de chauffage électrique. Siège social : 36, boulevard René Dubois, 44500 La Baule-Escoublac. Capital : 5000 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. PROTHEAU Patrice, demeurant 36, boulevard René Dubois, 44500 La Baule-Escoublac, M. DAGREOU Romain, demeurant 2 rue Jean Hilaire Belloc, 44000 Nantes. Immatriculation au RCS de Saint-Nazaire

21IJ02596

02 40 47 00 28
www.informateurjudiciaire.fr

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'avocats
7 avenue Jacques Cartier - BP 70243
44818 SAINT HERBLAIN CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23/02/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **MACAP IMMO**.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1 000 euros.

SIÈGE : 1 rue de l'Atlantique 44115 BASSE GOULAINE.

OBJET : les activités de marchand de biens, la promotion immobilière, les acquisitions foncières dans l'objectif de mettre en location, de transformer, de rénover, les acquisitions d'objets mobiliers en vue de leur location ou de leur revente.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Grégoire POINTE, demeurant 9 Avenue des Bécasses 44470 CARQUEFOU.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ02613

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
Office notarial de l'Estuaire
1 mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Xavier BOUCHÉ, en date du 22 février 2021, à NANTES.

Dénomination : **La Canopée**.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 450.000 euros

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : 1 impasse du Bois Herbé, La Jamétrie, 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE.

La société sera immatriculée au RCS NANTES.

Gérant : Monsieur Vincent SABBE, demeurant 1 impasse du Bois Herbé, La Jamétrie, 44360 St Etienne de Montluc.

Pour avis.

21IJ02645

Par acte SSP du 15/02/2021, il a été constitué une SCI dénommée : **LABRUGI**. Siège social : 28 rue du Champ Toury 44340 BOUGUENAIS. Capital : 1.000 €. Objet : Acquisition, administration et la gestion, par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles biens immobiliers toutes opérations financières, mobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation. Gérance : M. Bruno LAMY, 28, rue du Champ Toury, 44340 BOUGUENAIS. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ02355

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
Office notarial de l'Estuaire
1 mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Xavier BOUCHÉ, Notaire à NANTES, en date 24 février 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale est : **JJBLAY**.

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : PRINQUIAU (44260), 4 Bis rue des Pierres Giraud.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le capital social est de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jérémy BLAY et/ou Madame Justine LE DIVENAH son épouse demeurant ensemble 12 rue du Chesneau à PRINQUIAU.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

21IJ02636

SARL ROBERT MONE
Expert-Comptable

ENERGII INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 76 rue Joseph Tahet
44610 HAUTE-INDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/02/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ENERGII INDUSTRIES

Forme sociale : SAS

Au capital de : 1 000 €

Siège social : 76 rue Joseph Tahet 44610 HAUTE-INDRE

Objet : développement de projets de centrales solaires de grandes surfaces, tant en toitures qu'au sol, pour le compte d'installateurs et exploitants de centrales photovoltaïques

Président : Arnaud PIGEON demeurant 76 rue Joseph Tahet 44610 HAUTE-INDRE

Directeur Générale : Michel VANQUAETHEM demeurant 8 rue Pauline Rolland 44200 NANTES

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ02643

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 9 février 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FIR CDC**

Forme : SAS

Capital social : 1.000 euros divisés en 1.000 actions de 1 euro chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

Objet : Support juridique d'investissement mobiliers et immobiliers, conseils, études, ingénierie, conception, assistance, gestion financière, juridique, fiscale et comptable dans les domaines de l'immobilier et la gestion de droits et biens mobiliers

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Président : BIRD AM - SAS au capital de 15.000.000 euros - Dont le siège est 1 impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN CEDEX - Immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 482 758 646

Commissaire aux comptes : EMARGENCE AUDIT - Société par actions simplifiée - Dont le siège est 19 rue Pierre Semard - 75009 PARIS - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 338 339 872

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

21IJ02608

ANNONCES LÉGALES
02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Avis est donné de la constitution d'une société par acte sous seings privés en date du 24/02/2021 présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **YIN & YANG**. Siège social : 39, bis rue du Maine – 44000 NANTES. Objet social : L'acquisition à l'aide de capitaux propres oud'emprunt, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. Ces opérations pourront être financées par tout type de prêt bancaire, qu'elle qu'en soit la durée, de taux fixe ou variable ; L'administration, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières, de parts de sociétés civiles de placements immobiliers, d'OPCI, ou de tout autre support d'investissement immobilier collectif dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement : La constitution de toute sureté réelle sur les actifs (PPD, hypothèque, caution…) ; L'acquisition, la propriété, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placements, tous supports de placements financiers tels que : valeurs mobilières, parts d'OPCVM, bons ou contrats de capitalisation, produits de gestion alternative, etc. et de toutes liquidités en euros ou en devises étrangères ; La gestion de tous capitaux propres dont elle pourrait disposer ; Toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. Durée : 99 ans. Capital social : 250.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Stéphane DROUET, demeurant 39 bis rue du Maine – 44000 NANTES, sans limitation de durée. Cessions de parts : consentement des associés dans tous les cas. RCS : NANTES. Pour avis. La gérance.

21IJ02648

Journal d'annonces légales, habilité sur le département de la Loire–Atlantique
www.informateurjudiciaire.fr

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

GAUDIN PLOMBERIE

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 364 Chemin du Moulin du Bois
44370 MONTRELAIS
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique GAUDIN PLOMBERIE. Capital : 3 000,00 Euros. Siège : 364 Chemin du Moulin du Bois – 44370 MONTRELAIS. Objet : Installation, dépannage, maintenance et rénovation de système de plomberie et chauffage. Toutes activités connexes ou accessoires. Gérance : Monsieur Bryan GAUDIN demeurant à MONTRELAIS (44370) – 364 Chemin du Moulin du Bois. Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis.

21IJ02661

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me DALMARD, notaire à NANTES, le 20 février 2021, il a été constitué la Société suivante :

Dénomination : **SCI IRIS**

Forme : Société civile immobilière

Siège : COUERON (44220), 8 Chemin de la Bilière

Durée : 99 ans

Objet : L'acquisition, la vente, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant à cet objet...

Capital social : 1 000 € apports numéraires

Gérant : Monsieur LEZEBOT Luc demeurant à COUERON (44220), 8 Chemin de la Bilière.

Clause d'agrément : décision des associés pour toutes transmissions

Immatriculation au RCS de : NANTES

POUR AVIS ET MENTION

21IJ02650

MODIFICATIONS

PÉPINIÈRES ENVIRONNEMENT SERVICES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 40.000 €
Siège social : Route de la Côte d'Amour - Les Six Chemins 44600 SAINT-NAZAIRE
SIREN 334 356 912 - R.C.S. de SAINT-NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er février 2021, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Hervé AURAY, de sa fonction de Président, et a nommé en remplacement, avec effet le jour même, la société CHARIER DEVELOPPEMENT, S.A.S.U. au capital de 10.000 €, ayant son siège social 2 bis rue des Meuniers à COUERON [44220], immatriculée SIREN 893 720 771 au R.C.S. de NANTES, pour une durée illimitée et a également décidé de procéder aux formalités de modification de la durée de la société de 50 à 99 ans décidé par l'A.G. du 28 janvier 2013 et non réalisées auprès du Greffe.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis,

21IJ02659

Dallas France, EURL au capital de 10000€. Siège social : 144 Rue Paul Bellamy 44000 Nantes 834 796 351 RCS Nantes. Le 09/09/2020, l'associé unique a: pris acte de la démission en date du 17/12/2020. de CHRIS PHIPP, ancien Gérant ; en remplacement, décidé de nommer Gérant M. Stuart Phipp, 121 RUE DE NANTES 35000 RENNES. Mention au RCS de Nantes.

21IJ01021

BESTHOME IMMOBILIER SCI au capital de 1000 €. Siège social : 9 Chemin De Pommousse CHATEAUDUN 28200 Châteaudun, 838 2019 86 RCS CHARTRES. Le 15/01/2021 les associés ont décidé de transférer le siège social au 12 AVENUE DU VALLON 44470 THOUARE-SUR-LOIRE à compter du 15/01/2021. Objet : Acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : Géraldine BOREJOASSARD, 12 AVENUE DU VALLON 44470 THOUARE-SUR-LOIRE. Durée : 99 ans Radiation au RCS de CHARTRES Inscription au RCS de NANTES.

21IJ01059

ROXARGALL, SCI au capital de 1000 €. Siège social : 1005 Chemin du Planes 26130 Saint-Restitut 808710297 RCS ROMANS. Le 20/01/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 1 AVENUE PIERRE CHAUVET 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF à compter du 21/01/2021 ; pris acte de la démission en date du 21/01/2021 de SYLVIE LE GALL, ancien Gérant ; en remplacement, décidé de nommer Gérant M. ROMAIN LE GALL, 1 AVENUE PIERRE CHAUVET 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF ; Objet : Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, location, vente de biens et droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans. Radiation au RCS de ROMANS. Inscription au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ01092

Nort Energies SASU 490431533. Cap : 40000 €. Siège : 10-12 r du Président Edouard Herriot Nantes. Assp 21/1/21, transf. siège 41-43 quai de Malakoff Nantes. Modif Rcs Nantes.

21IJ01156

ART & MUR

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 8 avenue des Thébaudières
44800 Saint-Herblain
839 226 578 RCS de Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

L'AGE du 04/01/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 7 rue de la Blussière, 44220 Couëron, à compter du 04/01/2021.

Mention au RCS de Nantes.

21IJ01541

PRO-GESTE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : avenue de l'Angevinière
44800 Saint-Herblain
849 275 334 RCS de Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

L'AGE du 04/01/2021 a décidé de :

- Transférer le siège social de la société 7 rue de la Blussière, 44220 Couëron

- Nommer en qualité de Président M. SOYCAN Murat, demeurant 3 bis impasse du Clos Alliaud, 44360 Vigneux-de-Bretagne, en remplacement de M. CIRCIR Arif.

Modifications à compter du 04/01/2021.

Mention au RCS de Nantes.

21IJ01549

HA MY

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 44140 GENESTON
20 bis place Georges Gaudet
850 616 319 RCS de Nantes

MODIFICATION

En date du 02/01/2021, l'associé unique, a décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/01/2021 et a nommé en qualité de gérant Mme NGUYEN Thi Phuong, demeurant Lieu-dit la Bouanchère, 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine. Du fait à la transformation, il est mis fin aux fonctions du Président.

Modification du RCS de Nantes.

21IJ01649

ESPRIT PERIGORD

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 rue des Symphorines
44700 ORVAULT
883456089 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 1er août 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ESPRIT PERIGORD a décidé de transférer le siège social du 21 rue des Symphorines, 44700 ORVAULT au Lieudit L'Esprit, 2709 route de Lanquais 24150 LANQUAIS à compter du 1er août 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Radiation du RCS de NANTES et immatriculation au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, la gérance

21IJ02034

Société : **SOLAIRE SE 44-1**. Forme Juridique : SAS. Capital social : 100 euros. Adresse : Bâtiment F – Rue Roland Garros – 44700 ORVAULT.

Par Assemblée Générale du 03/02/2021, la société a désigné : La SEM SYDELA ENERGIE 44, représentée par Sylvain LEFEUVRE, résidant 2 Impasse des Joncs Fleuris à Nort sur Erdre (anciennement SYDELA ENERGIE 44 représentée par Bernard CLOUET) en qualité de Président de la société

Par Assemblée Générale du 03/02/2021, la société a désigné les membres de son Conseil de Surveillance : SYDELA ENERGIE 44 représentée par Sylvain LEFEUVRE, résidant 2 Impasse des Joncs Fleuris à Nort sur Erdre -

SYDELA ENERGIE 44 représentée par Alison FRANCES, résidant 5 Rue Pierre Lechat à St-Herblain -

SYDELA ENERGIE 44 représentée par François ORHAN, résidant 29 Avenue Arthur Benoit à Nantes - La Commune de Saffré représentée par Jean-Claude RAUX, résidant 23 Avenue du Mont-Noël à Saffré - La Commune de Saffré représentée par Rémy FONTAINE, résidant 6 La Morrhonnaie à Saffré - La Commune de Saffré représentée par Marc BOERI, résidant 11 Avenue du Mont-Noël à Saffré.

21IJ02231

CAVIDA

Société civile de moyens
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Bis, rue Lamoricière
44100 NANTES
803 835 081 RCS Nantes

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 22/01/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Haude VOISIN, demeurant 18 rue Auguste Rodin 44100 NANTES, pour une durée illimitée à compter du 22/01/2021. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ02362

LA CAPSULE

SAS au capital de 40.000 €
Siège social : 3 rue Henri Guillaumet
44700 ORVAULT
852 696 566 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 25 janvier 2021, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

21IJ02307

BJ FUN, SASU au capital de 100 €. Siège social : 124 rue de la basse lande 44115 BASSE-GOULAINE RCS NANTES 831629290. Par décision de l'associé Unique du 15/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 6 rue basse des halles 44190 CLISSON à compter du 22/02/2021, de modifier l'objet social comme suit : activité principale : Commerce de détail alimentaire et non alimentaire; activité secondaire : centre d'amincissement digitoponcture et conseil alimentaire. Modification au RCS de NANTES.

21IJ02309

---

pwc
PwC pour les Entrepreneurs
16, rue Lamoricière
44100 Nantes

POP ERDRE HOUSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 6 rue Hélios
44470 CARQUEFOU
878 308 311 R.C.S. NANTES

MODIFICATIONS

Suivant décisions du 29/01/2021 l'Associé unique a : changé la dénomination de la société pour ERDRE TP ; modifié l'objet social comme suit à compter du 29/01/2021 : exploitation d'un fonds artisanal de travaux publics et aménagements extérieurs : création de réseaux enterrés, installation de système d'assainissement autonome, travaux de voirie, enrobé, construction de bordures, ainsi que toutes activités annexes et complémentaires. En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés. Modifications au R.C.S. NANTES.

L'Associé unique

21IJ02357

SAUNIER DUVAL EAU CHAUDE CHAUFFAGE INDUSTRIE

SAS au capital de 31.363.575 €
Siège social : 17 rue de la Petite Baratte
44300 NANTES
403 184 344 R.C.S. Nantes

AVIS

Par décision des associés du 04/01/2021, il a été pris acte de la révocation de M. Ralph JACOBS de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société, à compter du 31/12/2020 et de la nomination de son remplaçant, M. Norbert SCHIEDECK, domicilié Berghauser Strasse 40 – 42859 Remscheid – Allemagne, à compter du 01/01/2021.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ02352

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

MAXIME CROIX

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 100 000,00 Euros
Siège social : 483-483 bis rue du Général de Gaulle – VARADES
44370 LOIREAUXENCE
Transféré : 309 rue du Général de Gaulle – VARADES
44370 LOIREAUXENCE
501 610 372 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 08 février 2021, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé à VARADES – Commune déléguée de LOIREAUXENCE (44370) – 483-483 bis rue du Général de Gaulle, à l'adresse suivante : 309 rue du Général de Gaulle – VARADES – 44370 LOIREAUXENCE, à compter du 08 février 2021. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

POUR AVIS, La Présidente,

21IJ02356

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

AUNEAU

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 19 000,00 Euros
Siège social : rue de Rome – VARADES – 44370 LOIREAUXENCE
Transféré : 309 rue du Général de Gaulle – VARADES
44370 LOIREAUXENCE
380 619 239 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 08 février 2021, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé à VARADES – Commune déléguée de LOIREAUXENCE (44370) – rue de Rome, à l'adresse suivante : 309 rue du Général de Gaulle – VARADES – 44370 LOIREAUXENCE, à compter du 08 février 2021. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

POUR AVIS, La Présidente,

21IJ02350

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc

SC DIX DIS

Société civile immobilière au capital de 63 000 €
Siège social : 46 rue Noire 44000 NANTES
RCS NANTES 434.140.059

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 26/01/2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant la société XieXieni, N° SIREN 824.998.264, dont le siège est à NANTES (44), 10 rue de la Distillerie représentée par M. Foucaud de GARNIER des GARETS, demeurant à NANTES (44), 10 rue de la Distillerie en remplacement de MM. Benoît GRIMALDI, Arnaud du VERDIER de GENOUILLAC et Hugues de GARNIER des GARETS, démissionnaires, à compter du 26/01/2021.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ02455

ETOILE RESEAUX

SAS au capital de 1.000 €
Siège : RESIDENCE LE DOMUS 10 BOULEVARD LE CORBUSIER 44400 REZE
888272986 RCS de NANTES

Par décision de l'AGE du 18/02/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social à: TRAVAUX INSTALLATION FIBRE OPTIQUE. MACONNERIE GENERALE ET TERRASSEMENT. Mention au RCS de NANTES

21IJ02366

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

LA BOITE JAUNE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 route du Bas Brivin
44500 LA BAULE
793 233 206 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITÉ

Il résulte des décisions de l'AGE en date du 1er janvier 2021 que le capital social a été augmenté de 2 500 euros par création de 250 parts nouvelles de numéraire de 10 euros chacune, intégralement souscrites et entièrement libérés.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés comme suit :

Article 7 - Apports

Nouvelle mention ajoutée : aux termes des décisions de l'AGE en date du 1er janvier 2021, le capital social a été augmenté d'une somme de 2 500 euros par apport en numéraire.

Article 8 - Capital social

Ancienne mention : le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 €).

Nouvelle mention : le capital social est fixé à sept mille cinq cents euros (7 500 €).

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Nazaire.

Pour avis, la gérance.

21IJ02370

LUCIA

SCI au capital de 100 €
Siège social : 19, rue du Grand Port
79460 MAGNE
533 860 227 RCS NIORT

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 31/01/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **845 Bd de Lauvergnac 44420 LA TURBALLE** à compter du 01/02/2021. Objet : Administration & Exploitation de biens immobiliers. Durée : 99 ans. Gérant : Philippe Mansord – 845 bd de Lauvergnac – 44420 La Turballe.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NIORT.

21IJ02372

VIAPROCESS

SARL au capital de 180 000 €
Siège social : 19, rue du Grand Port
79460 MAGNE
498 921 055 RCS NIORT

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 31/01/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **845 Bd de Lauvergnac 44420 LA TURBALLE** à compter du 01/02/2021. Gérant : Philippe Mansord – 845 bd de Lauvergnac – 44420 La Turballe.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NIORT.

21IJ02376

LAFARGE GRANULATS OUEST

SAS au capital de 8.939.501 €
Siège social : 125 rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
589 200 575 R.C.S. Nantes

AVIS

Suivant Décisions en date du 19/01/2021, l'Associé Unique a :

- révoqué M. Philippe HUG de ses fonctions de Président à compter du 31/12/2020,

- nommé, à compter du 01/01/2021, en qualité de Président, la Société LAFARGEHOLCIM GRANULATS, SAS, 2 Avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART, 562 110 882 RCS NANTERRE, représentée par M. Xavier DESPREZ.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

21IJ02381

DATTICHE GAVEAU IMMOBILIER, SAS au capital de 1000 €. Siège social : 3 RUE DAMREMONT 44100 NANTES RCS NANTES 821 788 791. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue de la vieille Cure 44590 SAINT-VINCENT-DES-LANDES à compter du 01/02/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ02384

Notaires Presqu'île Associés
NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

KER LE LAC

Société civile immobilière
1 bis avenue des Trois Fontaines 44500 LA BAULE
Capital 1.200,00 Euros
RCS SAINT NAZAIRE 844 612 309

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE, le 22 janvier 2021, le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 748.160 € par émission de parts sociales nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 749.360 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Notaire
21IJ02392

ALJ TRANSPORT

SAS au capital de 3.600 euros
Siège social : 2 Le Bas Fouy
44520 LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE
R.C.S. NANTES 842 391 930

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique du 11/01/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la SAS ALJ TRANSPORT, ayant pour Président M. Jedidia AMISI LUYINDULA, au 22 Allée Frédéric Mistral, 31400 TOULOUSE, à compter du même jour. Modification au R.C.S. de NANTES. Nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

21IJ02407

Notaires Presqu'île Associés
NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

KER LE LAC

Société civile immobilière
1 bis avenue des Trois Fontaines 44500 LA BAULE
Capital 1.200,00 Euros
RCS SAINT NAZAIRE 844 612 309

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision unanime des associés en date du 22 janvier 2021, il a été décidé de transférer le siège social à LE POULIGUEN (44510), 10 bis rue Lamartine à compter du 22 janvier 2021.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Notaire
21IJ02393

---

tgs AVOCATS France

SCI LA GAUDINIERE

SCI au capital de 7 500 Euros
Siège social: Zone Industrielle de la Biliais
Deniaud - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
453 840 498 RCS NANTES

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 01/12/2020, il a été décidé de nommer Mme Cathy JADEAU épouse ROCHERIOUX demeurant 9 avenue des Platanes 44400 REZE en qualité de gérant en remplacement de M. Jackie JADEAU, décédé le 23/01/2019.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

21IJ02410

ENERGIE MOBILE CARAIBES, SAS au capital de 30.000 €. Siège social : 193 Rue de CHAROST 44150 ANCENIS. RCS 522 625 003 NANTES. L'AGO du 30/12/2020 a nommé CAC Titulaire : FIDACO, SAS au capital de 173.600€, RCS 303 526 966 ANGERS, 4 Fernand FOREST, BP. 90825 49008 ANGERS CEDEX 01 en remplacement de M. DELOITTE & ASSOCIES et CABINET BEAS, à compter du 30/12/2020. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02401

MODIFICATIONS

ARTI TAXI Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros. Siège social : 59 B Rue du Pont Marchand 44 700 ORVAULT 825 334 683 RCS Nantes.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 1er juillet 2020, il résulte que : 1- Le siège social a été transféré 1381 Bis Route de Saint Molf – 44 350 Guérande, à compter du 01.07.2020. **Ancienne mention** : 59 B Rue du Pont Marchand – 44700 Orvault. **Nouvelle mention** : 1381 Bis Route de Saint Molf – 44 350 Guérande. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. 2 – M. BARREAU Jimmy, demeurant 1381 Bis Route de Saint Molf – 44 350 Guérande a été nommé Directeur Général à compter du 01.07.2020. La Président est Mme CHARNEAU Noémie demeurant 1381 Bis Route de Saint Molf – 44 350 Guérande. Mention sera faite au RCS : Nantes et Saint Nazaire.

Pour avis

21IJ02406

abaq Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

S.G.M

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Jean-François Champollion
Parc d'Activités Pont Béranger
44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS
341 013 514 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITÉ

Le 18/01/2021, l'associée unique a nommé en qualité de Cogérant à compter du 18/01/2021 et pour une durée indéterminée, Monsieur Julien ALLAIN, demeurant 36 rue des Fougères, Saint-Hilaire-de-Loulay, 85600 MONTAIGU-VENDEE.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis,

La Gérance

21IJ02388

EPI, SARL au capital de 8.000€. Siège social : 36 route de la CHAPELLE SUR ERDRE, 44300 NANTES. RCS 832 459 309 NANTES. L'AGO du 15/10/2020 a décidé de transférer le siège social au 27 Boulevard de l'ARIANE, 06300 NICE. Radiation du RCS de NANTES et immatriculation au RCS de NICE.

21IJ02282

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

SESAM FORMATIONS

Anciennement dénommée : INSTITUT SESAM
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 12 rue Gaetan Rondeau - 44200 NANTES
348 127 416 RCS NANTES

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Par décisions du 18 février 2021, et à compter de cette date, l'Associée unique a décidé de remplacer la dénomination sociale "Institut Sesam" par "Sesam Formations" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, la Gérance

21IJ02411

DIPLONOVA

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : 36 rue Thiers
49100 ANGERS
838 226 066 R.C.S. Angers

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décision de l'associé unique en date du 01/01/2021, il a été décidé :

- de transférer le siège social au 144 rue Paul Bellamy CS 12417 44024 NANTES Cedex 1. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié. La société sera radiée du RCS de ANGERS et ré-immatriculée au RCS de NANTES.

- de nommer la société CADRES EN MISSION, sas au capital de 1 000 000€, 144 rue Paul Bellamy 44000 NANTES, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 424 151 678 en qualité de Président en remplacement de M. Serge Bonnet.

21IJ02415

SIRIUS HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 10.087.446 €
Siège social :
Zone Industrielle des Pédras
44117 SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX
847 887 494 R.C.S. St Nazaire

MODIFICATIONS

Suivant procès-verbal en date du 18 janvier 2021, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Alain Allaire, demeurant Saint-Marc-sur-Mer, 70 avenue de Saint-Nazaire, 44600 Saint-Nazaire, en remplacement de Monsieur Laurent Gobinet.

Suivant procès-verbal en date du 2 février 2021, les associés ont :

- décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 11.445.038 euros, afin de porter le capital social de 10.087.446 euros à 21.532.484 euros, par l'émission de 11.445.038 Actions Ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune ; constaté la réalisation définitive de ladite augmentation de capital ;

- décidé de créer une catégorie d'actions de préférence au sens des articles L. 228-11 et suivants du Code de commerce, dénommées les Actions de Préférence B ;

- décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 580.000 euros, afin de porter le capital social de 21.532.484 euros à 22.112.484 euros, par l'émission de 580.000 Actions de Préférence B nouvelles d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune avec une prime d'émission d'un montant total de 420.000 euros ; constaté la réalisation définitive de ladite augmentation de capital ;

- décidé une refonte des statuts en conséquence ;

- décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Olivier Aldrin, demeurant 56 avenue Alfred Belmontet, 92210 Saint-Cloud, en remplacement de Monsieur Alain Allaire.

Suivant procès-verbal en date du 15 février 2021, le Président a :

- constaté la conversion de 2.467.382 obligations convertibles émises par la Société en 2.467.382 Actions Ordinaires nouvelles, et la réalisation définitive de l'augmentation de capital correspondante, d'un montant nominal de 2.467.382 euros, ayant pour effet de porter le capital de 22.112.484 euros à 24.579.866 euros ;

- modifié les statuts en conséquence.

Pour avis

21IJ02414

ARINFO I-MAGINER

Société par actions simplifiée au capital de 180.903 €
Siège : 8 rue Monteil 44326 NANTES CEDEX 3
412730269 RCS de NANTES

Par décision de l'AGE du 19/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/03/2021 au 1-5 Rue EMILE MASSON 44000 NANTES. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02429

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

TERABELL ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : ZI de l'Abbaye, Rue Benjamin Franklin, 44160 PONTCHATEAU
822 764 114 RCS ST NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Par décision unanime en date du 15 février 2021 les associés ont décidé de remplacer à compter du 15 février 2021 la dénomination sociale TERABELL ENVIRONNEMENT par TC GROUP et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS, Le Président

21IJ02434

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

BOISSY

Société civile immobilière
Au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Les Relandières
44850 LE CELLIER
411 506 504 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une assemblée générale du 17/02/2021, il a été pris acte du décès de M. Maurice RABOUIN, demeurant Les Relandières, 44850 LE CELLIER, en qualité de cogérant, survenu le 23 mars 2020. Seule Mme Cécile RABOUIN reste gérante. La modification des statuts sera faite au RCS de NANTES. Pour avis

21IJ02435

Notaires Presqu'île
NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

ARTICONNEX

Société par Actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
82 Avenue des Noëlles 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
842 295 685 RCS SAINT NAZAIRE

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 11 janvier 2021, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme en numéraire de 4000 €, par émission d'actions nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 54000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Notaire
21IJ02437

SCI DES MOUETTES

SCI au capital de 1.000€. Siège social : 14 rue Menou 44000 NANTES. RCS 800 095 564 NANTES

L'AGE du 20/02/2021 a nommé gérant : Mme GEORGEAULT Anna, 8 rue du coteau 35230 ORGERES en remplacement de M. GEORGEAULT Fernand. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02458

ZEPHYR

Société civile au capital de 4 482 812 €
Siège social : La Petite Rouillonnais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
810 737 452 RCS NANTES

AVIS

Par délibération et à compter du 09/02/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante, pour une durée illimitée, Mme Nadine LAURE, demeurant La Petite Rouillonnais 44360 St Etienne de Montluc.

21IJ02504

Notaires Presqu'île
NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

ARTICONNEX

Société par Actions simplifiée
Au capital de 54000 Euros
82 Avenue des Noëlles 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
842 295 685 RCS SAINT NAZAIRE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE DIRIGEANT

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 26 janvier 2021, il a été décidé :

1°) De modifier l'objet social à compter du 26 janvier 2021, lequel sera désormais : L'activité de commerce de gros au profit des professionnels de bois bruts ou transformés, de matériaux de construction et de tous biens domestiques. L'activité de commerce de détail au profit des professionnels ou des particuliers de bois bruts ou transformés, de matériaux de construction et de tous biens domestiques. Toute activité connexe ou complémentaire telle que l'exploitation d'un site internet. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous brevets et de tout droit de propriété intellectuelle concernant son activité.

2°) De constater la démission de Madame Clarisse LEFLOCH de ses fonctions de Directeur Général, sans remplacement, à compter du 26 janvier 2021.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

Le Notaire
21IJ02439

LEADER PRICE REZE

SAS au capital de 230 000 €
Siège social : 48 Rue Ernest Sauvestre
44400 REZE
524 094 018 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions du 30/07/2020, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Antoine FERREIRA MARTINS de ses fonctions de Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de NANTES

21IJ02462

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

BRANGEON

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 13 rue Martin Luther King
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
RCS NANTES 509 112 132

AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV de décisions en date du 29 Janvier 2021, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Elle a nommé Président pour une durée indéterminée la SARL Holding FAB, 13 rue Martin Luther King – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, 890 565 682 RCS NANTES. La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis.

21IJ02467

GLOBAL'CRIO

Société par actions simplifiée au capital de 10 020 euros
Siège social : 8, rue Emile Lavoisier - 44119 TREILLIERES
797 853 439 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 février 2021 a décidé d'étendre l'objet social à titre accessoire, à l'acquisition, la construction, l'administration et la location de tout bien immobilier, bâti ou non bâti, en France ou à l'étranger, et notamment des logements neufs en outre-mer en vue de leur location en secteur Girardin Intermédiaire, et l'aliénation des biens immobiliers devenus inutiles à la société, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

21IJ02465

Arceis Avocats

GFA ELEC PAYS DE LOIRE, RENOMMÉE OG BAT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 325.000 euros
Siège social : La ferme Sainte-Clotilde – 44680 SAINTE-PAZANNE
502 112 006 R.C.S. NANTES

AVIS

Selon PV des décisions de l'associé unique du 16/02/2021, (1) l'objet social a été modifié par adjonction de l'activité de tous types de travaux de rénovation, travaux de terrassement n'impliquant aucune construction d'ouvrage et ne touchant pas au bâti. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. (2) La dénomination sociale a été modifiée pour OG BAT, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

21IJ02469

SELARL DES DOCTEURS BLAIN - SORRENTINO

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Clinique Brétéché
3 rue de la Béraudière
44000 NANTES
509 285 110 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 14/01/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Olivier KOUTCHER, demeurant 14 Passage Saint Yves 44000 NANTES, pour une durée illimitée à compter du 14/01/2021. Modification sera faite au GTC de NANTES. Pour avis, La Gérance

21IJ02471

BC2I

Société par action simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : DONGES (44480)
1, rue Pierre Brossolette
834814931 RCS SAINT NAZAIRE

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 1 Février 2021, l'associé unique de la Société a décidé :

- De transférer le siège social à compter du 1 Février 2021, initialement fixé à DONGES (44480) 1, rue Pierre Brossolette à DONGES (44480) – 28 La Ferdenais et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Pour avis

21IJ02472

FONTENEAU - DERAME - MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

HALGAND

SAS au capital de 800 000 €
Siège social : Parc d'Activités de la Guerche - Impasse Quador
44250 SAINT BREVIN LES PINS
319 117 669 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2020, la société CYSTCORE, SARL au capital de 11 300 400 €, dont le siège social est à SAINT BREVIN LES PINS (44250) – Parc d'Activités de la Guerche – Impasse Quador, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 884 924 457, a été nommée Présidente, à effet du 1er janvier 2021 et pour une durée indéterminée, en remplacement de la société HOLDING 4 H démissionnaire.

POUR AVIS

21IJ02474

ARSAC

SARL transformée en Société par actions simplifiée au capital de 63 120 euros
Siège social : Route de Vannes - BP 81, 44880 SAUTRON
430 185 678 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Par délibération du 10/02/2021, les associés ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et le capital demeurent inchangés.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : à l'exception des cessions réalisées entre associés, les actions ne peuvent être cédées ou transmises entre vifs, à titre onéreux ou gratuit, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés qui statue dans les conditions prévues pour les décisions collectives extraordinaires.

Monsieur Philippe de CAMBOURG et Monsieur Thierry RABOT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : LA GUINARDIÈRE, SARL au capital de 1 177 000 euros, La Guinardière - 72270 DUREIL, 433 851 110 RCS LE MANS

DIRECTEUR GENERAL : VALENTIX, SARL au capital de 45 000 euros, 13, quai Surcouf - 44400 REZÉ, 489 869 339 RCS NANTES

21IJ02476

AVIS

En date du 29 janvier 2021, l'Assemblée générale de la société **ATELIER 360**, SAS au capital de 4 000 €, siège social 8 et 10 rue du Bois Briand – 44300 NANTES, 488 907 411 RCS Nantes, à compter du 29 janvier 2021, nomme en qualité de directeurs généraux pour une durée indéterminée, Monsieur Pierre LE GUENNEC, né le 27 novembre 1983 à Lorient, demeurant 3 rue Beauregard 44690 Saint Fiacre sur Maine, Madame Virginie MICHAUD née le 25 août 1976 en Allemagne, demeurant 4 Venelle Florence Yoch 44300 Nantes, Monsieur Grégory MAZUREAU, né le 26 décembre 1984 à Nantes, demeurant 11 rue des Potirons 44240 La Chapelle sur Erdre, Monsieur Loïc HARRANT né le 4 mai 1980 à Reims, demeurant 7 rue Phileas Fogg 44240 La Chapelle sur Erdre. Pour avis la présidence.

21IJ02491

MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la société ONE UP HOLDING, Société Civile au capital de 870.000 € ayant son siège 25 bis rue de la Bournelle - 44690 LA HAYE-FOUASSIERE (RCS NANTES 845 186 857) du 19 février 2021, les associés ont décidé de transformer la société en SARL, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter l'objet social suivant : toutes activités dites de « Holding » et notamment l'acquisition, la prise de participation la gestion, la détention et la vente de valeurs mobilières, notamment d'actions et de parts sociales, dans toutes sociétés, françaises ou étrangères, commerciales ou civiles ; la réalisation de toutes prestations de direction, de conseil, d'assistance et d'animation pour le compte de ces sociétés. M. Florent BIDEAU reste gérant de la société. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ces modifications avec effet le même jour que la date de l'assemblée.

21IJ02483

BECHIR ETUDE ASSURANCE

SASU au capital de 500€
Siège social : 48 RUE DES ROSELIERES, 44220 COUËRON
892 785 528 RCS de NANTES

Le 01/02/2021, le Président a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : **GÉNIE BLEU ASSURANCE**. Modification au RCS de NANTES

21IJ02459

SOCIÉTÉ LIBEAU AGENCEMENT

SARL au capital social de 7 500 Euros
Siège social : 3, rue de la Chapelle
44340 BOUGUENAIS

RCS NANTES : 790 551 121

RÉDUCTION PUIS AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2020, les associés ont décidé, à compter du jour même :

- de réduire le capital social d'une somme de 1 875 euros, pour le ramener de 7 500 euros à 5 625 euros, par voie de rachat des 150 parts sociales de 12,50 euros de valeur nominale chacune et d'annulation de ces 150 parts sociales,

- d'augmenter le capital social d'une somme de 1 875 euros, pour le porter de 5 625 à 7 500 euros par voie d'incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale des parts sociales.

Les statuts modifiés en conséquence seront déposés en annexe au RCS de NANTES.

21IJ02490

FABFOUR

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : La Giboire, 44240 SUCE-SUR-ERDRE
534 196 555 RCS NANTES

AVIS

Par décisions unanimes des associés du 16 février 2021, il a été décidé :

- de réduire le capital de 1.000 € pour le ramener de 1.000 € à 0 € en raison des pertes antérieures,

- d'augmenter le capital par apports en numéraire de 1.000 € afin de le porter de 0 € à 1.000 €.

Pour avis

21IJ02495

SODICOM

Société par actions simplifiée au capital de 190 625 euros
Siège social : ZAC La Montagne Plus - 44620 LA MONTAGNE
344 454 947 RCS NANTES

AVIS

L'associée unique, le19 février 2021, a :

- Décidé que la société HACDIS, Société à responsabilité limitée au capital de 228 000 euros, ayant son siège social Zac La Montagne Plus - 44620 LA MONTAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 433 968 005 exercerait les fonctions de Présidente en remplacement de Monsieur Philippe DURIEUX, Président démissionnaire, à compter du même jour et ce pour une durée illimitée ;

- Pris acte de la démission de Madame Marie-Chantal DURIEUX de son mandat de Directeur Général et ce à compter du 19 février 2021.

POUR AVIS

Le Président

21IJ02493

BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 rue du Guesclin
44000 NANTES

CHIRURGIE NANTES ATLANTIQUE

Société d'exercice libéral de médecins à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : SANTE ATLANTIQUE, Bâtiment G, niveau 2
Avenue Claude Bernard BP 40419
44819 SAINT-HERBLAIN
534 062 575 RCS NANTES

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/01/2021 :

- Le capital social a été augmenté de 1.000 euros par voie d'apport en nature et d'apport en numéraire. En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de mille cinq cents (1500) euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents (2500) euros.

- Il a été décidé de nommer M. William ALONSO demeurant 11, rue Maisdon Pajot 44100 NANTES en qualité de Gérant à compter du 13/01/2021.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le Gérant

21IJ02498

CJP Avocats
SELAS d'Avocats
16 Bd Charles de Gaulle
BP 30192
44802 ST HERBLAIN CEDEX

DL TRANSPORTS

SARL au capital de 4 852 573 €
Siège social : La Petite Rouillonnais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
RCS NANTES 799 245 543

Par délibération et à compter du 09/02/2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée : Mme Nadine LAURE, demeurant La Petite Rouillonnais 44360 St Etienne de Montluc, Mme Céline LAURE, demeurant 39 bis chemin de la Garotine 44360 St Etienne de Montluc, et Mme Jessica LAURE demeurant 17 boulevard de la Liberté, 44100 Nantes.

21IJ02502

MODULOR

SARL au capital de 50 000 €
Siège social : La Petite Rouillonnais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
844 819 508 RCS NANTES

AVIS

Par décision et à compter du 09/02/2021, l'associée unique a nommé en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée : Mme Nadine LAURE, demeurant La Petite Rouillonnais 44360 St Etienne de Montluc, Mme Céline LAURE, demeurant 39 bis chemin de la Garotine 44360 St Etienne de Montluc, et Mme Jessica LAURE demeurant 17 boulevard de la Liberté, 44100 Nantes.

21IJ02503

COMPAGNIE NAZAIRIENNE DE CONSTRUCTION

SARL transformée en SAS au capital de 40 000 euros
Siège social : 126, avenue de la République
44600 SAINT-NAZAIRE

RCS SAINT NAZAIRE : 822 504 387

TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2021, les associées de la société COMPAGNIE NAZAIRIENNE DE CONSTRUCTION ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 6 janvier 2021. Cette transformation a mis fin au mandat de gérant de Monsieur Philippe BLOUET. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par la société FLACK FINANCES, société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 390 000 € ayant son siège social siège sis 24, Faubourg Bizienne – 44350 GUERANDE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 880 029 780 et par la société BLOUET FINANCES, société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 865 260 euros, ayant son siège social sis 2, rue de Celac – 56230 QUESTEMBERT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES, sous le numéro 792 752 818, qui ont été nommées, respectivement Président et Directeur Général pour une durée illimitée.

Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

La transformation a été effectuée sans création d'un être moral nouveau et ladite assemblée a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son capital, sa dénomination et son siège social demeurent inchangés.

Pour avis

La Présidente

21IJ02514

ART DECORATION STANDING - Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000,00 € - Siège social : 4 place Dumoustier - 44000 NANTES - 379 931 017 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04/02/2021 : Margot ARNOULD, demeurant 95 rue de la Patouillerie Bat 4 - 44700 ORVAULT, a été nommée Gérante à compter du 04/02/2021 en remplacement de : Bruno CADIC demeurant 1 Lieudit Châtillon - 44800 SAUTRON démissionnaire dont le mandat n'a pas été renouvelé. Mention sera faite au RCS : NANTES. Pour avis, la gérance

21IJ02484

APROJURIS

SOCIÉTÉ LOLA

SARL au capital de 1 000 € porté à 267 000 €
Siège social : 12, rue de la Marine - 44210 PORNIC

RCS SAINT-NAZAIRE : 891 849 853

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social, à compter du jour même, d'une somme globale de 266 000 euros, pour le porter de 1 000 euros à 267 000 euros, en contrepartie de l'apport en nature de titres de société et par création de parts sociales nouvelles,

Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ02545

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

EJ2B

Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique
au capital de 10 500,00 Euros
Siège social : 194 Rue Georges Guynemer - 44150 ANCENIS - SAINT GEREON
499 395 788 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Par décision en date du 16 février 2021, l'Associée Unique a décidé d'ajouter à l'objet social à compter du 16 février 2021, les activités « d'électricité et de plomberie » ainsi que les activités de « peinture et carrelage » et de modifier, en conséquence, l'article 2 des statuts relatif à l'objet social comme suit : Ancienne mention : La pose de cloisons sèches, de carrelages et de faïences ; tous travaux d'entretien du bâtiment et d'entretien d'espaces verts. nouvelle mention : La pose de cloisons sèches, de carrelages et de faïences, tous travaux d'entretien du bâtiment, notamment de peinture, de carrelage, d'électricité et de plomberie, et tous travaux d'entretien d'espaces verts. Mention sera faite au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

21IJ02511

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

ADLANS

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue de la Haute Casserie
44000 NANTES
RCS NANTES 847 515 376

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par procès-verbal de décisions du 08/02/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 19 rue du Ruisseau – 22430 ERQUY à compter du 08/02/2021 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La société qui était immatriculée au RCS de NANTES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

21IJ02521

CAMBRE PHILIPPE TP

Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 47, rue des Ruais
44780 MISSILLAC
831 881 081 RCS SAINT-NAZAIRE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 février 2021, il résulte que :

- L'objet social a été complété de l'activité Transporteur public routier de marchandises, à compter de ce jour. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE

Pour avis,

21IJ02522

AVIS

3 G Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros. Siège social : 4 Bis Avenue Du Cléry. 44500 La Baule. 817 776 800 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 01.05.2020, 1 - Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01.05.2020 à l'activité de graphiste. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : **Ancienne mention** : - Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion auprès des entreprises de bâtiment et de toutes entités et plus particulièrement le suivi, les métrés, la conduite et le pilotage de chantiers, - L'accueil, l'organisation de séminaires, restauration et hébergement. **Nouvelle mention** : - Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion auprès des entreprises de bâtiment et de toutes entités et plus particulièrement le suivi, les métrés, la conduite et le pilotage de chantiers, - L'accueil, l'organisation de séminaires, restauration et hébergement, - Graphisme – Photo vidéo, montage et direction artistique - Design 3D, design produit, design graphique et conseils en design. 2 - Madame LEMASSON Dominique, demeurant 4 Bis Avenue du Cléry – 44 500 La Baule, a été nommée gérante. Mention sera faite au RCS de Saint Nazaire. Pour avis

21IJ02524

MD JURISCONSEILS
Avocats au Barreau de Nantes

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions du 28 janvier 2021, l'associée unique de la **SARL CEDAP THOMAS**, société à responsabilité limitée au capital de 3000 €, siège social initial : 86 A, rue du Largeau – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE– 538 233 701 RCS NANTES, a décidé de transférer le siège social de ladite société au 29 rue de la Maladrie 44120 VERTOU à effet au même jour et modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance

21IJ02530

LBA
WALTER FRANCE
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

DOPPLE, Société par actions simplifiée au capital de 301 840 euros. Siège social : 15 rue Robert Schuman, 44800 ST HERBLAIN, 523 637 270 RCS NANTES. Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 11/02/2021, il résulte que : David GUIHEUX, demeurant 11 impasse du Vigneau, 44860 PONT SAINT MARTIN a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Eric GOINEAU.

Pour avis, le président

21IJ02533

ANTARES

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 bis rue du Cimetière
44340 BOUGUENAIS
820 948 586 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 04 février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 bis rue du Cimetière - 44340 BOUGUENAIS au 9 rue de la Commune de Paris de 1871 - 44340 BOUGUENAIS à compter du 1er mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

La Gérance

21IJ02540

FAMILY MEMORIES F&D

Société à responsabilité limitée
au capital de 88 100 euros
Siège social : 3 bis rue du Cimetière
44340 BOUGUENAIS
807 948 872 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 04 février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FAMILY MEMORIES F&D a décidé de transférer le siège social du 3 bis rue du Cimetière, 44340 BOUGUENAIS au 9 rue de la Commune de Paris de 1871 - 44340 BOUGUENAIS à compter du 1er mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ02542

JEAN PAUL EVANO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 bis rue du Cimetière
44340 BOUGUENAIS
347 831 950 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 04 février 2021, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter de ce 04 février 2021 la dénomination sociale « JEAN PAUL EVANO » par « POMPES FUNEBRES EVANO » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du 3 bis rue du Cimetière, 44340 BOUGUENAIS au 9 rue de la Commune de Paris de 1871, 44340 BOUGUENAIS à compter du 1er février 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ02544

LP REZE

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 48, rue Ernest Sauvestre
44400 REZE
477 982 094 R.C.S. Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décisions du 30/07/2020, l'associé unique a

- Constaté la démission de M. FERREIRA MARTINS Antoine de ses fonctions de co-gérant ;

- Décidé de transférer le siège social au 123, Quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE ;

Les statuts sont modifiés. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02548

IMPARTS

SARL au capital de 7.624€. Siège social : 8 rue du Clos du Portereau 44120 VERTOU. RCS 498 242 882 NANTES.

L'AGO du 19/02/2021 a nommé co-gérant : M CLERGET Erik, 8 rue du Clos du Portereau 44120 VERTOU, à compter du 01/03/2021. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02501

LA NANTAISE D'HABITATIONS

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré
au capital de 48.410.000 €
1, allée des Hélices - 44200 NANTES
RCS NANTES B 856 801 360
SIRET 856 801 360 00020

AVIS

Lors de sa séance du 30 octobre 2020, le Conseil d'Administration a pris acte de :

* la désignation de Madame Catherine BASSANI, en qualité de Représentante Permanente de Nantes Métropole, en lieu et place de Monsieur Alain ROBERT.

* la désignation de Monsieur Frédéric APPÉ, en qualité de Représentant Permanent de la CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE, en lieu et place de Madame Morgane LOUVET.

* la fin du mandat, le 21 octobre 2020, de Monsieur Frédéric GESTIN, Administrateur représentant les locataires pour le compte de l'association Consommation Logement Cadre de Vie, domicilié 8 rue Hermann Geiger à NANTES (44300).

Le Président,

Jean-Luc VINCENT

21IJ02555

SAB PROJETS ENERGIES RENOUVELABLES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
2 rue Vasco de Gama
44800 SAINT--HERBLAIN
841 014 254 R.C.S. Nantes

AVIS

Aux termes du PV du 31/01/2021, l'AGE a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02560

APROJURIS

SOCIÉTÉ LE RETZ

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 12 rue de la Marine
44210 PORNIC
RCS SAINT-NAZAIRE : 750 838 278

DÉMISSION D'UN COGÉRANT

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 30 décembre 2020, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Thomas OLIVIER de ses fonctions de cogérant, à effet du 20 décembre 2020 à minuit. Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ02563

SAB ENERGIES RENOUVELABLES

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social :
2 rue Vasco de Gama
44800 SAINT-HERBLAIN
848 133 468 R.C.S. Nantes

AVIS

Aux termes du PV du 31/01/2021, L'AGE a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02559

TriStone Flowtech Holding S.A.S.U au capital de 30.050.000 € Siège social : Rue du Tertre ZI Nantes Carquefou 44474 Carquefou Cedex 522 609 841 RCS Nantes. Suivant PV du 17.02.2021, l'Associé unique a pris acte de la démission de M. Norbert HETTSTEDT, de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, à effet du 31.12.2020. Modification au RCS de Nantes.

21IJ02568

SARL ROBERT MONE
Expert-Comptable

SARL COMPOST IN SITU

au capital variable
7 Rue Louis BLERIOT
44700 ORVAULT
802 044 131 RCS NANTES

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 01/02/2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérants : M. Jean-Luc BOURSIER, demeurant 9 La Basse Chevillonnière - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE et M. Jean-Pierre DELSOL, demeurant 34 rue de Curette - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES et M. Nicolas SAUVAGET, demeurant 9 rue de la Brétinière - 85620 ROCHESERVIERE et M. Roger-Yves SIMON, demeurant 231 Le Saz - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, en remplacement de M. Pascal RETIERE démissionnaire, à compter du 01/02/2021.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis
21IJ02575

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

IMMO PRO INVEST

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Le Pâtureau des Perrières
44360 CORDEMAIS
RCS NANTES 888 756 012

CHANGEMENT DENOMINATION - EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Aux termes du PV de décisions du 19/02/2021 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestations de services en tant que pilote d'aéronefs, consulting aéronautique, stockage et entretien d'aéronefs, assistance technique aéronautique, achat et vente d'avions légers, et adopté la dénomination sociale Aévia Consulting.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

21IJ02579

RED SOLUTION

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 2 allée de la Sablière
44260 Savenay
892 180 340 RCS Saint Nazaire

AVIS

Par AGE du 22/01/2021, l'associé majoritaire a pris acte de la démission de Monsieur Thomas HEBRAIL de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour. Pour avis

21IJ02581

SARL TP CM

au capital de 16 320 €
Siège social : La Petite Rouillonnais
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
500 423 744 RCS NANTES

AVIS

Par délibération et à compter du 09/02/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée : Mme Nadine LAURE, demeurant La Petite Rouillonnais 44360 St Etienne de Montluc, Mme Céline LAURE, demeurant 39 bis chemin de la Garotine 44360 St Etienne de Montluc, et Mme Jessica LAURE demeurant 17 boulevard de la Liberté, 44100 Nantes.

21IJ02582

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 Nantes cedex 3

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2020 de la société LIOPE AQUARIUM, SARL au capital de 15 244,90 €, siège social : 12 rue Marie Curie 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, 393 761 192 RCS NANTES, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Olivier LIOPE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Franck LIOPE, demeurant La Hallopière 44690 MONNIERES, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2021. Pour avis. La Gérance

21IJ02584

AVIS

SELARL DES CHIRURGIENS-DENTISTES DES DOCTEURS CIVEL ET HUGEL Société d'exercice libéral à responsabilité limitée De Médecins dentistes Au capital de 10 000 euros Siège social : 12 Avenue de l'Europe 44620 LA MONTAGNE. 800 394 413 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.12.2020 : le nom de M. CIVEL Pascal, Co-Gérant, demeurant 4 Avenue de Lorraine – 44 500 La Baule, a été supprimé dans les statuts. L'article 24 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : Nantes. Pour avis,

21IJ02585

METCUT RECHERCHES SAS

Société par actions simplifiée au capital de 206.250 euros
Siège social : 22 rue du Moulin de la Garde, 44470 CARQUEFOU
388 107 443 RCS NANTES

AVIS

Par décisions en date du 1er juillet 2020, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Gregg G. UEBELHOR, demeurant 3261 Ivy Ridge Drive, TAYLOR MILL, 41015 KENTUCKY (Etats Unis d'Amérique), en qualité de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Philip E. BRETZ, démissionnaire.

Pour avis

21IJ02631

In Extenso
Experts-Comptables
PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

JEAN RAYMOND GERARD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 21, Rue Maurice Sambron
44160 PONTCHATEAU
497 687 384 RCS SAINT NAZAIRE

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 1er février 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 21, Rue Maurice Sambron - 44160 PONTCHATEAU au 6, Rue du Bois du Château – 44160 PONTCHATEAU à compter du 1er février 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ02629

COSTBETTER

SAS au capital de 25.000€
Siège social : LA PIERREVAYE
44160 PONTCHÂTEAU
750 842 486 RCS de SAINT-NAZAIRE

Le 29/01/2021, l'AGE a pris acte du départ du directeur général, TPMP représentée par M. Eric PINSON. Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE

21IJ02591

AVIS

Par Assemblée Générale Ordinaire du 28 août 2020, les associés de la société MOULIN DES TROIS RIVIERES, SARL au capital de 8 000 €, dont le siège social est à NOZAY (44170) le Moulin de la Villatte, immatriculée sous le n°434 366 969 R.C.S. NANTES, ont nommé, en application de l'alinéa 1 de l'article L823-2-2 du Code de commerce, la société 'ATLANTIQUE AUDIT', SAS dont le siège social est à SAINT NAZAIRE (44600), 2-4 rue de l'Etoile du Matin, Aprolis 2, immatriculée sous le n° 351 824 164 R.C.S. SAINT NAZAIRE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices renouvelable à compter de l'exercice à clore le 31 août 2020.

Conformément à l'article L823-1 du Code de commerce, il n'a pas été désigné de suppléant.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Pour avis, la Gérance.

21IJ02628

CHRONOFLEX

Société par actions simplifiée au capital de 1 649 000 euros
Siège social : 13, rue Olympe de Gouges - 44800 SAINT-HERBLAIN
401 282 553 RCS NANTES

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Le Président a nommé le 18/12/2020, avec effet à la même date, M. Claude CASTELLANO demeurant 5 rue de l'Avocette – 44115 BASSE GOULAINE en qualité de Directeur Général.

L'associé unique a nommé le 19/12/2020, avec effet à la même date, la société INOV ON, SAS au capital de 651 670 euros, 13 rue Olympe de Gouges – 44800 SAINT HERBLAIN, 499 521 300 RCS NANTES, en qualité de Président en remplacement de M. Pierre-Alexandre GERARD, démissionnaire.

21IJ02599

APROJURIS

SOCIÉTÉ B4 ATLANTIQUE FINANCE

SAS à associé unique au capital social de 549 070 euros
Siège social : 2, Quai Hoche
44200 NANTES

RCS NANTES : 485 138 408

NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

L'associé unique a décidé le 3 août 2020, de ne pas renouveler les mandats de commissaires aux comptes titulaire des sociétés :

- SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE GESTION REVISION ET CONSEILS, dont le siège social est fixé au 13, rue de la Loire, Bâtiment C – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE,

- BDO NANTES, dont le siège social est fixé 7, allée Alphonse Fillion – BP 22417 – 44120 VERTOU,

et les mandats des commissaires aux comptes suppléant :

- Monsieur Yves-Marie DE RAYMOND, domicilié au 13, rue de la Loire, Bâtiment C – 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE,

- BDO LES HERBIERS, dont le siège social est fixé au 9, rue de la Filandiere Lot du Rouet – 85500 LES HERBIERS,

en vertu des nouvelles dispositions légales de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 et de son décret d'application n° 2019-514 du 24 mai 2019, et de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour avis

Le Président

21IJ02630

BDO
7, allée Alphonse Fillion
44124 Vertou Cedex
www.bdo.fr

VOX PROFILE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Centre d'affaires
5, boulevard Vincent Gâche, 44200 NANTES
811 417 914 RCS NANTES

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 02/01/2020, la société SERVICES VOX, Société à Responsabilité Limitée de droit polonais ayant son siège social Gdynska 143, 62-004 CZERWONAK, POLOGNE, immatriculée au Registre des Entrepreneurs sous le numéro 0000560391, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Christine MARIE, démissionnaire, et la société AGENCE FACADE ET COMPAGNIE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €, ayant son siège social au 9 chemin des Prières, 44690 CHATEAU-THEBAUD, immatriculée sous le n°531 958 775 RCS NANTES, a été nommée Directrice Générale.

Pour avis.

21IJ02595

Notre site Internet :
www.informateurjudiciaire.fr

HF

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 140 RUE JEAN GUTENBERG, 44600 SAINT-NAZAIRE
883 853 657 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 12/02/2021, le Président de la société par actions simplifiée HF, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 140 RUE JEAN GUTENBERG, 44600 SAINT-NAZAIRE au 6 rue de la Petite Colline à GUERANDE 44350 à compter du 12 février 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

21IJ02603

PHERECYDES PHARMA - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Au capital de 2.784.042 euros - Siège Social : Nantes Biotech - 22 bd Benoni Goullin 44200 NANTES - 493 252 266 R.C.S. NANTES

Aux termes d'un acte ssp en date du 16 septembre 2015, la société ACE MANAGEMENT, membre du Conseil de Surveillance de la société sus désignée, a nommé, à compter de ce jour, en qualité de représentant Permanent Mme Delphine DINARD épouse TOURDIAT demeurant 1 rue du Colonel Moll 75017 PARIS en remplacement de M. Gilles DAGUET. Aux termes des délibérations du Conseil de Surveillance en date du 16 janvier 2019, M. Didier HOCH demeurant 1508 route de Bellegarde 42210 SAINT-CYR LES VIGNES a été nommé en qualité de membre et Président du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Michel JOLI démissionnaire et Mme Maryvonne HIANCE demeurant 35 rue Edison 44000 NANTES a été nommée en qualité de membre et Vice-Président du Coneil de Surveillance en remplacement de M. Jean-Pierre LOZA démissionnaire. Aux termes des délibérations du Directoire en date du 9 mai 2019, il a été constaté l'augmentation du capital social d'une somme de 33.750 euros résultant de l'exercice de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise, le capital social étant ainsi porté de 2.784.042 euros à 2.817.792 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Aux termes des délibérations du Conseil de Surveillance en date du 28 mai 2019, la société ELAIA PARTNERS, SAS sise 21 rue d'Uzès 75002 PARIS 443 990 668 RCS PARIS représentée par M. Franck LESCURE demeurant 7 rue des Fleurs 31000 TOULOUSE a été nommée, par cooptation, en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de la société AURIGA PARTNERS, démissionnaire. Aux termes des délibérations du Directoire en date du 30 octobre 2019, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social, décidée par le Directoire en date du 17 octobre 2019, d'une somme de 475.902 euros pour le porter de 2.817.792 euros à 3.293.694 euros par apport en numéraire. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Aux termes des délibérations du Directoire en date du 10 janvier 2020, il a été constaté l'augmentation de capital de la société d'une somme de 205.694 euros, résultant de l'exercice de BSA pour porter ledit capital de 3.293.694 euros à 3.499.388 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

21IJ02658

CUB ARCHITECTURE

SARL au capital de 300 000 Euros
Siège social: 128 Rue Georges Charpak
PA de la Lande Saint Martin - 44115
HAUTE GOULAINE
538 857 517 RCS NANTES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2021, il a été pris acte de la démission de M. David POIRIER de ses fonctions de cogérant.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

21IJ02657

HISTOG

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 14 BIS RUE JOSEPH ET LUCIEN LECLERC
44400 REZE
519910913 RCS NANTES
Transféré : 33 RUE DE LA PLAGE – 35400 SAINT MALO
519910913 RCS SAINT MALO

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée HISTOG a décidé de transférer le siège social du 14 bis rue JOSEPH ET LUCIEN LECLERC 44400 REZE au 33 rue de la PLAGE 35400 SAINT MALO à compter du 1er février 2021 et de modifier en conséquence les statuts.

POUR AVIS

Le Président

21IJ02646

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

EDV EOLE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6, route du Bas Brivin 44500 LA BAULE
511 682 106 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Maître SIMON-MICHEL, Notaire à LA BAULE, en date du 23 février 2021, il a été décidé de :

- nommer en qualité de nouveau gérant M. Patrick HERVY, demeurant à LE CROISIC (44490) 25, rue des Salines, en remplacement de M. Ulysse HARIN, démissionnaire, à compter du 23 février 2021.

- transférer le siège à l'adresse suivante : 25, rue des Salines 44490 LE CROISIC à compter du même jour.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
21IJ02656

CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 rue du Bignon
44840 Les Sorinières

SCI LA LLADURE

au capital de 1.000 €
siège social : 11 rue des Landettes 44120 VERTOU
RCS NANTES 833 346 877

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 16/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 8 rue Jean Charcot 44115 BASSE GOULAINE à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.
21IJ02649

CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 rue du Bignon
44840 Les Sorinières

SCI E.P.C/80

au capital de 1.000 €
siège social : 11 rue des Landettes 44120 VERTOU
RCS NANTES 809 308 414

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 16/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 8 rue Jean Charcot 44115 BASSE GOULAINE à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.
21IJ02647

NL COMMUNICATIONS

SARL transformée en SAS au capital de 18.000 euros
Siège social : 70, rue du Domaine
44120 VERTOU
449 605 153 R.C.S. NANTES

AVIS

Suivant PV de l'AGE du 26 février 2021, il a été décidé (1) d'adjoindre à l'objet social l'acquisition et la vente de biens immobiliers dans le cadre d'une activité de gestion locative immobilière, en nu, ou meublé et équipé professionnel, (2) la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Les statuts de SAS ont été adoptés en conséquence. Présidente : Mme Nathalie LEMAISTRE demeurant 70, rue du Domaine 44120 VERTOU, pour une durée indéterminée. Transmission des actions : libre - Dépôt des modifications au RCS de NANTES

21IJ02662

DISSOLUTIONS/ CLÔTURES

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

ITBF CONSEIL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation : 101 Le Port Domino – 44330 LE PALLET
881 565 311 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision du 24/02/2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric BLIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/11/2020. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis

21IJ02644

I2C

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social : 103, Route des Sorinières
44120 VERTOU
RCS NANTES 521 974 824

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 12/02/2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Roland RAVART, demeurant 103 route des Sorinières 44120 VERTOU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ02569

SAINT-DIZIER CONSEIL

SELAS au capital de 1.000 €
Siège social : 6 impasse des Hauts de la Mulonnière
44700 ORVAULT
824 714 067 R.C.S. NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 12/02/2021 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour. Elle a nommé Liquidatrice Mme Marie-Thérèse SAINT-DIZIER GRANDREMY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ02572

EFCP

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
14 avenue Henry de Montherlant
44300 Nantes
RCS NANTES 485 059 398

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés réunie le 31 décembre 2020 à Nantes(44300), 14 avenue Henry de Montherlant a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé de son mandat Monsieur Fabrice COURGEON demeurant au 14 avenue Henry de Montherlant à Nantes (44300), liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

La date de clôture de la liquidation est le 31 décembre 2020.

Pour avis et insertion,

Le Liquidateur

21IJ02536

Notre site Internet : *www.informateurjudiciaire.fr*

LANRONG INTERNATIONAL, SARL au capital de 7500 €. Siège social : 8 La Gobinière 44330 Vallet. 490 096 393 RCS RCS NANTES. Le 31/12/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de RCS NANTES.

21IJ01057

BRICO ASSIST EURL au capital de 4000 €, 57 rue du Clos Toreau 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, RCS NANTES 801 156 548. Par PV de l'associé unique du 31/12/2020, l'associé unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter de ce jour, de nommer comme liquidateur Frédéric LE REST demeurant 57 rue du Clos Toreau 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Le siège de liquidation est fixé au siège social.

Pour avis

21IJ02400

EURL DUPONT PEURON

Société à Responsabilité Limitée au
Capital social de : 7.622,45 euros
Siège Social : 130 rue Jean Mermoz
44340 BOUGUENAIS
R.C.S. NANTES 404 933 616

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Février 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 Février 2021

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DUPONT Thierry demeurant à BOUGUENAIS (44340) 130 rue Jean Mermoz, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus .

Le siège de la liquidation est fixé à BOUGUENAIS (44340) 130 rue Jean Mermoz. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Le Liquidateur

21IJ02397

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LE PETIT NORVENE, société civile immobilière au capital de 15.244,90 €, siège social : PIRIAC-SUR-MER (44420) 755 avenue du Général de Gaulle, RCS SAINT NAZAIRE 398 073 403.

Il résulte d'un procès-verbal en date du 4 février 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de SAINT NAZAIRE 1, le 15 février 2021 référence 2021N 00198 ce qui suit : Les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 4 février 2021. La gérance était assumée par Madame Nicole CHOBLET, demeurant à BULLE (SUISSE)15 rue de Verdel. Les fonctions de liquidateur sont assurées à compter de la même date par Madame Nicole CHOBLET. La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à Madame Nicole CHOBLET, demeurant à BULLE (SUISSE) 15 rue de Verdel. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE.

Pour unique insertion, la gérante

21IJ02358

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

LALANDE-ANGIBAUD

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue de la Vendée,
44140 GENESTON
Siège de liquidation : 100 rue de la Gilarderie
44200 NANTES
510 349 996 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITÉ

Le 05/02/2021, les associés réunis en AGO ont :

- approuvé les comptes de liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, Madame Carine LALANDE, demeurant 100 rue de la Gilarderie, 44200 NANTES et déchargé cette dernière de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le liquidateur

21IJ02379

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique-
44344 Bouguenais Cedex

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

ALAIN RENAUD, société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros, Siège social et de liquidation: Ortais - 44119 TREILLIERES, 514 483 627 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 18/02/2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain RENAUD, demeurant Ortais - 44119 TREILLIERES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 31/01/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

21IJ02380

ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

VOLEAU IMMO COURTAGE

Société à Responsabilité Limitée à Associé
Unique en liquidation
au capital de 500,00 Euros
Siège social : 33 rue des Fresnes – 44150
ANCENIS SAINT GEREON
Siège de liquidation : 33 rue des Fresnes –
44150 ANCENIS SAINT GEREON
833 090 459 RCS NANTES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2021, l'Associé Unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur, Monsieur Frédéric VOLEAU demeurant à ANCENIS SAINT GEREON (44150) – 33 rue des Fresnes, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, Le Liquidateur.

21IJ02353

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

LALANDE-ANGIBAUD

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue de la Vendée,
44140 GENESTON
Siège de liquidation : 100 rue de la Gilarderie
44200 NANTES
510 349 996 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITÉ

Le 31/12/2020, les associées réunies en AGE ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2020 et sa mise en liquidation.

Madame Carine LALANDE, demeurant 100 rue la Gilarderie, 44200 NANTES est nommée Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 100 rue de la Gilarderie, 44200 NANTES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le Liquidateur

21IJ02378

Courtechelle, SAS au capital de 5000 €. Siège social : 6 rue Joseph Caille 44000 Nantes. 844075424 RCS Nantes. Le 31/12/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Nantes.

21IJ01849

A&M

SELARLU en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 1 avenue de l'angevinière
44800 ST HERBLAIN
849 231 287 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 31/12/2020, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Fanny GERARD-FARCHINI demeurant 85 route de vannes, 44160 PONTCHATEAU, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ02451

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020 de la société PRAUD, SAS en liquidation au capital de 7 623 €, siège social : Les Laies, 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, siège de liquidation : 7 rue des Airettes 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, SIREN 379 783 582 RCS NANTES l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel PRAUD, demeurant 7 rue des Airettes 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

21IJ02475

OPAL

SCI au capital de 10 671,43 €
Siège social : 40 CH DU BOIS
44140 GENESTON
405 263 278 RCS NANTES

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 20/02/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 20/02/2021, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Olivier CORMERAIS demeurant 80 RUE D ANJOU, 44140 GENESTON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 40 CHEMIN DU BOIS 44140 GENESTON adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ02470

LE CLUB

Société à responsabilité limité
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, rue de Budapest
44000 NANTES
510 202 401 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 12 février 2021, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur M. Marc RAGOT demeurant 4, rue de Budapest à NANTES (44000) et le décharger de son mandat ;

- décidé la répartition du solde net de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS : Nantes.

Pour avis,

21IJ02539

DIGISUITE SAS au capital de 6.000 € sise 6 B AVENUE JULES VERNE 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE 832929517 RCS de NANTES, Par décision de l'AGE du 22/02/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. FILLUZEAU Alexandre en tant que représentant la SARL FILLUZEAU GROUPE 35 bis rue de la Frémondière 85340 OLONNE SUR MER, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02538

ARAMIS

Forme : SC société en liquidation
Capital social : 152449 euros
Siège social : 6 rue du Marais
44000 NANTES
411131493 RCS de Nantes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Thomas BONNIER demeurant 5 Bis avenue Basher, 44000 Nantes et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du de NANTES.

Le liquidateur

21IJ02478

MAB 2000

Société Civile au capital de 53.000 €
Siège : 17 RUE AGENA 44470
CARQUEFOU
429709439 RCS de NANTES

Par décision de l'AGE du 20/02/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. RAUD YVONNIC 2 RUE JEAN MARIE LUMINEAU 44119 TREILLIERES, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de NANTES.

21IJ02574

SCI G AND G IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 impasse de la Châtellenie
44220 COUERON
R.C.S. : 800 656 357 NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 février 2021, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 février 2021 et sa mise en liquidation.

Les associés ont nommé comme Liquidateur Monsieur GESLIN Nicolas, demeurant 1 impasse de la Châtellenie – 44220 COUERON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à 1 impasse de la Châtellenie – 44220 COUERON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

21IJ02481

BARBREL LUDOVIC

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : La Marche
44340 BOUGUENAIS
Siège de liquidation : 19 rue de La Marche
44340 BOUGUENAIS
378070353 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 15/02/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du quinze février 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ludovic BARBREL, demeurant 19 rue de La Marche 44340 BOUGUENAIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue de La Marche 44340 BOUGUENAIS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ02609

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

SECUTECH

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège social et de liquidation : 1 avenue Sainte Marie
44270 LA MARNE
793 559 865 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 29/01/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêté au 31/12/2020, déchargé Monsieur Fabrice FERLAY, demeurant 1 avenue Sainte Marie 44270 LA MARNE, de son mandant de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ02556

Axelerb
Expertise comptable

CHAMPS & MAREE

Société Par Actions Simplifiée
en liquidation au
Capital de 1 000 euros
Siège social : Centre Leclerc
route de Beauregard
44600 SAINTNAZAIRE (Loire Atlantique)
852 082 353 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

D'un procès-verbal du comité de direction du 19 février 2021, il résulte que :

- L'assemblée générale des associés du 19 févier 2021, après avoir entendu le rapport de Monsieur Gaël RIGAULT liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le liquidateur

21IJ02549

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

CBM LG

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 9 rue Sully – 44000 NANTES
841 065 352 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guillaume DELCROS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Le Liquidateur

21IJ02567

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

D.L.O. - Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €uros - Siège social : 7 Allée des Arcades 44840 LES SORINIERES - 440 128 205 R.C.S NANTES - Par décision du 01/02/2021, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur M. Didier LIAUDET demeurant 7 Allée des Arcades 44840 LES SORINIERES et l'a déchargé de son mandat ; - décidé la répartition du produit net et de la liquidation; - prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2019.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis

21IJ02500

LE CLUB

Société à responsabilité limité
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, rue de Budapest
44000 NANTES
510 202 401 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 12 février 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Marc RAGOT, demeurant Les Ronds Puits à CORDEMAIS (444360), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, rue de Budapest à NANTES (44000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis,

21IJ02526

APROJURIS

C.D.B ET ASSOCIÉS

SARL en liquidation au capital social de 44 600 Euros
Siège de liquidation : 1 impasse de l'Etang Hervé
44470 CARQUEFOU

RCS NANTES : 505 174 557

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 31 décembre 2020, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-2 à L. 237-13 du Code de Commerce. Elle a nommé comme liquidateur Madame Christelle BOULAY-PORHIEL, née le 27 avril 1971 à LORIENT (56), de nationalité française, demeurant 1, impasse de l'Etang Hervé, 44470 CARQUEFOU, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 1, impasse de l'Etang Hervé, 44470 CARQUEFOU pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

21IJ02620

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

CABINET HUERTOS

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle en liquidation
au capital de 15 200,00 Euros
Siège social : 603 rue de Coudrais – 44522 MESANGER
Siège de liquidation : 603 rue de Coudrais – 44522 MESANGER
799 958 731 RCS NANTES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'Associée Unique, statuant au vu du rapport de la Liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus à la Liquidatrice, Madame Patricia HUERTOS PUERTA demeurant à MESANGER (44522) – 603 rue de Coudrais, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 31 décembre 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis, la Liquidatrice.

21IJ02580

L'ATTESTATION DE PARUTION EST UN DOCUMENT OFFICIEL. Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir vérifier **l'intégralité** de ce document.

CREA CORP

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.500,00 euros
Siège social : 5, Bresnel
44160 PONCHATEAU
RCS de SAINT-NAZAIRE n ° 751 570 896

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 19 février 2021, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Pour avis

21IJ02486

LA MAISON ROUGE

SAS au capital de 1000 € Siège social : 32 La Boitellerie 44680 SAINTE-PAZANNE
RCS SAINT-NAZAIRE 851058149

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/01/2021 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M. LE GOFFIC Pierrick demeurant 32 La Boitellerie 44680 SAINTE-PAZANNE pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2021. Radiation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ02513

IJ INFORMATEUR JUDICIAIRE
fonctionne en régie publicitaire sur toute la France

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

SOLARIS DEV

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation : 19 rue de la Begaudais
44810 LA CHEVALLERAIS
815 351 093 RCS NANTES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 12/02/2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Arnaud VERCAUTEREN, demeurant 19 rue de la Bégaudais, 44810 LA CHEVALLERAIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à effet rétroactivement du 31 décembre 2020. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS sera radiée dudit registre. Pour avis

21IJ02418

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

CBM LG

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation: 9 rue Sully - 44000 NANTES
841 065 352 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guillaume DELCROS, demeurant 8 avenue de l'Etoile - 44300 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Sully 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Le Liquidateur

21IJ02564

CONVOCATIONS

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires de la Caisse Locale d'**ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES de Pornic Cote de Jade** sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Agence Groupama – 2 Rue Robert Schuman 44210 PORNIC, **mardi 16 mars 2021 à 14 heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la fusion au 1er Janvier 2022 des Caisses Locales de : Pornic Cote de Jade et Retz-St Michel-La Plaine.

Le Président, Patrick BLOQUET

21IJ01920

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires de la Caisse Locale d'**ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES de Retz St Michel La Plaine** sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Agence Groupama – 2 Rue Robert Schuman 44210 PORNIC, **mardi 16 mars 2021 à 14 heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la fusion au 1er Janvier 2022 des Caisses Locales de : Retz-St Michel-La Plaine et Pornic Cote de Jade.

Le Président, Gilles Hilaire

21IJ01922

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires de la Caisse Locale d'**ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES de ARTHON-CHEMERE-LA SICAUDAIS** sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Agence Groupama – 13 B – Rue de l'Auditoire - 44680 STE PAZANNE, **mardi 16 mars 2021 à 14 heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la fusion au 1er Janvier 2022 des Caisses Locales de : Arthon-Cheméré-La Sicaudais/Ste Pazanne Cœur de Retz, Port St Père, St Mars de Coutais.

Le Président, Joseph LOIRAT

21IJ01925

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires de la Caisse Locale d'**ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES de STE PAZANNE CŒUR DE RETZ** sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Agence Groupama – 13 B – Rue de l'Auditoire - 44680 STE PAZANNE, **mardi 16 mars 202 à 14 heures**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la fusion au 1er Janvier 2022 des Caisses Locales de : Arthon-Cheméré-La Sicaudais/Ste Pazanne Cœur de Retz, Port St Père, St Mars de Coutais.

Le Président, Christophe Pacaud

21IJ01926

LOCATIONS-GÉRANCES

BDO
7, allée Alphonse Fillion
44124 Vertou Cedex
www.bdo.fr

PLATINIUM TRANSPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 bis Avenue des Genêts
44470 THOUARE SUR LOIRE
884 872 094 RCS NANTES

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance consentie par M. Joseph LA, demeurant 11 route de Saint Savin, 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC, à la société PLATINIUM TRANSPORT, SAS au capital de 1 000 € sise 18 bis avenue des Genêts, 44470 THOUARE SUR LOIRE, immatriculée sous le n° 884 872 094 RCS NANTES, suivant acte sous seing privé en date à ST ETIENNE DE MONTLUC du 06/07/2020, du fonds artisanal de transport de voyageurs par taxi, immatriculé au RCS de NANTES sous le n° 518 810 908, a pris fin le 15/10/2020 d'un commun accord.

21IJ02550

FONDS DE COMMERCE DROIT AU BAIL

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Antoine MAURICE Notaire à SAINT HERBLAIN le 8 février 2021, enregistré au SPFE de NANTES 2 le 18/02/2021, référence 2021N593, La Société **P.C.P.N. HOLDING**, SARL au capital de 10.000 €, siège social à NANTES (44300) 6 Route de Vannes, SIREN numéro 539 233 288 et immatriculée au RCS de NANTES, a cédé à la Société **KAC INVEST**, SAS au capital de 1.000 €, siège social à NANTES (44300), 2 avenue des Franciscains, SIREN numéro 885 178 251 et immatriculée au RCS de NANTES, un **fonds de commerce de RESTAURANT – BAR – BRASSERIE** sis à NANTES (44100) 6, route de Vannes, connu sous le nom et l'enseigne **LA BRASSERIE**, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de NANTES sous le numéro 539 233 288. Prix 235. 000,00 €. Propriété et jouissance au 8 février 2021. Oppositions reçues en l'Etude de Me Antoine MAURICE dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

21IJ02558

ABONNEMENT
02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

APROJURIS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte électronique d'avocat en date du 1er février 2021, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de NANTES 2 le 4 février 2021 sous la mention Dossier 2021 00012961, référence 4404P02 2021 A 01643, la société L'ECLUSE, Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, ayant son siège social sis 1, impasse de la Chatelière – 44120 VERTOU, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 505 178 491, a cédé le fonds artisanal et commercial de « TRAITEUR, ROTISSERIE, BRASSERIE, RESTAURANT, PLATS CUISINES, RESTAURATION SUR PLACE ET A EMPORTER, BAR (LICENCE 4) » situé et exploité à NANTES (44200), 5, place de la République, au profit de la société PAINBAR, Société à responsabilité limitée au capital social de 15 000 euros, ayant son siège social 5, place de la République – 44200 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 893 034 025, et ce, moyennant le prix principal de 139 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 108 515 € et aux éléments corporels pour 30 484 €, avec entrée en jouissance au 29 janvier 2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au Cabinet APROJURIS CONSEILS sis 15 boulevard Marcel Paul – Parc de l'Angevinière - Bâtiment C – 44800 SAINT HERBLAIN, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Cession négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 rue Mercoeur – 44000 NANTES.

21IJ02632

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :
ABONNEZ-VOUS

ENVOIS EN POSSESSION

JANNIN – STARCK & ASSOCIÉS
NOTAIRES
3 rue Piron - 44000 NANTES
officenotarialruepiron@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 10 décembre 2020,

Corinne Lucie Alida LÉVEILLER, en son vivant professeur des écoles, demeurant à NANTES (44) 2 impasse des Abélias.Née à NANTES (44) le 14 juillet 1962.Célibataire, non liée par un PACS.De nationalité française.Résidente au sens de la réglementation fiscale.Décédée à SAINT-HERBLAIN (44) le 17 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Louis-Xavier STARCK, Notaire associé de la SCP « François-Xavier JANNIN et Louis-XavierSTARCK, notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, le 10 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Louis-Xavier STARCK, notaire à NANTES (44) 3 rue Piron, référence CRPCEN : 44018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ02349

ANNONCES LÉGALES
02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 novembre 2020,

Mademoiselle Isabelle Sophie Marie Joseph CATRICE, en son vivant retraitée, demeurant à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760) 2 rue Louis Gautier Résidence du Soleil.

Née à RONCQ (59223), le 14 juillet 1926. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760) (FRANCE), le 15 décembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gwenaël PONTOIZEAU, notaire à PORNIC (Loire-Atlantique), 28, rue de Verdun,le 19 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Louis-Philippe TANDONNET, notaire à BOURG EN BRESSE (01000), référence CRPCEN : 01083,dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ02432

SUCCESSIONS

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Par décision du TJ de NANTES en date du 12/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. FROMONT Joël décédé le 28/08/2020 à NANTES (44). Réf. 0448065557. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500274

Par décision du TJ de NANTES en date du 20/11/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. GUERIN Philippe décédé le 15/11/2018 à St Géréon (44). Réf. 0448054162/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500276

Par décision du TJ de NANTES en date du 17/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GANDRILLE div MOREAU Sylvie décédée le 15/07/2017 à NANTES (44). Réf. 0448050401. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500277

Par décision du TJ de NANTES en date du 23/01/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. AUBINAIS Yannick décédé le 30/12/2016 à NANTES (44). Réf. 0448054899. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500279

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DAVID veuve COUEDEL Charlotte décédée le 22/04/2017 à COUERON (44). Réf. 0448049522. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500280

Par décision du TJ de NANTES en date du 10/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LEROUX Jean-Claude décédé le 21/02/2020 à NANTES (44). Réf. 0448064930. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500286

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de Mme REYNE Henriette décédée le 19/01/2009 à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0444404900.

21500287

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de Mme BINOT veuve LAUNAY Camille décédée le 01/08/2016 à NANTES (44) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0448042817/sc.

21500288

Par décision du TJ de NANTES en date du 29/10/2020, la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BLANQUAERT JEAN-PIERRE décédé le 26/11/2019 à NANTES (44). Réf. 0448066822/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500292

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel BOURMALO, Notaire à NANTES (44000), 18 rue Honoré Broutelle, le 19 février 2021,

Monsieur Thierry Louis MILLIER, retraité, et Madame Catherine Jeanne Jacqueline FISCH-FARKAS, cadre médico-technique, son épouse, demeurant ensemble à NANTES (44300) 16 avenue du Bon Accueil, mariés à la mairie de NANTES (44000) le 3 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis ou par acte d'huissier de justice à Me BOURMALO, notaire à NANTES.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

21IJ02445

OFFICE DU DOME
notaires associés
à Nantes
4 bis place du Sanitat

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guenaël BAUD, Notaire à NANTES, le 16 février 2021

Monsieur Pierre Jacques LASCHON, avocat honoraire, et Madame Véronique Corinne GOREZ, opticien, son épouse, dmt ensemble à NANTES (Loire-Atlantique) 30 avenue Camus, mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de ANGERS (Maine-et-Loire), le 24 décembre 1979.

Sont convenus de changer de régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle, avec stipulation de plusieurs préciputs, notamment sur la résidence principale, les meubles meublants la garnissant, les véhicules, les comptes et produits bancaires, contrats d'assurance-vie et produits de capitalisation ainsi que les titres sociaux et d'une clause de partage inégal de communauté en cas de décès, après exercice des préciputs.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice auprès de Maître Guenaël BAUD, notaire à NANTES (4 Bis Place du Sanitat - BP 70524 - 44105 NANTES Cedex 4) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour insertion. Maître Guenaël BAUD

21IJ02438

SARL Luc BEAUPERIN et Mickaël LAINE
notaires associés
6 avenue de la Morlière
44700 ORVAULT

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Luc BEAUPERIN et Mickaël LAINÉ, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique)**, CRPCEN 44127, le 12 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Eric André Henri **EVEN**, responsable projet, et Madame Françoise Catherine **DECOCK**, Artisan tapissier d'ameublement, son épouse, demeurant ensemble à ORVAULT (44700) 15 rue de la Carrière. Monsieur est né à TOULON (83000) le 27 juin 1960, Madame est née à DUNKERQUE (59240) le 16 avril 1962. Mariés à la mairie de BREE (53150) le 20 juillet 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

21IJ02477

Mes BOHUON et BOISVIEUX
Notaires à GUERANDE
(44350)
2, rue du Pavé de Beaulieu
BP 5126
02 40 62 18 00

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me BOHUON, Notaire à GUERANDE (44) 2, rue du Pavé de Beaulieu, le 24 février 2024

Monsieur Philippe Auguste Pierre Marie **MAHE**, retraité, et Madame Catherine Marie Marguerite Gabrielle **PEIGNET**, aide à domicile, son épouse, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 8 route du Grand Poissevin.

Monsieur est né à GUERANDE (44350) le 20 septembre 1954,

Madame est née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 19 février 1964.

Mariés sous le régime de la communauté légale ; sans modification depuis.

Ont pour l'avenir adjoint un préciput au profit du conjoint, en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me BOHUON, Notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Me Mathieu BOHUON

21IJ02654

ABONNEZ-VOUS

et restez informé sur toute l'actualité économique

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, le 12 février 2021, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial, par :

Monsieur Christophe René Marie BERTIN, Ouvrier, demeurant à SAINT COLOMBAN (44310) 25 lieu-dit La Lande, et Madame Annick Marie-Josèphe Lucienne FRANCOIS, ouvrière, son épouse, demeurant à SAINT COLOMBAN (44310) 25 La Lande.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 16 février 1962,

Madame est née à NANTES (44000) le 21 mars 1963.

Mariés à la mairie de SAINT-COLOMBAN (44310) le 7 juillet 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

21IJ02398

RECTIFICATIFS-ADDITIFS

Rectificatif à l'annonce référence 20IJ12615 parue dans L'informateur Judiciaire(44), le 29/01/2021 concernant la société **GM TECHNOLOGIE CONSEIL**, lire RCS de SAINT-NAZAIRE. en lieu et place de RCS de NANTES.

21IJ01197

ADDITIF

Additif/rectificatif à l'annonce publiée dans L'Informateur Judiciaire du 19/02/2021 concernant la cession **GAUTIER LUC/SAS GAUTIER LUC** : Il fallait ajouter : Référence : 4407P04 2021 A 00308 et Cédant : Mr GAUTIER LUC domiçilié professionnellement LIEU DIT LANCÉ 44630 PLESSE - 326 147 824 R.C.S. SAINT-NAZAIRE.

21IJ02364

Etude de Maître de LAUZANNE
Notaire à SAVENAY
5 Rue Georges Clémenceau.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans l'Informateur Judiciaire, département 44, le 12 février 2021, annonce n° IJ131135 N° 21IJ02012, concernant la société civile immobilière dénommée **LD EVOLUTION**.

Au lieu de lire : le siège social est fixé à : CAMPBON (44750), rue des Jougtiers ZA des Fours à Chaux.

Il faut lire : le siège social est fixé à : GUENROUET (44530) Notre Dame de Grâce, 19, La Douettée.

Pour avis rectificatif

Le notaire

21IJ02377

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 12/02/2021 concernant la société : **MASSON**, il y avait lieu de lire nommer gérant, MME. RAKOTOBE FLAVIENNE.

21IJ02598

RECTIFICATIF à l'ANNONCE IJ130523, N°21IJ01466 du 5/02/2021

« Il faut lire : "Réunis en AGO en date du 13/01/2021, les associés de la **SAS CAPEB SOLUTIONS,** au capital de 23 550 **€**, Siège social : 4 rue de l'Aéronautique, ZI du Chaffault, 44340 BOUGUENAIS, 484 146 899 RCS NANTES, ont nommé M. Hervé THIBAUD, demeurant 28 Chemin des Bosselles – Vandel - 44850 LE CELLIER, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Pierre BRIODEAU, démissionnaire, à compter du 01/02/2021. POUR AVIS. Le Président

21IJ02583

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES (TGI)

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 21/00533 - N° Portalis DBYS-W-B7F-K6SR.

DATE : 16 février 2021.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **Association DE GARDE ET D'AIDE À DOMICILE**, demeurant 8 avenue des Thébaudières - 44800 SAINT-HERBLAIN.

Activité : action sociale.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire Judiciaire : SCP DOLLEY-COLLET en la personne de Me Vincent DOLLEY, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Administrateur judiciaire : la SELARL AJUP prise en la personne de Me Cédric LAMAIRE 44 rue Gigant 44100 NANTES, avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à l'association.

Date de la cessation des paiements : 04 décembre 2020.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires : www.creditors-services.com

21500283

N° RG 21/00484 - N° Portalis DBYS-W-B7F-K6P3.

DATE: 16 février 2021.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **G.A.E.C. DE LA CORNERAIE**, demeurant La Corneraie 44240 SUCE SUR ERDRE.

Activité : lait et viande bovine.

N° RCS : 430 189 787 Nantes.

Mandataire Judiciaire : la SCP Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 31 juillet 2020.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires : www.creditors-services.com

21500284

N° RG 21/00768 - N° Portalis DBYS-W-B7F-K7DZ.

DATE : 16 février 2021.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **G.A.E.C. DES SAULES**, demeurant La Menerais - 44390 PUCEUL.

Activité : lait.

RCS : 404 150 526 NANTES.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 04 février 2021.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires : www.creditors-services.com

21500285

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

SARL VECTEUR PUBLIC, 3 quai de Tourville, 44000 Nantes, RCS Nantes 507 903 326. Formation continue d'adultes. Date de cessation des paiements le 1er septembre 2020. Liquidateur: Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000135

SARL FAYE EXOTIQUE, 1 rue Paul Claudel, Centre commercial Boissière Fantaisie, 44300 NANTES, RCS Nantes 817 407 778. Commerce d'alimentation générale. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2019. Liquidateur: Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000136

EIRL LE BIHAN PASCAL, 64 place de l'Eglise, 44540 Le Pin, RCS Nantes 334 406 519. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Date de cessation des paiements le 21 décembre 2020. Liquidateur: Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000138

SARL TURPIN, 8 place Victor Mangin, 44200 Nantes, RCS Nantes 832 082 754. Boulangerie, pâtisserie. Date de cessation des paiements le 1er janvier 2021. Liquidateur: Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000139

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

SARL OPIUM, 10 rue du Lion, 44700 Orvault, RCS Nantes 803 751 296. Débits de boissons. Date de cessation des paiements le 25 novembre 2020. Mandataire Judiciaire : Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000132

SARL LE TRIO, 15 rue Bon Secours, 44000 Nantes, RCS Nantes 439 801 887. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 9 décembre 2020. Mandataire Judiciaire : Maître blanc de la Selarl blanc Mj-O 8 rue D'auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000133

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

SAS CARROSSERIE INDUSTRIELLE LEMASSON, 4 rue du Seil, 44400 Rezé, RCS Nantes 504 935 289. Fabrication de carrosseries et remorques. Mandataire Judiciaire : Maître Dolley de la SCP Dolley collet 5 rue Crébillon 44000 Nantes, Administrateur Judiciaire : Selarl Ajassocies en la personne de me Bidan le moulin des roches bat. E 31 bd a. Einstein 44323 Nantes cedex 03. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000137

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 19 JANVIER 2021)

SAS G.O.M, 25 rue de Beaulieu, 44340 Bouguenais, RCS Nantes 833 005 010. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Par jugement en date du 19.01.2021, le tribunal de commerce de rennes a condamne madame Aliona Michalcevic et monsieur Osman Gozgor a une mesure de faillite personnelle pour une durée de 10 ans chacun représentants la société Gom a Bouguenais, 25 rue de Beaulieu.

4401JAL20210000000152

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

SAS ACTIV HOLDING, 38 rue Jules Verne, 44700 Orvault, RCS Nantes 752 237 768. Fonds de placement et entités financières similaires. Liquidateur : Maître Jouin de la SCP Jouin 6 Place Viarme 44000 Nantes,.

4401JAL20210000000141

(JUGEMENT DU 19 FÉVRIER 2021)

SAS LE CARGO, 1 rue Du Guesclin, 44000 Nantes, RCS Nantes 828 994 954. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Liquidateur : Maître Dolley de la SCP Dolley collet 5 rue Crébillon 44000 Nantes,.

4401JAL20210000000148

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 22 MAI 2020)

SAS LEASEBACK FRANCE AUTOMOBILE, 2 rue du Bois de la Fontaine, 91670 Angerville, RCS Evry 837 880 376. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Suivant jugement rendu le 22.5.2020, le tribunal de commerce D'evry a ouvert une procédure de redressement judiciaire a l'encontre de la sas Leaseback france automobile a Angerville (91), 2 rue du bois de la fontaine avec Ets secondaire a Brains, rue de la Pilaudiere fixe provisoirement la date de cessation des paiements au 22.11.2018 nomme me alain françois Souchon a Evry Courcouronnes (91), 1 rue des Mazieres en qualité de mandataire judiciaire.

4401JAL20210000000150

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE SUR YON

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

ARL PRESTATION EXPERTISE IMMOBILIERE OUEST (PREXIMMM), rue de Bretagne 148 résidence de Bretagne, 85000 La Roche Sur Yon, RCS La Roche-sur-Yon 449 746 163. Analyses, essais et inspections techniques. Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 17/02/2021.

4401JAL20210000000155

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

En date du 22/01/2021. SIREN 494 609 266. N° de gestion : 2007B00537. **KAPMOR INVESTISSEMENTS**, SAS, 13 rue de Provence 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE. Par jugement en date du 16/12/2020, le Tribunal de commerce d'Angers a modifié la durée du plan de redressement à l'égard de la SAS KAPMOR INVESTISSEMENTS en application de l'article 5-I de l'ordonnance n° 2020-596 du 20 mai 2020. Et a maintenu en qualité de commissaire à l'exécution du plan : SELARL AJASSOCIES en la personne de Me BIDAN à NANTES, 31 bd A. Einstein, bât. E, résidence Le Moulin des Roches.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02625

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

En date du 22/01/2021. SIREN 533 453 981. N° de gestion : 211B01973. **LA PAUSE,** SARL, La Chesnaie Zone Industrielle de La Rochette 56120 JOSSELIN. Par jugement en date du 06/01/2021, le Tribunal de commerce de VANNES a modifié le plan de redressement en date du 27/08/2014 de l'EURL LA PAUSE en autorisant le transfert de siège social de JOSSELIN, La Chesnaie ZI de la Rochette à BASSE GOULAINE 44115, 3 route de Clisson, Centre commercial Pôle Sud.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02626

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CANNES

LIQUIDATION JUDICIAIRE

En date du 22/01/2021. Siren 812 572 253. N° de gestion : 2017B01033. LES **EDITIONS DU SOLEIL**, SARL, 29 bd de la Ferrage 06400 CANNES. Jugement du Tribunal de commerce de Cannes en date du 12 janvier 2021 a prononcé la liquidation judiciaire sous le n° 2020J00192, désigné liquidateur Me Cardon Didier, 15 impasse de l'Horloge 06117 LE CANNET, met fin à la mission de l'administrateur Bg & Associés, prise en la personne de Me Stéphanie BIENFAIT 2203 Ch. de Saint Claude Le Chorus bât B 06600 ANTIBES.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02621

ANNONCES LÉGALES

02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

ARRET DU PLAN DE CESSION

En date du 04/01/2021. SIREN 451 935 084. N° de gestion : 2017B02352. **APG FRANCE**, SAS, 8 rue Johannes Gutenberg 44340 BOUGUENAIS. Suivant jugement rendu le 18/12/2020, le Tribunal de commerce de PONTOISE a arrêté le plan de cession de la SAS APG FRANCE à SAINT HERBLAIN, 332 bd Marcel Paul précédemment 19B rue des Ecoles, site Valnor ZI Haute 95500 LE THILLAY au profit de la société ACTIVE AUDIO à BOUGUENAIS, maintient la SELARL 2M & Associés, prise en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS, administrateur avec les pouvoirs nécessaires à la mise en oeuvre du plan, maintient la SCP CANET, 1 rue de la Citadelle 95300 PONTOISE, liquidateur.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02627

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 29 JANVIER 2021)

SAS FLUNCH, 4 rue de l'Espoir, 59260 Lezennes, RCS Lille-Métropole 320 772 510. Cafétérias et autres libres-services. Le Tribunal de Commerce de Lille-métropole a prononcé en date du 29-01-2021 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro 2021/42 et a désigné en tant que administrateur : la Selarl Fhb prise en la personne de Me Bourbouloux Helene 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, et la Selas Bma administrateurs judiciaires prise en la personne de Maître Miquel Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille, avec pour mission : de surveiller, en tant que Mandataire judiciaire : la Selarl Perin Borkowiak représentée par Maître Yvon Perin 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8ème étage 59976 Tourcoing Cedex, et la Selas M.J.S.Partners représentée par Maître Nicolas Soinne 65 boulevard de la République 59100 Roubaix, et a ouvert une période d'observation expirant le 29-07-2021, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.

4401JAL20210000000142

(JUGEMENT DU 05 FÉVRIER 2021)

SAS OFFICE DEPOT FRANCE, 126 avenue du Poteau, 60300 Senlis, RCS Compiègne 402 254 437. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Le Tribunal de Commerce de Lille-métropole a prononcé en date du 05-02-2021 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2021/58 date de cessation des paiements le 03-02-2021, administrateur : La Selarl Ajc représentée par Me Torrano Nicolas 4 avenue de Flandre 59700 Marcq en Baroeul, et la Selarl Bcm prise en la personne de Me Bauland Eric 7 Rue de Caumartin 75009 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : La Selas M.J.S.Partners représentée par Maître Nicolas Soinne 65 boulevard de la République 59100 Roubaix, et la SCP Angel-Hazane représentée par Maître Denis Hazane 24 rue Notre Dame de Bon Secours Bp 30798 60207 Compiegne Cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 05-08-2021, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

4401JAL20210000000144

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 28 JANVIER 2021)

SAS H3M, 8-10 avenue Lamartine ZA l Agavon, 13170 Les Pennes-Mirabeau, RCS Aix 382 032 480. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Suivant jugement rendu le 28.1.2021, le tribunal de commerce de marseille a ouvert une procédure de redressement judiciaire a l'encontre de la sas H3m dont le siège social est a les pennes Mirabeau (13170), 8-10 av. Lamartine, Za 1 Agavon avec Ets second. A Nantes, 13 rue contrescarpe, a Nantes, 14 route de Paris, centre Cial Paridis et a Reze, 1 rue Ordronneau, centre Cial atout sud date de cessation des paiements : 12.01.2021 désigne Co-administrateurs judiciaires: la Selarl Gillibert & associes mission conduite par me V. Gillibert a marseille, 11 rue Venture et la SCP Ajilink Avazeri Bonetto mission conduite par me Avazeri 23-29 rue Haxo a marseille avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion. Désigne Co mandataires judiciaires la SCP J.P louis & Lageat, mandat conduit par me J.P louis, 30 cours Lieutaud a marseille et la sas les mandataires mission conduite par me V. De carrière 50 rue Sylvabelle a marseille et ouvre une période d'observation expirant le 23.7.2021 les déclarations de créances sont a déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois a compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20210000000147

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 02 FEVRIER 2021)

SA ORCHESTRA-PREMAMAN, 200 avenue des Tamaris, 34130 Saint Aunes, RCS Montpellier 398 471 565. Négoce au détail de vêtements accessoires habillement et chaussures pour enfants. Par jugement en date du 2.02.2021, le tribunal de commerce de Montpellier a prononce le jugement de liquidation judiciaire au cours du redressement judiciaire de la Ste orchestra Premaman a saint aunes, 200 av. Des tamaris avec Ets second. A chateaubriant, 171 rue du gal Patton a saint Herblain, 299 route de vanne et a Reze 2 rue marc Elder a nomme en qualité de liquidateurs judiciaires : me vincent Aussel - arche jacques coeur a Montpellier, 222 place Ernest Granier et SCP Btsg prise en la personne de me marc sénéchal 15 rue de l'hôtel de ville Cs 70005 92200 Neuilly sur seine.

4401JAL20210000000153

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 09 FEVRIER 2021)

SAS BOURJAT, 11 route de Toutlemonde, 49300 Cholet, RCS Angers 320 330 012. Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. Par jugement en date du 9.2.2021 le tribunal de commerce de Niort a prononce la modification Subtantielle du plan de sauvegarde de la sas Bourjat a Niort (79), 25 impasse charles Peguy et a saint Herblain (44), 1 place du cap Sizun commissaire a l'exécution du plan : Selarl Humeau prise en la personne de me Thomas Humeau 11 rue Alsace lorraine 79000 Niort.

4401JAL20210000000151

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 16 FÉVRIER 2021)

SAS ARTES, 2 rue de Sèze - 1er étage, 75009 Paris, RCS Paris 410 268 437. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 16/02/2021 , convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, maintient M. Michel Teytu Juge Commissaire , SCP d'administrateurs judiciaires Abitbol & Rousselet en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, Selarl El Baze-charpentier en la personne de Me Hélène Charpentier, membre de Solve 18 rue du Château 92200 Neuilly sur Seine, Administrateur avec pour mission : de surveiller, Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Axyme en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, Mandataire judiciaire, prolonge la période d'observation jusqu'au 19/05/2021fixe la date de cessation des paiements au : 16/02/2021.

4401JAL20210000000140

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROANNE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 03 FÉVRIER 2021)

SAS SO.FRA.DE, les Etines, 42120 Le Coteau, RCS Roanne 321 736 324. Commerce de prêt a porter féminin et accessoires de mode. Jugement du tribunal de commerce de Roanne , prononce en date du 3 février 2021 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2021j00003 , date de cessation des paiements le 28 décembre 2020 désigne Administrateur Aj Up en la personne de Me Grégory Wautot 9 pl Georges Clemenceau 42300 Roanne et la Selarl Ajup en la personne de Me Eric Etienne-martin 12 Rue Louis Braille 42000 saint Etienne avec pour mission : d'assister la société débitrice , Mandataire judiciaire Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la personne de Me Fabrice Chretien 9 Place Georges Clemenceau 42300 Roanne , et ouvre une période d'observation expirant le 3 août 2021 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20210000000143

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU 15 DÉCEMBRE 2020)

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BLANCHET DHUISMES, 350 rue Henri Potez, 37210 Parçay-Meslay, RCS Tours 654 800 697. Vente de mobiliers objets de décorations florales objets de la maison et accessoires. Jugement du tribunal de commerce de tours en date du 15/12/2020, prononçant l'extension de la procédure de redressement judiciaire de sas société d'exploitation des établissements blanchet Dhuismes, date de cessation des paiements le 15/10/2019 et confirmant la désignation de Selàrl A2jz mission conduite par Maître Julien Zetlaoui 9 rue de Lucé 37000 Tours Administrateur avec les pouvoirs: d'assister, de Mandataire judiciaire : Selàrl villa-Florek, mission conduite par Maître Julien villa 18 rue Néricault Destouches Bp 31348 37000 tours. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la présente publication.

4401JAL20210000000146

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BLANCHET DHUISMES, 350 rue Henri Potez, 37210 Parçay-Meslay, RCS Tours 654 800 697. Vente de mobiliers objets de décorations florales objets de la maison et accessoires. Complément au jugement en date du 15.12.2020 du tribunal de commerce de tours prononçant l'extension de la procédure de redressement judiciaire avec masse commune active et passive de sas société d'exploitation des Ets blanchet Dhuismes a Meslay (37), 350 rue Henri Potez et a Nantes, 1 rue de strasbourg a la Sci Jalou a Fondettes (37), lieudit le tison.

4401JAL20210000000149

CLÔTURES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

En date du 04/01/2021, SIREN 503 516 882, N° de gestion : 2017B00817. **DECISION PUBLIQUE**, SAS, 4bis allée du Bâtiment 35000 RENNES. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 21/09/2020, le Tribunal de commerce de Nantes a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02622

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(JUGEMENT DU 03 FÉVRIER 2021)

DELAHAYE Alban, 17 rue Jules Verne, 44700 Orvault, RCS Rennes 739 100 113.

4401JAL20210000000145

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

En date du 04/01/2021. SIREN 819 838 459. N° de gestion : 2017B00719. **CONNECS AGENCEMENT**, SARL, 7 rue des Charmilles 35510 CESSON SEVIGNE. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 21/09/2020, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02623

En date du 22/01/2021. SIREN 833 005 010. N° de gestion : 2019B01659. **G.O.M.** SAS, 25 rue de Beaulieu 44340 BOUGUENAIS. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 23/11/2020, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02624

Notre site Internet : *www.informateurjudiciaire.fr*

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

GUIHAL Olivier, Le Coin Aux Rats, 44680 St Mars de Coutais, RCS Nantes 398 502 591. Travaux de menuiserie bois et Pvc.

4401JAL20210000000134

PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 10 FÉVRIER 2021)

SAS TMB, 1 rue des Trois Croissants, 44000 Nantes, RCS Nantes 825 259 831. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Commissaire à l'exécution du plan : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Durée du plan 9 ans.

4401JAL20210000000131

02 40 47 00 28
www.informateurjudiciaire.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

En date du 22/01/2021, SIREN 824 966 188. N° de gestion : 2018B00413. **FIDES INVESTIGATIONS**, SARL, 107 avenue Henri Freville CS 10704 35207 RENNES. Le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé en date du 20 janvier 2021, l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2021J00005.

Date de cessation des paiements : le 31 mars 2020 et a désigné liquidateur SAS David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES.

Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publicaton au Bodacc.

Le soussigné Greffier du Tribunal de commerce agissant d'office

21IJ02619

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCÉDURES NOUVELLES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT NAZAIRE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(JUGEMENT DU 17 FÉVRIER 2021)

SAS PREMAS ET CIE, zone artisanale du Butai, 15 Rue du Butai, 44320 Chaumes-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 885 272 328. Vente à distance sur catalogue général. Mandataire Judiciaire : SCP Philippe Delaere en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4402JAL20210000000031

PROCÉDURES EN COURS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(DÉPÔT DU 15 FÉVRIER 2021)

SARL EQUISTORE, 10 rue des Frères Lumière, Pa de l'Abbaye, 44160 Pontchâteau, RCS Saint-Nazaire 839 614 971. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 15 février 2021. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4402JAL20210000000030

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(JUGEMENT DU10 FEVRIER 2021)

SARL P.F.L. MARTIN, 12A rue du Géné ral Leclerc, 85300 Challans, RCS La Roche-sur-Yon 502 934 888. Services funéraires. Par jugement en date du 10/02/2021, le Tribunal de Commerce de la roche-sur-Yon a modifié le plan de redressement judiciaire.

4402JAL20210000000032

INFORMATEUR JUDICIAIRE

LE MÉDIA DES AFFAIRES
informateurjudiciaire.fr

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE • CONFIDENCES DE DIRIGEANTS • DÉCRYPTAGES JURIDIQUES • ANNONCES LÉGALES • VENTES AUX ENCHÈRES

Abonnez-vous !
À Chacun sa formule...
couplage magazine + site internet

« Découverte » 29€ TTC
6 mois | 26 numéros

« Classique » 49€ TTC
1 an | 52 numéros

« Confort » 89€ TTC
2 ans | 104 numéros

Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
sur informateurjudiciaire.fr

Et recevez la newsletter chaque semaine
Paiement sécurisé
PAIEMENT SÉCURISÉ

INFORMATEUR JUDICIAIRE

LE MÉDIA DES AFFAIRES

SPÉCIAL **HORS SÉRIE**
2021

LE GUIDE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

8 000
EXEMPLAIRES

LA CIBLE

Cadres, Dirigeants et Chefs d'entreprise de la Loire-Atlantique
Élus et responsables des Collectivités Locales et des administrations de l'État
Professionnels du droit et du chiffre (avocats, notaires, experts-comptables...)
L'ensemble des abonnés de la Loire-Atlantique

PARUTION **MARS 2021**

Laëtitia **Blanchard -** Port. **06 69 20 33 44 -** E-mail : **lblanchard@informateurjudiciaire.fr**

Le droit **des projets immobiliers**

Urbanisme
Transports
Construction
Data
Smart City
Environnement
Baux
Copropriété
Gestion immobilière

CORNET VINCENT SEGUREL

Nos avocats experts vous accompagnent.

Au coeur des 6 métropoles les plus dynamiques, nos **180 avocats** accompagnent les entreprises et les organismes publics pour tous **leurs projets immobiliers et de transformation urbaine**.

BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - PARIS - RENNES

www.cvs-avocats.com